



## **FINAL** **Évaluation des matières** **dangereuses**

Hôtel de ville  
140, rue Guimond  
Saint-Boniface (Québec)

Préparé pour :

**DG3A Architectes**  
1751, chemin Saint-Louis  
Québec (Québec) G1S 1H6

Représenté par : Madame Danielle Godbout  
Architecte associée

13 février 2024

N° de projet Gesfor : 1712863

**Rédigé pour :** DG3A Architectes  
**Représenté par :** Madame Danielle Godbout  
Architecte associée  
418 580-7099  
[Danielle.godbout@dg3a.ca](mailto:Danielle.godbout@dg3a.ca)

**Rédigé le :** 13 février 2024  
**N° de projet Gesfor :** 1712863  
**Bureau émetteur :** 2575, rue de l'Industrie, bur. 201,  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4T1

**Représenté par :** Stéphanie Boulanger  
Chargée de projets – Responsable de bureau  
Mauricie et Centre-du-Québec



A handwritten signature in blue ink, reading 'Karine Brûlé-Ringuette'.

Rédigé par : 

---

Karine Brûlé-Ringuette  
Assistante chargée de projets  
Amiante et matières dangereuses  
[kbrule-ringuette@gesfor.com](mailto:kbrule-ringuette@gesfor.com)

Révisé par : 

---

Renée Pérodeau  
Directrice  
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie  
418 724-4212  
[rperodeau@gesfor.com](mailto:rperodeau@gesfor.com)

## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. a été mandaté par DG3A Architectes afin de procéder à une évaluation des matières dangereuses dans l'hôtel de ville, sis au 140, rue Guimond, à Saint-Boniface (Québec).

Cette évaluation concernait l'ensemble du bâtiment excluant le secteur des aînées à l'arrière du bâtiment ainsi que sa toiture et avait pour objectif de déterminer l'emplacement des matériaux ou des équipements susceptibles de contenir des matières dangereuses ainsi qu'à établir la procédure à suivre pour leur gestion. Selon les informations fournies, le secteur de gauche, construit en 1957, sera démoli et le bâtiment principal, construit en 1960, sera réaménagé.

### Résumé des résultats, secteur 1957

#### **Amiante :**

Les matériaux contenant de l'amiante suivants ont été identifiés :

- Carreaux de vinyle de 12 po sur 12 po bruns lignés au rez-de-chaussée;
- Ciment à joint sur placoplâtre des murs et des plafonds au rez-de-chaussée;
- Ciment à joint sur placoplâtre des plafonds à l'étage;
- Vermiculite dans l'entretoit.

Les matériaux présumés contenir de l'amiante suivants ont été identifiés :

- Revêtement de la toiture principale;
- Revêtement de la toiture du balcon avant;
- Revêtement de la toiture du balcon arrière.

#### **Plomb :**

Les peintures P-02, P-06, P-11, P-13 et P-14 ont une teneur en plomb inférieure à la limite de détection de la méthode d'analyse (10 mg/kg).

Les peintures suivantes ont une teneur en plomb supérieure à 10 mg/kg :

- Peinture blanche (P-01) sur carreaux de plafond bouvetés au rez-de-chaussée;
- Peinture jaune (P-03) sur murs de bois au rez-de-chaussée;
- Peinture bleue (P-04) sur murs de bois au rez-de-chaussée;
- Peinture beige clair (P-05) sur murs de bois à l'étage;

- Peinture beige (P-07) sur mur de bois à l'étage;
- Peinture blanche (P-08) sur mur de bois à l'étage;
- Peinture brune (P-09) sur mur de bois à l'étage;
- Peinture brune (P-10) sur mur de bois à l'étage;
- Peinture beige très clair (P-12) sur plafond de placoplâtre à l'étage;

Aucune peinture ne s'est révélée lixiviable lors de l'analyse.

Les accumulateurs (batteries) d'appareil d'éclairage d'urgence contiennent du plomb.

Les soudures sur tuyauterie de cuivre sont présumées contenir du plomb.

#### **Mercurure :**

Les lampes fluorescentes et les lampes à décharge présentes dans le bâtiment contiennent ou sont présumées contenir du mercure sous forme de vapeur. D'autres types de lampes susceptibles de contenir du mercure étaient visibles dans le bâtiment. Toutefois, ils étaient inaccessibles en raison de leur hauteur.

#### **Biphényles polychlorés (BPC) :**

Les luminaires du bâtiment n'ont pas tous été remplacés par des ballasts et des lampes écoénergétiques. Par conséquent, un certain nombre de ballasts date d'avant 1980 et contient des BPC.

Aucun joint d'étanchéité extérieur n'a été prélevé pour l'analyse des BPC afin de ne pas abimer l'étanchéité du bâtiment.

#### **Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) :**

Des SACO peuvent se trouver sous la forme d'un fluide frigorigène dans l'unité de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) installée sur un mur. Toutefois, cette unité n'a pas été inspectée au cours de l'évaluation, car il était impossible de l'atteindre en raison de sa toiture. Des unités de CVCA peuvent également se trouver sur la toiture, qui était inaccessible en raison des conditions hivernales.

Deux unités de CVCA contenant la SACO R-22 ont été observées à l'extérieur du bâtiment.

#### **Silice :**

Le béton, le mortier, la brique, la maçonnerie, la céramique, le coulis, le granit, la pierre et l'asphalte, entre autres, contiennent de la silice cristalline.

### Moisissures et dommages causés par l'eau :

Des signes de croissance de moisissures suspectée ont été notés sur la structure de bois près des toilettes et sur les murs en placoplâtre dans la grande salle au rez-de-chaussée. À l'étage, des signes de croissance de moisissures ont été observés sur le plancher des toilettes et sur la structure de bois de l'entretroit visible dans le local 5.

Pour une information complète sur l'ensemble des matières dangereuses ainsi que sur les recommandations et les procédures à suivre pour leur gestion, se référer au corps du texte et aux annexes du présent rapport.

#### **Dommages :**

- **Des dommages ont été observés sur les murs de placoplâtre dont le ciment à joint contient de l'amiante au rez-de-chaussée;**
- **Des peintures contenant du plomb endommagées ont été observées sur les plafonds du rez-de-chaussée et de l'étage;**
- **Des matériaux affectés par une possible croissance de moisissures ont été observés :**
  - **la structure de bois près des toilettes au rez-de-chaussée;**
  - **les murs en placoplâtre dans la grande salle au rez-de-chaussée;**
  - **la structure de bois de l'entretroit dans le local 5 à l'étage;**
  - **le plancher de la salle de bain à l'étage.**

**Selon la législation et les lignes directrices, il est dans ce cas important de mettre en place des mesures correctives le plus rapidement possible.**

### Résumé des résultats, secteur 1960

#### **Amiante :**

Le crépi cimentaire sur la fondation à l'extérieur contient de l'amiante.

Les matériaux présumés contenir de l'amiante suivants ont été identifiés :

- Placoplâtre et ciment à joint sur les murs à l'étage;
- Revêtement de la toiture principale;
- Revêtement de la toiture du balcon avant;
- Revêtement de la toiture du balcon arrière;

- Revêtement de la toiture du balcon droit;
- Revêtement de la toiture du rangement arrière.

**Plomb :**

Les peintures P-19, P-15, P-16, P-18, P-23, P-24, P-25 et P-26 ont une teneur en plomb inférieure à la limite de détection de la méthode d'analyse (10 mg/kg).

Les peintures suivantes ont une teneur en plomb supérieure à 10 mg/kg :

- Peinture grise (P-17) sur mur de placoplâtre au rez-de-chaussée;
- Peinture blanche (P-20) sur mur de bois au rez-de-chaussée;
- Peinture verte (P-21) sur mur de bois au rez-de-chaussée;
- Peinture grise (P-22) sur plancher de béton au rez-de-chaussée.

Aucune peinture ne s'est révélée lixiviable lors de l'analyse.

Les accumulateurs (batteries) d'appareil d'éclairage d'urgence contiennent du plomb.

**Mercurure :**

Du mercure est présent sous forme de vapeur dans les lampes fluorescentes au rez-de-chaussée et à l'étage.

**Biphényles polychlorés (BPC) :**

Les luminaires du bâtiment n'ont pas tous été remplacés par des ballasts et des lampes écoénergétiques. Par conséquent, un certain nombre de ballasts date d'avant 1980 et contient des BPC.

Aucun joint d'étanchéité extérieur n'a été prélevé pour l'analyse des BPC afin de ne pas abimer l'étanchéité du bâtiment.

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) :**

Des SACO peuvent se trouver sous la forme d'un fluide frigorigène dans l'unité de CVCA installée sur la toiture. Toutefois, cette unité n'a pas été inspectée au cours de l'évaluation, car il était impossible d'atteindre la toiture en raison des conditions hivernales.

**Silice :**

Le béton, le mortier, la brique, la maçonnerie, la céramique, le coulis, le granit, l'ardoise, le plâtre, la pierre et l'asphalte, entre autres, sont susceptibles de contenir de la silice cristalline.

### Moisissures et dommages causés par l'eau :

Des signes de croissance de moisissures suspectée ont été notés sur les murs de placoplâtre et sur la structure à l'étage.

Pour une information complète sur l'ensemble des matières dangereuses ainsi que sur les recommandations et les procédures à suivre pour leur gestion, se référer au corps du texte et aux annexes du présent rapport.

#### **Dommages :**

- **Des dommages ont été observés sur différents murs de placoplâtre et de ciment à joint présumés contenir de l'amiante à l'étage;**
- **Des matériaux affectés par une croissance possible de moisissures ont été observés à l'étage.**

**Selon la législation et les lignes directrices, il est dans ce cas important de mettre en place des mesures correctives le plus rapidement possible.**

*Ce sommaire est soumis aux mêmes limitations que celles fournies à la fin de ce rapport et doit être lu en parallèle avec tout le rapport.*

## TABLE DES MATIÈRES

1.0	MANDAT .....	1
2.0	RÉFÉRENCES LÉGALES ET LIGNES DIRECTRICES.....	2
2.1	Amiante.....	2
2.2	Plomb.....	3
2.3	Biphényles polychlorés.....	3
2.4	Moisissures.....	4
3.0	QUALIFICATIONS DES RESSOURCES .....	4
4.0	INFORMATIONS SUR LE BÂTIMENT .....	4
4.1	Description.....	4
4.2	Endroits inaccessibles .....	5
5.0	MÉTHODOLOGIE.....	5
5.1	Généralités .....	5
5.2	Amiante.....	5
5.2.1	Échantillonnage de matériaux .....	5
5.2.2	Analyse des échantillons.....	6
5.2.3	Nomenclature des échantillons .....	7
5.2.4	Matériaux exclus du relevé.....	7
5.3	Plomb.....	8
5.3.1	Identification visuelle d'équipements.....	8
5.3.2	Échantillonnage de matériaux .....	9
5.3.3	Analyse des échantillons.....	9
5.3.4	Nomenclature des échantillons .....	9
5.3.5	Matériaux et équipements exclus du relevé.....	10
5.4	Mercuré.....	10
5.5	Biphényles polychlorés.....	10
5.5.1	Identification visuelle d'équipements.....	10
5.5.2	Échantillonnage de matériaux .....	10
5.5.3	Matériaux et équipements exclus du relevé.....	11
5.6	Substances appauvrissant la couche d'ozone .....	11
5.7	Silice .....	11
5.8	Moisissures.....	12
6.0	RÉSULTATS .....	12
7.0	RECOMMANDATIONS.....	12
7.1	Amiante.....	12
7.1.1	Paramètres d'évaluation et fondement des recommandations.....	13
7.1.2	Classification des travaux.....	13
7.1.3	Exigences générales .....	14
7.2	Plomb.....	15
7.2.1	Protection des travailleurs .....	15
7.2.2	Protection de l'environnement.....	16
7.3	Mercuré.....	16
7.4	Biphényles polychlorés.....	16
7.5	Substances appauvrissant la couche d'ozone .....	16
7.6	Silice .....	17
7.7	Moisissures.....	17

8.0	CONCLUSION .....	18
9.0	LIMITATIONS.....	18
9.1	Limitations contractuelles .....	18
9.2	Limitations de l'évaluation .....	19

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	Information générale sur l'amiante
ANNEXE II	Paramètres d'évaluation et fondements des recommandations pour l'amiante
ANNEXE III-A	Registre d'amiante
ANNEXE III-B	Registre de plomb (peintures)
ANNEXE III-C	Registre des autres matières dangereuses
ANNEXE IV-A	Résultats d'analyse des échantillons pour l'amiante
ANNEXE IV-B	Résultats d'analyse des échantillons pour le plomb (peintures)
ANNEXE V-A	Relevé photographique pour l'amiante
ANNEXE V-B	Relevé photographique pour le plomb (peintures)
ANNEXE V-C	Relevé photographique pour les autres matières dangereuses
ANNEXE VI	Plans de localisation des échantillons prélevés
ANNEXE VII	Information documentaire sur des matériaux

## 1.0 MANDAT

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Le Groupe Gesfor) a été mandaté par DG3A Architectes (Client), représenté par madame Danielle Godbout, architecte associée, afin de procéder à une évaluation des matières dangereuses dans l'hôtel de ville, sis au 140, rue Guimond, à Saint-Boniface (Québec).

Le relevé a été mené les 10 et le 11 janvier 2024.

L'évaluation concernait l'ensemble du bâtiment excluant le secteur des aînées arrière ainsi que sa toiture et avait pour objectif de déterminer l'emplacement des matériaux ou des équipements susceptibles de contenir des matières dangereuses ainsi qu'à établir la procédure à suivre pour leur gestion. Selon les informations du Client, le secteur de gauche, construit en 1957, sera démoli et le bâtiment principal, construit en 1960, sera réaménagé.

Pour les besoins du présent mandat, une matière dangereuse est définie comme l'un des contaminants suivants :

- Amiante;
- Plomb;
- Mercure;
- Biphényles polychlorés (BPC);
- Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO);
- Silice;
- Moisissures.

Dans le cadre de la présente évaluation, Le Groupe Gesfor a pris en considération les études préalablement effectuées suivantes :

- Lettre intitulée *Résultats d'analyse de l'échantillonnage en vrac*, rédigée par Le Groupe Gesfor et datée du 23 septembre 2021 (n° de projet 1706604);
- *Rapport d'échantillonnage*, rédigé par Le Groupe Gesfor et daté du 22 novembre 2021 (n° de projet 1706604);
- Rapport intitulé *Évaluation des particules fongiques totales aéroportées*, rédigé par Le Groupe Gesfor et daté du 8 décembre 2021 (n° de projet 1706604);
- *Rapport d'étape – Expertise et Étude de faisabilité*, daté de septembre 2022 de la Municipalité de Saint-Boniface.

Ces preuves documentaires sont présentées dans l'annexe VII.

## 2.0 RÉFÉRENCES LÉGALES ET LIGNES DIRECTRICES

Au Québec, les matières dangereuses sont régies par la législation suivante :

- Code de sécurité pour les travaux de construction, RLRQ, c. S-2.1, r. 4 (CSTC);
- Loi sur la santé et la sécurité du travail, RLRQ, c. S-2.1 (LSST);
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail, RLRQ, c. S-2.1, r. 13 (RSST);
- Règlement sur les halocarbures, RLRQ, c. Q-2, r. 29;
- Règlement sur les matières dangereuses, RLRQ, c. Q-2, r. 32 (RMD);
- Règlement sur le transport des matières dangereuses, RLRQ, c. C-24.2, r. 43.

Au Canada, les matières dangereuses sont régies par la législation suivante :

- Loi canadienne sur la protection de l'environnement, L.C. 1999, c. 33;
- Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, L.C. 2010, ch. 21;
- Loi sur les produits dangereux, L.R.C., 1985, c. H-3;
- Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304 (RCSST);
- Règlement fédéral sur les halocarbures, DORS/2003-289;
- Règlement sur les BPC, DORS/2008-273;
- Règlement sur les produits dangereux, DORS/2015-17 (RPD);
- Règlement sur les revêtements, DORS/2016-193;
- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

### 2.1 Amiante

Selon le RSST et le CSTC, un matériau est défini comme contenant de l'amiante quand sa teneur en amiante est d'au moins 0,1 %.

Concernant la gestion de l'amiante, le RSST exige l'implantation d'un registre, qui doit être mis à jour tous les deux ans pour les flocages et les calorifuges accessibles, ainsi que la vérification de tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante avant tous travaux pouvant générer de la poussière.

Voir l'annexe I du présent rapport pour plus de détails sur les textes légaux de référence.

## 2.2 Plomb

Aucune valeur limite légale n'est indiquée dans le RMD, le RSST ou le CSTC pour la concentration en plomb autorisée dans les peintures dans un bâtiment.

Le RPD spécifie, quant à lui, dans les exigences concernant la fiche de données de sécurité (FDS), qu'un produit contenant une matière ou une substance potentiellement dangereuse telle que le plomb est considéré lui-même comme étant un danger pour la santé humaine et à déclaration obligatoire, lorsque la concentration de cette matière ou de cette substance dans le produit est d'au moins 0,1 % (équivalant à 1 000 mg/kg) Cette concentration limite en plomb est également mise de l'avant par l'Environmental Abatement Council of Ontario (EACO) dans son document intitulé *Lead Guideline For Construction, Renovation, Maintenance or Repair*, datant d'octobre 2014.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) peut exiger, quant à elle, des précautions particulières pour le plomb dès que ce contaminant est détecté à l'analyse d'une peinture. Il est à noter que la limite de détection peut varier en fonction de la méthode d'analyse du laboratoire mandaté.

Par ailleurs, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), certains groupes d'individus, notamment les fœtus, les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes, sont de façon générale plus sensibles aux effets néfastes du plomb, même à de faibles concentrations<sup>1</sup>.

Enfin, selon l'article 3 du RMD, une peinture contenant du plomb et son substrat sont considérés comme des matières dangereuses représentant un risque pour l'environnement, lorsque la concentration en plomb obtenue à l'issue de l'essai de lixiviation est égale ou supérieure à 5 mg/L.

## 2.3 Biphényles polychlorés

Selon le RMD, une matière ou un équipement contenant des BPC ou contaminé par des BPC est considéré comme une matière dangereuse lorsque le liquide, le solide ou toute substance contient 50 mg/kg (ppm).

---

<sup>1</sup> Valeur limite de 90 mg/kg selon le Règlement sur les revêtements, DORS/2016-193.

## 2.4 Moisissures

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)<sup>2</sup> et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)<sup>3</sup> considèrent la croissance de moisissures sur des matériaux à l'intérieur d'un bâtiment comme un facteur de risques pour la santé. L'IRSST et l'INSPQ ont chacun publié un guide relatif aux moisissures en environnement intérieur. Ces deux documents proposent des méthodes d'évaluation des moisissures et recommandent la décontamination fongique des matériaux en suivant des méthodes de travail appropriées, notamment les *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction – ACC 82-2004* publiées par l'Association canadienne de la construction (ACC)<sup>4</sup>.

## 3.0 QUALIFICATIONS DES RESSOURCES

Le relevé a été mené par madame Karine Brûlé-Ringuette, technicienne.

Le projet a été supervisé par madame Stéphanie Boulanger, chargée de projets, travaillant sous la direction de monsieur Philippe Nantais, ing.

Le personnel du Groupe Gesfor effectuant des évaluations a reçu une formation complète sur l'amiante et les autres matières dangereuses dans les bâtiments ainsi que sur les techniques d'échantillonnage appropriées.

La technicienne n'était pas accompagnée durant le relevé; toutefois, une personne de l'entretien lui a donné accès à tous les locaux du bâtiment.

## 4.0 INFORMATIONS SUR LE BÂTIMENT

### 4.1 Description

Le Client a indiqué que l'hôtel de ville avait été construit en 1957 et agrandi par la suite en 1960, ces deux secteurs sont visés par le présent mandat. Un autre agrandissement non inclus dans le présent mandat a été construit en 1990. Le bâtiment comporte un vide sanitaire dans le secteur 1957 et deux niveaux pour les deux secteurs évalués. Le bâtiment a une superficie intérieure totale d'environ 14 500 pi<sup>2</sup>.

Dans le présent rapport, nous présentons les différents secteurs du bâtiment de façon distincte afin de dresser le portrait de chacune de vos installations.

---

<sup>2</sup> Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail. (2001). *Les bioaérosols en milieu de travail : guide d'évaluation, de contrôle et de prévention*. Montréal, Québec : IRSST – Direction des communications.

<sup>3</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2002). *Les risques à la santé associés à la présence de moisissures en milieu intérieur*. Institut national de santé publique du Québec.

<sup>4</sup> Association canadienne de la construction. (2004). *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction, Guide 82*. Ottawa, Ontario : Association canadienne de la construction.

## 4.2 Endroits inaccessibles

La toiture du bâtiment était inaccessible lors du relevé en raison des conditions climatiques hivernales. Certains équipements tels que des luminaires n'étaient également pas accessibles en raison de leur hauteur.

## 5.0 MÉTHODOLOGIE

### 5.1 Généralités

Le Groupe Gesfor est entré dans chaque local, couloir, aire de service, etc., accessible, afin de déterminer la présence de matières dangereuses. Le cas échéant, Le Groupe Gesfor a consigné toute information pertinente, comme la quantité approximative, l'emplacement et l'état des matériaux ou des équipements ainsi que la description et la localisation des échantillons. Il est à noter que Le Groupe Gesfor a calculé les quantités à partir de ses observations. Le Groupe Gesfor s'est basé sur les plans de récolement, lorsque ces derniers étaient disponibles.

### 5.2 Amiante

#### 5.2.1 Échantillonnage de matériaux

Le Groupe Gesfor a vérifié la présence, l'emplacement et l'état des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Le Groupe Gesfor a échantillonné les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante selon la méthode de l'échantillonnage en vrac, qui consiste à prélever un ou plusieurs échantillons représentatifs de matériaux pouvant contenir de l'amiante.

Tous les matériaux ont été échantillonnés selon les exigences du *Guide explicatif sur les nouvelles dispositions réglementaires – Gestion sécuritaire de l'amiante*, rédigé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en mai 2013. Ce guide est celui qui encadre l'application de la législation au Québec. Il fait référence à plusieurs normes existantes, dont le protocole de la United States Environmental Protection Agency (USEPA), daté de décembre 1985.

Le Guide de la CNESST établit notamment le nombre d'échantillons à prélever afin d'obtenir un pourcentage de probabilité acceptable permettant de déterminer si un matériau contient ou non de l'amiante. C'est dans ce cadre qu'il a défini les zones présentant des similitudes d'ouvrage (communément appelées « ZPSO », équivalent à un secteur, à une aile ou à un étage d'un bâtiment) pour l'échantillonnage en série de certains types de matériaux.

À titre d'exemple, le Guide mentionne que les flocages doivent être échantillonnés à raison de deux (2) échantillons par ZPSO et les matériaux mélangés sur place, comme les plâtres et les crépis cimentaires, à raison de neuf (9) échantillons par ZPSO. Concernant les calorifuges, il est recommandé de prélever trois (3) échantillons pour les sections rectilignes d'un même système et un (1) échantillon pour les sections irrégulières d'un même système. Enfin, s'agissant des autres produits manufacturés, il est nécessaire de prélever un (1) échantillon par type de matériau visuellement distinct.

Dans le cas particulier des carreaux de plancher en vinyle, s'ils étaient de même motif et dans un même dégradé de couleur (ex. : beige foncé, beige clair et brun foncé), ils ont été considérés comme un seul et même type de matériau. De plus, peu importe leur motif et leur couleur, les carreaux n'ont pas été échantillonnés s'ils se trouvaient en nombre négligeable (insertion de moins de 10 carreaux).

### 5.2.2 Analyse des échantillons

L'analyse de tous les échantillons en vrac, excepté ceux de carreaux de plancher en vinyle, a été réalisée par microscopie en lumière polarisée (MLP) selon la méthode 244 de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) ou selon une méthode équivalente, comme l'exige le Règlement sur la santé et la sécurité du travail.

Toutefois, si un échantillon d'une même série prélevée dans une ZPSO s'est avéré contenir de l'amiante, l'analyse des autres échantillons de ladite ZPSO n'a pas été effectuée. Le Groupe Gesfor a alors considéré que tous les échantillons de cette même série prélevée dans la ZPSO contenaient de l'amiante.

Si les murs et les plafonds se révèlent contenir de l'amiante dans au moins un (1) échantillon d'une même ZPSO, les retombées constituées du même matériau seront également considérées comme contenant de l'amiante.

Les échantillons en vrac de carreaux de vinyle ont quant à eux été analysés par MLP selon la méthode 244 de l'IRSST et, lorsque les résultats étaient négatifs, par microscopie électronique en transmission (MET) en suivant la méthode d'analyse ELAP 198.4 du Wadsworth Center, New York State Department of Health. Selon l'IRSST, la MET permet de conclure hors de tout doute à l'absence de fibres d'amiante dans ce type de matériaux.

Le laboratoire chargé des analyses est reconnu par l'IRSST et participe à un programme de contrôle de qualité interlaboratoire concernant les méthodes d'identification de l'amiante dans les échantillons en vrac.

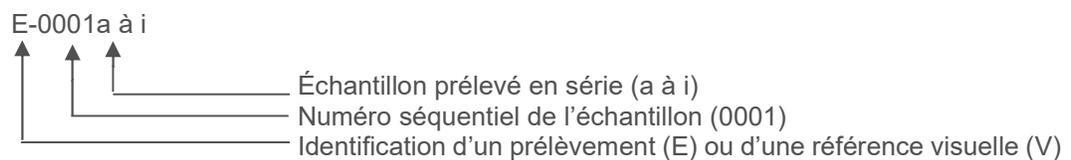
### 5.2.3 Nomenclature des échantillons

Les échantillons ont tous un numéro séquentiel unique débutant à 0001. S'agissant d'échantillons prélevés en série, le numéro est accompagné d'un suffixe, à savoir une lettre minuscule (par exemple, pour neuf échantillons d'un même matériau d'une ZPSO, on utilise les lettres « a » à « i »).

Dans le registre d'amiante de l'annexe III-A du présent rapport, les échantillons sont indiqués à l'aide d'un préfixe « E » dans le cas où ils ont été prélevés et à l'aide d'un préfixe « V » dans le cas où ils étaient visuellement identiques à un matériau échantillonné. Dans ce deuxième cas, le résultat d'analyse de l'échantillon de matériau prélevé est également applicable à toutes les références visuelles faites audit matériau.

Voici un exemple de nomenclature :

#### Numérotation des échantillons de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante



Quand il s'agit d'une référence à un autre rapport que Le Groupe Gesfor a rédigé ou au rapport d'une autre firme, le numéro d'échantillon original du rapport précédent du Groupe Gesfor ou du rapport de l'autre firme apparaît entre parenthèses précédé de la lettre « V », comme dans l'exemple suivant : V(E-0001).

Dans le cadre d'une identification visuelle, trois codes sont applicables :

- V-0000 : Reconnu sans amiante. Ce code concerne les matériaux qui sont connus dans l'industrie pour être exempts d'amiante, comme le béton ou la fibre de verre;
- V-9000 : Reconnu comme amiante. Ce code s'applique aux matériaux, échantillonnés ou non, qui contiennent de l'amiante selon des preuves vérifiables au sens de la législation;
- V-9500 : Amiante présumé. Ce code s'applique aux matériaux qui sont susceptibles de contenir de l'amiante au sens de la législation, mais n'ont pas été échantillonnés.

### 5.2.4 Matériaux exclus du relevé

Certains matériaux n'ont pas été échantillonnés. Les preuves documentaires requises pour ces matériaux sont disponibles dans l'annexe VII du présent rapport; leur référence apparaît également dans la colonne « Document de preuve » du registre d'amiante dans l'annexe III-A de ce rapport.

Un certain nombre de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas été échantillonnés en raison des limites imposées par l'accessibilité, la portée et la méthodologie de l'évaluation. S'ils se trouvent dans le bâtiment, il faut partir du principe qu'ils contiennent de l'amiante jusqu'à ce que l'échantillonnage et l'analyse démontrent le contraire. Les matériaux présumés contenir de l'amiante incluent :

- les matériaux de toiture, le carton bitumé et le goudron;
- les enduits de lissage pour plancher de béton;
- les composants ou le câblage électriques dans les centres de commande des moteurs, les disjoncteurs, les moteurs ou les luminaires ainsi que les isolants de câblage;
- les composants en plastique moulé (ex. : dessus des comptoirs de laboratoire);
- les matériaux réfractaires et les isolants situés dans les chaudières, les incinérateurs et les cheminées;
- les isolants situés sous le revêtement métallique des chaudières et des réservoirs;
- la vermiculite se trouvant dans les cavités des murs en blocs de béton;
- les adhésifs et le mastic pour conduits de ventilation;
- les peintures et les revêtements renforcés de fibre;
- les produits de papier;
- les planches de soffites et les bordures de toit;
- les joints d'étanchéité dynamique, les joints statiques et les cordes;
- les portes coupe-feu ou les revêtements métalliques résistants au feu;
- les amortisseurs de vibrations sur les équipements de CVCA.

### **5.3 Plomb**

#### *5.3.1 Identification visuelle d'équipements*

Le Groupe Gesfor a procédé à une inspection visuelle des équipements susceptibles de contenir du plomb selon leur aspect, leur date d'installation et la connaissance des usages qui en étaient faits dans le passé. Aucun échantillonnage ni démantèlement d'équipement pouvant contenir du plomb n'a été effectué.

### 5.3.2 Échantillonnage de matériaux

À la demande du Client, ont été échantillonnées les peintures principales appliquées sur les murs, les plafonds, les cadres de porte et les planchers de béton. Le Groupe Gesfor a procédé selon la méthode d'échantillonnage en vrac, qui consiste à prélever un (1) échantillon représentatif par couleur de peinture et par substrat (type de matériau sur lequel la peinture est appliquée). Il a été nécessaire de prélever environ 25 g de peinture par échantillon, en excluant le substrat.

### 5.3.3 Analyse des échantillons

Les échantillons de peinture ont été analysés par spectrométrie de masse à source ionisante au plasma d'argon (ICP-MS) selon la méthode MA.200 – Mét. 1.2 du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ) afin de déterminer leur teneur en plomb.

Lorsque la concentration en plomb obtenue est de 100 mg/kg ou plus, les peintures sont par la suite analysées pour leur potentiel de lixiviation. En effet, en deçà de cette teneur, même si tout le plomb était soluble, il serait impossible de dépasser la limite de 5 mg/L définie dans le RMD. Cette analyse est réalisée selon la méthode MA.100 – Lix.com. 1.1 du CEAEQ afin de déterminer si ces peintures doivent être considérées comme des matières dangereuses.

Le laboratoire chargé des analyses a reçu l'agrément du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour ce type d'analyses. Les résultats sont exprimés en milligramme par kilogramme (mg/kg).

### 5.3.4 Nomenclature des échantillons

Les échantillons de peintures susceptibles de contenir du plomb sont identifiés par la lettre « P » suivie d'un numéro séquentiel unique débutant à 01 dans les certificats d'analyse et sur les plans.

Dans le registre de plomb de l'annexe III-B du présent rapport, les échantillons sont indiqués à l'aide d'un préfixe « P » dans le cas où ils ont été prélevés et à l'aide d'un préfixe « V » dans le cas où ils étaient visuellement identiques à une peinture échantillonnée. Dans ce deuxième cas, le résultat d'analyse de l'échantillon de peinture prélevé est également applicable à toutes les références visuelles faites audit matériau.

### 5.3.5 Matériaux et équipements exclus du relevé

Un certain nombre de matériaux et d'équipements susceptibles de contenir du plomb n'ont pas été identifiés en raison des limites imposées par la portée et la méthodologie de l'évaluation. S'ils se trouvent dans le bâtiment, ils doivent être considérés comme présumés contenir du plomb jusqu'à preuve du contraire. Ces matériaux et équipements incluent :

- les composants électriques tels que les capuchons de connexion, les gaines de câble optique, les conducteurs de terre et les soudures;
- les soudures à la jonction des tuyaux;
- l'émail des carreaux de céramique.

## 5.4 Mercure

Les équipements susceptibles de contenir du mercure ont été identifiés en fonction de leur aspect, de leur utilisation passée et de la date de construction du bâtiment. Ces équipements n'ont pas été démantelés. Aucun échantillon n'a été prélevé.

## 5.5 Biphényles polychlorés

### 5.5.1 Identification visuelle d'équipements

Le Groupe Gesfor a procédé à une inspection visuelle des équipements pouvant contenir des BPC selon leur aspect, leur date d'installation et la connaissance des usages qui en étaient faits dans le passé.

Le Groupe Gesfor a vérifié l'étiquette des ballasts de luminaire. Le cas échéant, Le Groupe Gesfor a comparé les informations inscrites à celles du document intitulé *Identification des ballasts et des condensateurs contenant des BPC* qu'a rédigé Environnement et Changement climatique Canada afin de déterminer si ces équipements contenaient des BPC.

### 5.5.2 Échantillonnage de matériaux

Le Groupe Gesfor n'a pas échantillonné les joints d'étanchéité susceptibles de contenir des BPC des portes et des fenêtres qui étaient situés à l'extérieur du bâtiment afin de ne pas abîmer l'étanchéité du bâtiment.

### 5.5.3 Matériaux et équipements exclus du relevé

Un certain nombre de matériaux et d'équipements susceptibles de contenir des BPC n'ont pas été identifiés en raison des limites imposées par la portée et la méthodologie de l'évaluation. S'ils se trouvent dans le bâtiment, ils doivent être considérés comme présumés contenir des BPC jusqu'à preuve du contraire. Ces matériaux et équipements incluent :

- les câbles imprégnés d'huile;
- les bornes électriques à haute tension (boîtes d'extrémité);
- les régulateurs de tension et les condensateurs;
- les fluides hydrauliques;
- les peintures;
- les lubrifiants.

### 5.6 Substances appauvrissant la couche d'ozone

Le Groupe Gesfor a vérifié les unités de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA), qui sont susceptibles de contenir les fluides frigorigènes R-11, R-12, R-22, R-123 ou R-134, ainsi que les extincteurs d'incendie, qui peuvent contenir de l'halon.

Le Groupe Gesfor a examiné l'étiquette du fabricant, le numéro de série, la fiche technique ou le registre d'entretien de ces équipements afin de noter le type d'halocarbures, et a comparé les informations à la liste des SACO présentée dans l'annexe 1 du Règlement fédéral sur les halocarbures (DORS/2003-289) afin de déterminer si la substance était inscrite comme étant une SACO. Aucun échantillon n'a été prélevé.

### 5.7 Silice

Le Groupe Gesfor a effectué une inspection visuelle des matériaux susceptibles de contenir de la silice cristalline libre (couramment utilisée dans le sable de construction), comme le béton, le mortier, la brique, la maçonnerie, la céramique, le coulis, le granit, la pierre et l'asphalte, en fonction de leur utilisation passée et actuelle. Aucun échantillon n'a été prélevé.

## 5.8 Moisissures

Le Groupe Gesfor a procédé à une inspection visuelle des locaux accessibles afin de déterminer si des matériaux y étaient possiblement contaminés par une croissance de moisissures. Cette partie de l'évaluation est fondée sur l'aspect des matériaux, comme des taches (placoplâtre cerné), une coloration (bois noirci) ou une décoloration (moquette défraîchie) ou d'autres types de dégradation (peinture écaillée, plâtre fendillé), et sur la présence d'odeurs suspectes. Le Groupe Gesfor n'a effectué aucune inspection intrusive pour tenter de trouver une croissance de moisissures non visibles.

## 6.0 RÉSULTATS

Pour une information complète sur les matières dangereuses, sur les actions à mener et sur les mesures de protection à respecter, se référer aux registres présentés dans les annexes III-A, III-B et III-C du présent rapport. L'information traitée est présentée secteur par secteur dans tous les registres. Il est important de noter que l'information est par conséquent donnée pour chaque secteur dans son ensemble. À titre d'exemple, lorsque plusieurs bureaux sont dans un même secteur, il est impossible d'indiquer exactement dans quel bureau de ce secteur ont été observés les matériaux identifiés dans le registre.

Les résultats d'analyse des échantillons prélevés sont présentés dans les annexes IV-A et IV-B de ce rapport.

Les relevés photographiques des matières dangereuses se trouvent dans les annexes V-A, V-B et V-C du présent rapport.

Les matériaux échantillonnés sont identifiés sur les plans de localisation apparaissant dans l'annexe VI de ce rapport. Ces plans ont été fournis par le Client et ont été dessinés dans AutoCAD par Le Groupe Gesfor selon les croquis effectués sur place par la technicienne.

## 7.0 RECOMMANDATIONS

Toutes les recommandations du Groupe Gesfor sont fondées sur les résultats obtenus, sur l'information issue du Code de sécurité pour les travaux de construction et sur son jugement professionnel.

### 7.1 Amiante

Tous les matériaux qui n'ont pas été échantillonnés ou qui sont présumés contenir de l'amiante doivent l'être immédiatement avant leur enlèvement.

Afin de guider le Client dans les corrections à effectuer et les mesures de protection à mettre en place pour la manipulation des matériaux contenant de l'amiante ou présumés en contenir, se référer à l'information apparaissant dans les colonnes « État (Action) » et « Type de chantier » du registre d'amiante disponible dans l'annexe III-A du présent rapport.

### 7.1.1 Paramètres d'évaluation et fondement des recommandations

Chacune des actions établies est fonction de paramètres (visibilité, friabilité, état, accessibilité et activité autour), définis dans l'annexe II du présent document.

### 7.1.2 Classification des travaux

De façon générale, pour chaque matériau contenant ou présumé contenir de l'amiante identifié, Le Groupe Gesfor évalue le type de travaux nécessaires à sa réparation ou à son enlèvement, le cas échéant. Cette évaluation est réalisée en fonction du volume de débris qui sera généré et du type d'amiante présent. Le Code de sécurité pour les travaux de construction définit trois niveaux de risque en matière de manipulation ou d'enlèvement de matériaux contenant de l'amiante, soit les travaux à risque Faible, à risque Modéré et à risque Élevé. Ce que Le Groupe Gesfor appelle ci-dessous le risque Élevé Allégé constitue une particularité, prévue dans l'article 3.23.16.1 du CSTC. Le type de travaux requis pour intervenir sur les matériaux contenant de l'amiante ou présumés en contenir apparaît alors par produit dans la colonne « Type de chantier » du registre d'amiante présenté dans l'annexe III-A du présent rapport.

Le tableau suivant présente brièvement ces différents types de chantiers par niveau de risque :

<b>Risque Faible</b>	Matériaux non friables et qui le demeurent (y compris durant l'enlèvement) <sup>5</sup>
<b>Risque Modéré</b>	Matériaux friables : de 0 m <sup>3</sup> (0 pi <sup>3</sup> ) à 0,03 m <sup>3</sup> (1 pi <sup>3</sup> ) de débris de matériaux contenant de l'amiante générés, peu importe le type d'amiante, par la méthode du sac à gants ou de l'enclos de travail en pression négative  Calorifuges contenant de l'amiante chrysotile : utilisation du sac à gants, sans limite de volume de débris générés  Panneaux en placoplâtre dont le ciment à joint contient de l'amiante, peu importe son type : enlèvement sans limite de volume de débris générés
<b>Risque Élevé Allégé</b>	Matériaux friables : de 0,03 m <sup>3</sup> (1 pi <sup>3</sup> ) à 0,3 m <sup>3</sup> (10 pi <sup>3</sup> ) de débris de matériaux contenant de l'amiante, peu importe son type
<b>Risque Élevé</b>	Matériaux friables : plus de 0,3 m <sup>3</sup> (10 pi <sup>3</sup> ) de débris de matériaux contenant de l'amiante, peu importe son type

<sup>5</sup> Il est à noter que les travaux d'enlèvement des panneaux de placoplâtre dont le ciment à joint contient de l'amiante ne peuvent plus être réalisés à risque Faible depuis le 28 avril 2022, date à laquelle le Code de sécurité pour les travaux de construction a été modifié en ce sens.

### 7.1.3 Exigences générales

Aucune loi ni aucun règlement ne requièrent de procéder à l'enlèvement systématique des matériaux contenant de l'amiante ou présumés en contenir. En revanche, la législation du 6 juin 2013 exige la réparation de ceux qui sont endommagés et peuvent libérer des fibres d'amiante dans l'air ambiant.

Si le personnel interne est chargé d'exécuter des travaux en condition Amiante, il est nécessaire de préparer un plan de travail relatif à la réparation ou à l'enlèvement des matériaux contenant de l'amiante ou présumés en contenir. Ce plan doit inclure une formation sur les travaux de désamiantage. En effet, selon la législation en vigueur, la formation est obligatoire pour toute personne susceptible de manipuler des matériaux contenant de l'amiante ou présumés en contenir. Le plan de travail doit par ailleurs inclure une procédure détaillant les méthodes de réparation et d'enlèvement choisies.

Si le personnel interne n'exécute pas les travaux en condition Amiante, une entreprise spécialisée dans le domaine du désamiantage doit être engagée afin de procéder aux travaux.

Si des travaux majeurs doivent être exécutés par un entrepreneur spécialisé sur des matériaux présumés contenir de l'amiante, ceux-ci doivent obligatoirement être échantillonnés et analysés au préalable, comme le prescrit la législation. En revanche, s'il s'agit de travaux mineurs exécutés par le personnel d'entretien du bâtiment en respectant une procédure en condition Amiante, l'échantillonnage et l'analyse des matériaux présumés contenir de l'amiante ne sont pas obligatoires.

Plus largement, la législation exige que les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante soient vérifiés pour la présence d'amiante avant qu'un travail pouvant générer de la poussière d'amiante ne soit entrepris. Par conséquent, tous les matériaux n'ayant pas été caractérisés précédemment ou dans le cadre de la présente évaluation devront être échantillonnés avant d'entreprendre tous travaux.

Enfin, la législation exige l'implantation d'un registre de l'amiante, qui doit être mis à jour tous les deux ans pour les flocages et les calorifuges accessibles. Il est recommandé de procéder à la mise à jour des autres matériaux de façon simultanée. Il est également nécessaire de mettre à jour le registre lorsque des travaux en présence d'amiante sont effectués. L'employeur doit conserver le registre tant que le bâtiment est sous son autorité et il doit mettre ce registre à la disposition des travailleurs œuvrant dans l'établissement et de leurs représentants.

## 7.2 Plomb

Afin de guider le Client dans les corrections à effectuer et les mesures de protection à mettre en place, se référer à l'information apparaissant dans les colonnes « État du matériau » et « Action » du registre de plomb pour les peintures qui est disponible dans l'annexe III-B du présent rapport.

Les peintures présumées contenir du plomb doivent être échantillonnées et être analysées pour la teneur en plomb avant tous travaux. Cette recommandation correspond à l'action 1 du registre.

### 7.2.1 Protection des travailleurs

Il est recommandé que toutes les interventions sur les peintures dont la teneur en plomb est égale ou supérieure à la valeur limite de référence de 1 000 mg/kg au sens du RPD soient effectuées en portant une protection vestimentaire et respiratoire adéquate, en s'assurant que cette dernière protège les travailleurs à la fois des poussières ou des fumées de plomb et des risques liés à l'intervention elle-même, conformément au *Guide de prévention – L'exposition au plomb*, de la CNESST. Cependant, toutes les peintures contenant du plomb pourraient représenter un risque pour la santé des travailleurs en fonction des travaux à réaliser. Par conséquent, dès que du plomb est détecté dans une peinture, toute intervention sur cette dernière devrait être effectuée selon les recommandations d'une personne compétente en la matière afin de déterminer la nécessité de mettre en place des procédures de travail particulières conformément aux recommandations du *Guide de prévention – L'exposition au plomb*, de la CNESST. Les travaux de coupe, de meulage, de perçage, de démolition, de dégarnissage, de décapage ou d'enlèvement par jet de sable ou par toute autre méthode abrasive sur une peinture contenant du plomb doivent être considérés comme étant à risque. Cette recommandation correspond à l'action 3 du registre de plomb pour les peintures.

Le RSST stipule que les travailleurs ne doivent pas être exposés à une concentration de plomb dans l'air supérieure à 0,05 mg/m<sup>3</sup> pendant une période de huit heures par jour en fonction d'une semaine de travail de 40 heures (valeur d'exposition moyenne pondérée ou VEMP) sans porter d'appareil de protection respiratoire. Il est à noter que, selon l'article 42 du RSST, lorsqu'un travailleur est exposé à une substance comme le plomb, une telle exposition doit être réduite à son minimum, et ce, même si les concentrations relevées sont conformes aux normes. De plus, conformément au Guide susmentionné et à l'article 3.2.12 du CSTC, des douches et des vestiaires doubles devront être mis à la disposition des travailleurs, si les tâches effectuées exposent ces derniers à des poussières ou vapeurs de plomb.

Il est recommandé de réparer toutes les peintures endommagées dont la teneur en plomb est supérieure à la limite de détection de la méthode de laboratoire. En revanche, les peintures en bon état ne requièrent aucune réparation. Ces recommandations correspondent respectivement aux actions 4 et 5 du registre de plomb pour les peintures.

### 7.2.2 Protection de l'environnement

Les peintures évaluées ne sont pas des matières dangereuses au sens du RMD. Elles ne présentent donc pas de risque pour l'environnement et peuvent être éliminées comme déchets courants dans un lieu d'enfouissement technique (LET).

Cette recommandation correspond à l'action 6 du registre de plomb pour les peintures.

Par ailleurs, les matériaux recyclables, comme la maçonnerie, la pierre, la brique ou le béton, s'ils sont recouverts de peinture contenant du plomb et qu'ils ne sont pas au préalable décapés, ne pourront pas être réutilisés ou recyclés en vertu des *Lignes directrices relatives à la gestion de béton, de brique et d'asphalte issus de travaux de construction et de démolition et des résidus du secteur de la pierre de taille*, émises par le MELCCFP.

Les composants contenant du plomb tels que les accumulateurs devraient être recyclés au terme de leur vie utile ou avant la démolition d'un bâtiment.

### 7.3 Mercure

Ne pas briser les lampes contenant du mercure ou séparer le mercure liquide des composants. Récupérer et recycler le mercure provenant des lampes fluorescentes qui sont hors d'usage. Le mercure sous toutes ses formes est considéré comme un déchet dangereux et doit être éliminé selon la réglementation provinciale en vigueur.

### 7.4 Biphényles polychlorés

Lors de l'enlèvement des luminaires, examiner les ballasts pour déterminer s'ils contiennent des BPC. S'ils ne sont pas clairement étiquetés comme étant exempts de BPC ou s'ils sont susceptibles de contenir des BPC, les ballasts doivent être emballés et envoyés vers un centre de destruction approuvé par les autorités fédérales.

### 7.5 Substances appauvrissant la couche d'ozone

Tous les fluides frigorigènes classés comme contenant des halocarbures doivent être manipulés, recyclés et éliminés conformément à la législation provinciale. En ce qui concerne ceux qui se trouvent dans un équipement en fonction, ils doivent être gérés selon les exigences de la législation, qui incluent une inspection, la tenue d'un registre, des essais d'étanchéité et la mention de tout déversement.

Le Règlement sur les halocarbures contient une liste des SACO et prévoit des procédures de manipulation précises.

Par ailleurs, conformément au Règlement fédéral sur les halocarbures, toute personne qui se propose de désassembler ou de mettre hors service un système doit, au préalable, récupérer les halocarbures dans un contenant conçu et fabriqué pour être réutilisé et pour contenir le type d'halocarbures en cause.

## 7.6 Silice

Le dérangement de produits contenant de la silice par des activités de construction peut occasionner une exposition excessive à la silice aéroportée, spécialement si les travaux sont exécutés à l'intérieur et à sec. Couper, meuler, percer ou démolir des matériaux contenant de la silice sont des tâches pour lesquelles le port d'un appareil de protection respiratoire approprié et l'application de méthodes de travail sécuritaires sont recommandés.

## 7.7 Moisissures

Le Groupe Gesfor recommande de remplacer les carreaux insonorisants de plafond qui sont susceptibles d'être contaminés par une croissance de moisissures en suivant, selon la quantité de matériaux affectés, la procédure de décontamination de niveau I ou II établie dans les *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction – ACC 82-2004* de l'Association canadienne de la construction (ACC).

Des signes de croissance de moisissures suspectées ont été observés dans les secteurs affectés par les travaux prévus sur les plafonds, les murs et la structure dans le secteur 1957 ainsi que sur les murs et la structure à l'étage sur secteur 1960. Le Groupe Gesfor recommande d'effectuer une étude plus approfondie aux endroits où une croissance de moisissures est suspectée. Cette étude servira à identifier la source de toute contamination, à remédier à ce problème dans le but d'éviter toute croissance de moisissures future et à déterminer l'ampleur de toute contamination réelle pour l'enlèvement de matériaux (les sections atteintes peuvent être plus étendues que celles observées [ex. : derrière un mur de placoplâtre]).

Suivre des précautions particulières et protéger les travailleurs selon des méthodes respectant les *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction – ACC 82-2004* de l'Association canadienne de la construction (ACC).

L'enlèvement d'une petite quantité de matériaux contaminés par une croissance de moisissures (superficie inférieure à 10 pi<sup>2</sup>) doit être effectué en suivant la procédure de décontamination fongique de niveau I qui est décrite dans les *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction – ACC 82 2004* publiées par l'Association canadienne de la construction (ACC). En revanche, l'enlèvement d'une plus grande quantité de matériaux contaminés par une croissance de moisissures doit être réalisé selon la procédure de niveau II (superficie entre 10 pi<sup>2</sup> et 100 pi<sup>2</sup>) ou la procédure de niveau III (superficie supérieure à 100 pi<sup>2</sup>).

## 8.0 CONCLUSION

À la suite de l'évaluation effectuée dans l'hôtel de ville pour DG3A Architectes, Le Groupe Gesfor recommande de procéder à la gestion des matières dangereuses à l'aide des recommandations du présent rapport et demeure à la disposition du Client afin de le soutenir dans ces actions.

## 9.0 LIMITATIONS

### 9.1 Limitations contractuelles

Ce rapport est soumis aux modalités et aux conditions régissant l'entente conclue entre le Client et Le Groupe Gesfor.

L'information fournie par Le Groupe Gesfor n'est destinée qu'à l'usage du Client. Le Groupe Gesfor ne fournira ni ne divulguera aucun résultat ni aucune information à quelque partie que ce soit, à moins que la loi ne le prescrive. Toute utilisation par une tierce partie des rapports ou des documents dont Le Groupe Gesfor est l'auteur, ou le fait qu'une tierce partie se fie à ces derniers, ou encore que des décisions soient prises en se basant sur ceux-ci est l'entière responsabilité de ladite tierce partie. Le Groupe Gesfor ne peut aucunement être tenu responsable des dommages subis par une tierce partie à la suite de décisions qu'elle aurait prises et d'actions qu'elle aurait menées. Le Groupe Gesfor n'offre aucune autre garantie expresse ou implicite.

Le travail accompli par Le Groupe Gesfor a été effectué en vertu des méthodes d'ingénierie et des pratiques scientifiques appliquées dans la zone géographique au moment où il a été réalisé. L'entente conclue avec le Client ainsi que la transmission au Client de rapports ou de résultats, verbalement ou par écrit, excluent toute garantie, expresse ou implicite. Le Client reconnaît que les composants inaccessibles et les conditions non visibles peuvent être différents de ceux trouvés ou inspectés. Le Groupe Gesfor ne peut commenter que les conditions environnementales étudiées à la date (aux dates) à laquelle (auxquelles) l'évaluation a eu lieu. L'évaluation a ciblé les zones d'intérêt que le Client a signalées ou celles définies dans l'offre de service du Groupe Gesfor. Il est possible que d'autres zones d'intérêt existent, mais elles n'ont pas été examinées dans le cadre de cette étude.

Le Groupe Gesfor ne fait aucune autre représentation, de quelque nature que ce soit, notamment quant à la portée juridique des résultats de cette évaluation ou à d'autres questions de droit mentionnées dans ce rapport, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, la propriété de tout immeuble ou l'application de toute loi aux éléments exposés dans les présentes. En ce qui concerne les questions de conformité légale, il est à souligner que les lois et règlements sont sujets à interprétation, et que ces interprétations peuvent évoluer dans le temps. Le Groupe Gesfor décline toute responsabilité quant à des conséquences financières indirectes sur les transactions ou la valeur des propriétés, ou encore sur les exigences relatives aux mesures de relance et aux coûts.

La responsabilité du Groupe Gesfor ou de son personnel se limitera aux frais assumés ou aux dommages réels subis par le Client, le moins élevé des deux montants devant être retenu. Le Groupe Gesfor ne sera pas responsable des dommages consécutifs ou indirects, mais uniquement des dommages résultant de sa propre négligence. Le Groupe Gesfor ne pourra être tenu responsable des pertes et dommages subis si le Client n'a pas, dans un délai de trois ans suivant la date de découverte de la réclamation au sens du Code civil du Québec, engagé de poursuites judiciaires contre le Consultant dans le but d'être indemnisé pour lesdites pertes ou lesdits dommages.

## 9.2 Limitations de l'évaluation

La nature souvent complexe de la construction d'un bâtiment rend l'accès à certains éléments difficile et impose par conséquent des limites au présent relevé. Certaines conditions existantes pourraient ne pas avoir été identifiées, n'étant pas apparentes lors de l'intervention. Néanmoins, les observations de site, les mesures et les analyses sont considérées comme suffisamment détaillées pour que Le Groupe Gesfor puisse procéder à une évaluation générale des matières dangereuses dans les zones visitées. Le Groupe Gesfor garantit que les constatations et les conclusions se trouvant dans ce document ont été préparées dans le respect des méthodes générales d'estimation des risques au niveau des matières dangereuses. Le Groupe Gesfor croit par ailleurs que l'information recueillie au cours du relevé au sujet de cette propriété est exacte selon les normes actuelles définies dans l'industrie, sans pour autant pouvoir garantir qu'elle soit complète ou précise. Aucune autre garantie n'est sous-entendue ou émise.

Étant donné qu'il est difficile de vérifier chacune des sections de matériaux, Le Groupe Gesfor a procédé à l'identification de ces derniers à partir de l'échantillonnage en vrac et des résultats d'analyse, de l'observation visuelle ainsi que de son jugement professionnel.

Le travail d'identification comporte les limites suivantes :

1. Le relevé n'inclut pas les tuyaux ou les services enfouis, dont les matériaux pourraient contenir des matières dangereuses, se trouvant dans les vides ou gaines techniques;
2. Le relevé n'inclut pas les éléments et matériaux inaccessibles présents dans les murs et les plafonds;
3. Les matériaux visuellement reconnus comme étant exempts de matières dangereuses n'ont pas été échantillonnés;
4. Les quantités ou dimensions relevées dans le cadre de la présente évaluation sont approximatives;
5. La présence de matières dangereuses n'a pas été vérifiée à l'intérieur des équipements (ex. : chaudières, portes coupe-feu, freins, etc.);
6. Les produits entreposés susceptibles de contenir des matières dangereuses n'ont pas été vérifiés pendant l'évaluation.

**ANNEXE I**  
**Information générale sur l'amiante**

## 1.0 HISTORIQUE

L'amiante est un minéral qualifié de résistant, voire d'indestructible, car il supporte la traction, l'action corrosive des produits chimiques et de très hautes températures. En plus de ces grandes qualités d'isolant thermique et électrique, son coût est relativement bas. Une fois les fibres extraites, il ne nécessite pas de procédé de transformation sophistiqué pour sa mise en marché.

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'utilisation de l'amiante a ainsi pris de l'ampleur. En 1950, les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)<sup>1</sup> ont approuvé l'amiante comme isolant ignifuge, c'est-à-dire ininflammable. Depuis 1950, ses emplois sont divers : comme freins d'automobile, comme ignifuge dans la construction, comme isolant thermique, etc. Dans les années 1970, son utilisation a diminué en raison du risque potentiel pour la santé, mais on pouvait encore le trouver jusqu'en 1985.

Le seul type d'amiante extrait au Canada est le chrysotile (amiante blanc), tandis que l'amosite et la crocidolite (respectivement, amiante brun et amiante bleu) étaient importées principalement de l'Afrique du Sud. Même si le Canada est uniquement producteur de chrysotile, l'on peut trouver de l'amosite et de la crocidolite dans d'aussi grandes proportions dans les matériaux. Le prix de vente des trois types d'amiante étant très similaire sur le marché canadien, les ingénieurs et architectes utilisaient souvent l'un ou l'autre selon leur préférence.

## 2.0 GESTION DE L'AMIANTE

Plusieurs lois et règlements ont été adoptés dans le but de protéger les individus contre les risques relatifs à l'exposition aux fibres d'amiante. Ces risques consistent principalement en l'apparition de maladies telles que la fibrose, l'amiantose, le cancer du poumon et le mésothéliome. Par ailleurs, la concentration de fibres dans l'air, le type d'amiante et la durée d'exposition aux fibres d'amiante sont des facteurs importants dans le développement de maladies liées à l'amiante. Enfin, le tabagisme associé à une exposition à l'amiante augmente jusqu'à 90 fois le risque de développer un cancer du poumon.

La Loi sur la santé et la sécurité du travail (RLRQ, c. S-2.1), le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RLRQ, c. S-2.1, r. 13) et le Code de sécurité pour les travaux de construction (RLRQ, c. S-2.1, r. 4) sont les textes légaux qui régissent la gestion des matériaux contenant de l'amiante au Québec.

---

<sup>1</sup> Filiale canadienne d'une association américaine regroupant les compagnies d'assurance.

La législation québécoise stipule que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Il est entre autres exigé des employeurs :

- qu'ils implantent un registre avant le 6 juin 2015 identifiant les flocages et les calorifuges contenant de l'amiante dans les bâtiments construits respectivement avant le 15 février 1990 et le 20 mai 1999;
- que tous les autres matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante soient vérifiés avant qu'un travail susceptible d'émettre de la poussière ne soit entrepris, et que cette information soit incluse dans le registre;
- qu'une mise à jour du registre soit ensuite effectuée tous les deux ans pour les flocages et calorifuges, excepté si ces matériaux sont entièrement enfermés dans un ouvrage permanent et étanche aux fibres et que l'accès auxdits matériaux ne soit possible que par une opération destructive de l'ouvrage;
- qu'ils conservent le registre tant que le bâtiment est sous leur autorité et qu'ils mettent ce registre à la disposition des travailleurs œuvrant dans l'établissement et de leurs représentants.

Par ailleurs, les articles 22.1, 217.1 et 219 du Code criminel (L.R.C. 1985, c. C-46) sur la diligence raisonnable obligent toute personne dirigeant l'exécution d'un travail à prendre les mesures nécessaires pour éviter les blessures corporelles et les maladies professionnelles.

En effectuant l'évaluation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, en formant adéquatement le personnel chargé d'effectuer les travaux, en procédant à la réparation ou à l'enlèvement des matériaux contenant de l'amiante endommagés, puis en mettant sur pied un programme de gestion de l'amiante et en l'appliquant, les gestionnaires de bâtiment s'assurent de gérer de façon proactive les risques liés à l'exposition aux fibres d'amiante.

### 3.0 DÉFINITIONS

<b>Actinolite</b>	Type d'amiante faisant partie du groupe des amphiboles.
<b>Amiante</b>	Forme fibreuse des silicates minéraux appartenant aux roches métamorphiques du groupe des serpentines et du groupe des amphiboles.
<b>Amosite</b>	Type d'amiante faisant partie du groupe des amphiboles.
<b>Amphiboles de Libby</b>	Fibres d'amiante majoritairement de types winchite, richtérite et trémolite qui se retrouvent de façon naturelle dans la mine de Libby au Montana (É.-U.), où est exploitée la vermiculite.

<b>Calorifuge</b>	Isolant entre autres sous forme de pâte cimentaire, de carton ou de fibre de verre servant à isoler des éléments mécaniques tels que la tuyauterie, les réservoirs, les chaudières ou les systèmes de ventilation.
<b>Chrysotile</b>	Type d'amiante faisant partie du groupe des serpentines.
<b>Ciment à joint</b>	Enduit utilisé pour effectuer les joints entre les panneaux de placoplâtre pendant la construction des cloisons sèches.
<b>Crépi cimentaire</b>	Enduit de ciment, non lissé, dont on revêt la maçonnerie.
<b>Crocidolite</b>	Type d'amiante faisant partie du groupe des amphiboles.
<b>Enduit décoratif</b>	Produit cimentaire utilisé à des fins décoratives, comme le stuc.
<b>Flocage</b>	Matériau friable appliqué par projection pour couvrir une surface. Cela inclut les isolants ignifuges, thermiques et acoustiques, ainsi que certains enduits décoratifs.
<b>Manufacturé</b>	Se dit d'un produit fini obtenu par transformation industrielle.
<b>Mélangé sur place</b>	Se dit d'un produit fini obtenu par mélange effectué sur le chantier de plusieurs matières premières ou produits semi-finis.
<b>Panneau en fibrociment</b>	Panneau constitué de fibres très fines agglomérées par un liant de ciment.
<b>Pâte cimentaire</b>	Isolant sous forme de pâte faite de ciment, de sable et d'amiante servant à isoler les parties irrégulières (coudes, valves, tés, raccords, etc.) de la tuyauterie et des canalisations d'un bâtiment.
<b>Plâtre</b>	Matériau servant à la construction de murs et de plafonds. Le plâtre est généralement appliqué sur des treillis métalliques ou des blocs de terracotta. Il est normalement composé de crépi cimentaire (une ou deux couches) et d'une couche de finition appelée « plâtre de Paris ».
<b>Présumé contenir de l'amiante</b>	Se dit d'un matériau susceptible de contenir de l'amiante au sens de la Section IX.I du RSST qui, après vérification visuelle par une personne qualifiée, est considéré comme contenant de l'amiante jusqu'à preuve du contraire (par une fiche technique ou signalétique ou bien par une analyse de laboratoire).
<b>Susceptible de contenir de l'amiante</b>	Se dit d'un matériau qui peut contenir de l'amiante au sens de la Section IX.I du RSST en raison de la date de sa fabrication ou de sa pose ou encore de son mode de fabrication.
<b>Trémolite</b>	Type d'amiante faisant partie du groupe des amphiboles.

**ANNEXE II**  
**Paramètres d'évaluation et fondements des recommandations**  
**pour l'amiante**

## 1.0 PARAMÈTRES D'ÉVALUATION ET FONDEMENTS DES RECOMMANDATIONS

Une évaluation exhaustive permet de déterminer la localisation, la visibilité, la friabilité, l'état, l'accessibilité et l'activité autour des matériaux contenant de l'amiante (MCA) utilisés dans la construction d'un bâtiment. Afin de formuler des recommandations visant la mise en conformité légale, Pinchin Ltd., auquel nous sommes associés, a créé les paramètres d'évaluation des MCA ci-dessous<sup>1</sup>.

### 1.1 Évaluation de l'état

#### 1.1.1 Flocages

Les critères suivants sont utilisés pour évaluer l'état des isolants ignifuges, thermiques ou acoustiques et des enduits décoratifs appliqués par projection qui contiennent de l'amiante :

<b>Bon</b>	La surface du matériau n'est ni endommagée, ni détériorée, ni délaminiée de façon notable. Cela inclut d'une part, tout flocage qui n'est ni encapsulé, ni peint, ni délaminé, ni endommagé; d'autre part, tout flocage qui a été encapsulé ou peint après avoir été endommagé.
<b>Mauvais</b>	Le flocage est endommagé, délaminé ou détérioré de façon importante. L'état peut se limiter à une surface qui est délaminée ou à une partie du substrat qui est exposée.

Ces deux critères peuvent s'appliquer aux matériaux endommagés situés à des endroits isolés. La superficie ou le pourcentage correspondant à chaque critère est alors consigné. Le critère Passable n'est pas utilisé pour évaluer l'état des flocages qui contiennent de l'amiante.

Il est possible que l'évaluation des flocages situés dans des entreplafonds soit limitée par le nombre d'observations que nous effectuons et par la présence d'éléments obstruant la vue, comme des conduits et des murs de pleine hauteur.

#### 1.1.2 Calorifuges

Les critères suivants sont utilisés pour évaluer l'état des isolants thermiques qui contiennent de l'amiante, présents sur les réservoirs, les chaudières, les culottes de cheminée, les conduits, les tuyaux, les ventilateurs et autres équipements :

<sup>1</sup> Fondés sur les conclusions d'études officielles, en particulier le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les questions de santé et de sécurité découlant de l'emploi de l'amiante en Ontario*, et sur son expérience relativement aux bâtiments comportant des MCA.

<b>Bon</b>	Le calorifuge est recouvert d'un canevas et n'est pas endommagé ni détérioré. Le calorifuge n'est pas exposé. Le canevas est un peu endommagé (ex. : éraflures ou cernes), mais pas le calorifuge.
<b>Passable</b>	Les dommages mineurs atteignent le calorifuge recouvert de canevas (ex. : coupures, déchirures, encoches, détérioration ou délaminage). Le calorifuge n'est pas endommagé, mais n'est pas recouvert d'un canevas. Le calorifuge est exposé, mais n'est pas désagrégé en surface. Le calorifuge ne comporte aucune partie manquante ou très peu. Les dommages peuvent être réparés.
<b>Mauvais</b>	Le canevas d'origine est manquant, endommagé, détérioré ou délaminé. Le calorifuge est exposé, et une grande partie en est absente. Les dommages ne peuvent pas être facilement réparés. Cela inclut le cas des calorifuges qui pourraient ne pas avoir été complètement enlevés.

Il est possible que l'évaluation des calorifuges soit limitée par le nombre d'observations que nous effectuons et par la présence d'éléments obstruant la vue, comme des conduits et des murs de pleine hauteur. Par ailleurs, il arrive souvent que nous ne puissions pas observer chaque pied de calorifuge sous tous ses angles.

### 1.1.3 Matériaux friables

Un matériau est dit friable s'il [...] peut être émietté, pulvérisé ou réduit en poudre manuellement lorsqu'il est sec ou qui est émietté, pulvérisé ou réduit en poudre<sup>2</sup>.

Les critères ci-dessous s'appliquent lors de l'évaluation de l'état d'un MCA friable :

<b>Bon</b>	Le matériau n'est ni endommagé ni détérioré de façon notable. Il est proche de ou dans son état d'origine. Il sert encore de matériau de construction ou de finition.
<b>Passable</b>	Le matériau est craquelé ou brisé, mais n'est pas détérioré (ex. : plâtre craquelé). Il sert encore de matériau de construction ou de finition, mais il nécessite des réparations principalement esthétiques.
<b>Mauvais</b>	Le matériau est détérioré ou morcelé de façon importante. Il est si détérioré qu'il ne sert plus de matériau de construction ou de finition. Habituellement, un MCA friable en mauvais état n'est pas réparable et doit être au moins enlevé et remplacé.

Le critère Passable décrit ci-dessus s'applique uniquement à l'état physique des matériaux, et non à leur potentiel de libération de fibres dans l'air dans le cadre d'une utilisation normale.

<sup>2</sup> Article 1.1.24.2 du Code de sécurité pour les travaux de construction (RLRQ, c. S-2.1, r. 4).

#### 1.1.4 Matériaux non friables

Il existe une grande variété de MCA non friables. Leur potentiel de libération de poussière ou de fibres d'amiante dans l'air est aussi très varié. Beaucoup d'entre eux, en particulier ceux dont la matrice est du bitume, de l'asphalte ou du goudron non altéré, ne libèrent pas de fibres dans l'air sauf dans des cas exceptionnels ou s'ils sont fortement dérangés (ex. : utilisation d'outils à moteur). Les matériaux dont la matrice est en ciment, comme les produits en amiante-ciment, sont plus susceptibles de libérer de la poussière lorsqu'ils sont abrasés, démolis ou effrités. Les critères ci-dessous s'appliquent lors de l'évaluation de l'état d'un MCA non friable :

<b>Bon</b>	Le matériau n'est ni endommagé ni détérioré de façon notable. Il est proche de ou dans son état d'origine. Il sert encore de matériau de construction ou de finition.
<b>Passable</b>	Le matériau est craquelé ou endommagé, mais n'est pas détérioré. Il est réparable. Il sert encore de matériau de construction ou de finition et ne nécessite aucune réparation ou aucun enlèvement, car il ne représente aucun risque.
<b>Mauvais</b>	Le matériau est si détérioré ou morcelé qu'il ne peut pas être réparé et qu'il doit au moins être enlevé. Il est si détérioré qu'il ne sert plus de matériau de construction ou de finition. Il peut être détérioré à un tel point que la circulation ou son dérangement le rendent friable. Un MCA non friable en mauvais état peut devenir friable ou bien risquer de libérer des fibres dans l'air s'il est dérangé.

Les MCA non friables ont un potentiel de libération de fibres d'amiante qui est toujours moins élevé que celui des MCA friables. Par conséquent, les critères Passable et Mauvais décrits ci-dessus s'appliquent uniquement à l'état physique des matériaux non friables, et non à leur potentiel de libération de fibres dans l'air dans le cadre d'une utilisation normale ou d'un dérangement.

#### 1.1.5 Débris de matériaux contenant de l'amiante

Il est possible que la détermination de l'emplacement exact ou de la présence de débris dans un entreplafond soit limitée par le nombre d'observations que nous effectuons et par la présence d'éléments obstruant la vue, comme des conduits et des murs de pleine hauteur.

Nous notons tout MCA tombé ou déplacé séparément du matériau d'origine et le nommons « débris ». Les débris sont friables si le matériau d'origine l'est ou si ce dernier est non friable et très détérioré. Les débris peuvent également être non friables (ex. : morceau de panneau en fibrociment ou de joint d'étanchéité de tuyauterie, carreaux de plancher brisés ou soulevés).

<b>Débris</b>	Ils peuvent être friables ou non, mais ils doivent toujours être identifiés en tant que débris.
---------------	---

### 1.1.6 Matériaux présumés contenir de l'amiante

Les matériaux présumés contenir de l'amiante sont des matériaux de construction qui peuvent contenir de l'amiante, mais qui ne sont pas échantillonnés ni analysés, par choix du Client ou bien parce qu'ils ne sont pas accessibles ou qu'ils nécessitent un échantillonnage intrusif afin d'obtenir une série d'échantillons représentatifs. Leur évaluation est fondée sur le principe qu'ils contiennent de l'amiante.

Ces matériaux sont listés dans le présent rapport, mais ne sont généralement pas inclus dans les rapports « local par local » détaillés. Si nous les évaluons, nous utilisons les paramètres d'évaluation définis dans la présente annexe.

## 1.2 Évaluation de l'accessibilité

Les critères ci-dessous s'appliquent lors de l'évaluation de l'accessibilité des matériaux contenant ou susceptibles de contenir de l'amiante :

<b>Accessibilité A</b>	Aires communes d'un bâtiment qui sont accessibles à tous les occupants (plafond à une hauteur variant de 8 pi à 9 pi du sol ou plafond à une hauteur standard). Ceci comprend les aires dans lesquelles les activités des occupants peuvent entraîner le dérangement des MCA, qui ne sont normalement pas accessibles à partir du niveau du plancher, mais qui peuvent être dérangés par des activités courantes (ex. : gymnase, atelier, entrepôt).
<b>Accessibilité B</b>	Aires d'un bâtiment fréquentées principalement par le personnel de maintenance, de surveillance ou d'entretien qui sont accessibles sans l'emploi d'une échelle, comme les chaufferies ainsi que les locaux électriques, d'entretien et techniques. Ceci inclut les aires dans lesquelles les MCA sont accessibles à partir d'une échelle fixe, d'une passerelle, d'une mezzanine ou d'un caniveau de tuyauterie.
<b>Accessibilité C (exposé)</b>	Aires d'un bâtiment d'une hauteur supérieure à 8 ou 9 pi dans lesquelles les MCA ne sont accessibles qu'à partir d'une échelle ou d'un échafaudage. Ceci ne concerne que les MCA visibles sans avoir à enlever ou à ouvrir un composant de bâtiment, comme des carreaux de plafond ou des panneaux d'accès.
<b>Accessibilité C (caché)</b>	Aires d'un bâtiment d'une hauteur supérieure à 8 ou 9 pi dans lesquelles les MCA ne sont accessibles qu'à partir d'une échelle ou d'un échafaudage. Ceci inclut les MCA dont l'observation requiert l'enlèvement d'un composant de bâtiment, comme des carreaux de plafond ou des panneaux d'accès (ex. : vide sanitaire rarement fréquenté, comble). Les observations se limitent à la surface visible à partir de l'accès.
<b>Accessibilité D</b>	Aires d'un bâtiment confinées au-dessus d'un plafond ou derrière un mur ou bien un équipement et qui requièrent la démolition du plafond, du mur ou de l'équipement afin d'accéder aux MCA. Matériaux hors de portée en raison de leur hauteur ou de leur emplacement, et accessibles uniquement dans un cas exceptionnel. L'évaluation de l'état et de la quantité des MCA est limitée, voire impossible, selon notre capacité à les observer.

## 2.0 MATRICES D'ACTION ET DÉFINITIONS

Nous nous fondons sur les paramètres de visibilité, de friabilité, d'état, d'accessibilité et d'activité autour des MCA pour évaluer la viabilité des mesures de contrôle de l'amiante. La logique qui sous-tend cette assertion est qu'un MCA endommagé qui est situé dans une aire régulièrement fréquentée par les occupants d'un bâtiment est prioritaire par rapport à un MCA endommagé qui se trouve dans une aire de service peu fréquentée. Les matrices d'action prennent en compte le potentiel de libération de fibres dans l'air (provenant principalement de MCA friables) ainsi que les préoccupations des organismes de législation et de beaucoup d'occupants relativement aux MCA endommagés (incluant les matériaux non friables). Selon l'état et l'accessibilité des matériaux, des mesures actives telles que la réparation ou l'enlèvement partiel peuvent être recommandées. Les matrices d'action ci-dessous présentent les actions recommandées en l'absence de travaux de rénovation ou de démolition. Si des travaux de construction ou d'entretien futurs dérangent des MCA, des mesures plus rigoureuses (ex. : enlèvement complet) sont alors requises.

### 2.1 Matrices d'action

Les tableaux ci-dessous décrivent les actions à mener en fonction de l'état et de l'accessibilité des MCA (ce qui inclut la visibilité et l'activité autour des MCA). Le tableau I s'applique aux MCA friables, tandis que le tableau II s'applique aux MCA non friables.

Tableau I : Matrice d'action pour les MCA friables

Accessibilité	État			Débris
	Bon	Passable	Mauvais	
A	Action 5 <sup>3</sup>	Action 5 <sup>4</sup>	Action 3	Action 1
B	Action 7	Action 6 <sup>5</sup>	Action 3	Action 1
C (exposé)	Action 7	Action 6	Action 3	Action 2
C (caché)	Action 7	Action 7	Action 4	Action 2
D	Action 7	Action 7	Action 7	Action 7

<sup>3</sup> Si les matériaux friables d'accessibilité A et en Bon état ne sont pas enlevés de façon préventive, mener l'action 7.

<sup>4</sup> Si les matériaux friables d'accessibilité A et dans un état Passable ne sont pas enlevés de façon préventive, les réparer.

<sup>5</sup> Si les matériaux friables d'accessibilité B et dans un état Passable sont susceptibles d'être dérangés après avoir été réparés, les enlever de façon préventive.

Tableau II : Matrice d'action pour les MCA non friables

Accessibilité	État			Débris
	Bon	Passable	Mauvais	
A	Action 7	Action 7 <sup>6</sup>	Action 3	Action 1
B	Action 7	Action 7	Action 3	Action 1
C (exposé)	Action 7	Action 7	Action 4	Action 2
C (caché)	Action 7	Action 7	Action 4	Action 2
D	Action 7	Action 7	Action 7	Action 7

## 2.2 Définition des actions

Le tableau suivant présente les définitions des actions mentionnées dans l'annexe III-A du présent rapport :

Définition des actions	
<b>Action 1</b>	Ramassage de débris de MCA Restreindre l'accès à tout endroit où les débris de MCA sont susceptibles d'être dérangés et ramasser immédiatement les débris. Utiliser la procédure en condition Amiante appropriée.
<b>Action 2</b>	Précautions requises pour les endroits où des débris de MCA risquent d'être dérangés Isoler les débris ou restreindre l'accès à l'endroit où le MCA est susceptible d'être dérangé. Aux endroits où les débris de MCA peuvent demeurer en place au lieu d'être enlevés ou ramassés (ex. : débris présents sur des carreaux de plafond ou se trouvant derrière des portes verrouillables), utiliser la procédure en condition Amiante appropriée pour accéder à ces emplacements si les débris risquent d'être dérangés. La procédure est requise jusqu'à ce que les débris de MCA soient ramassés.
<b>Action 3</b>	Enlèvement de MCA Enlever les MCA en suivant la procédure en condition Amiante appropriée selon l'ampleur des travaux. Restreindre l'accès aux matériaux jusqu'à leur enlèvement afin d'éviter de les dérangés.

<sup>6</sup> Mener l'action 7 en présence de matériaux non friables qui sont dans un état Passable. Cependant, il est possible que certains clients désirent réparer les MCA ou prendre d'autres mesures pour des raisons esthétiques.

### Définition des actions

<p><b>Action 4</b></p>	<p>Précautions requises pour des travaux pouvant déranger des MCA en mauvais état</p> <p>Suivre une procédure en condition Amiante pour exécuter des travaux sur ou près de MCA. Il n'est pas nécessaire de restreindre l'accès à la zone, mais il faut surveiller les travaux. Enlever les MCA s'ils sont dérangés durant les travaux.</p>
<p><b>Action 5</b></p>	<p>Enlèvement préventif de MCA</p> <p>Enlever les MCA friables en bon état aux endroits où leur présence est indésirable. Si les MCA friables qui sont dans un état passable ne sont pas enlevés, les réparer.</p>
<p><b>Action 6</b></p>	<p>Réparation de MCA</p> <p>Réparer les MCA friables qui sont dans un état passable et qui ne sont pas susceptibles d'être endommagés dans le futur ni dérangés par l'utilisation normale des secteurs. Sinon, enlever les MCA friables de façon préventive.</p>
<p><b>Action 7</b></p>	<p>Programme de gestion de l'amiante et surveillance</p> <p>Réévaluer les flocages et les calorifuges tous les deux ans selon la législation. Réévaluer les autres matériaux régulièrement pour connaître leur état. Mettre à jour le registre lorsque des travaux sont entrepris sur les matériaux contenant de l'amiante.</p>

**ANNEXE III-A**  
**Registre d'amiante**

# REGISTRE D'AMIANTE

DATE DU RELEVÉ : 10 janvier 2024  
 TECHNICIEN DE RELEVÉ : Karine Brûlé-Ringuette

NOM DU BÂTIMENT : Hôtel de ville  
 ADRESSE DU BÂTIMENT : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

NUMÉRO DE PROJET GESFOR : 1712863

ACCESSIBILITÉ (Acces.)	VISIBILITÉ (Visib.)	ÉCHANTILLON (N° d'éch.)	FRIABILITÉ (Fria.)	TYPE DE CHANTIER (Type chant.)	ACTION À MENER (Action)	UNITÉS (Unit.)
A. Tous les occupants du bâtiment	C = Cachée	E : Échantillon prélevé	A. Non friable	1. Faible	1. Ramassage de débris de MCA	% : pourcentage
B. Personnel d'entretien et de fonctionnement sans échelle	E = Exposée	V : Référence visuelle	B. Friable	2. Modéré	2. Précautions à suivre pour les endroits où des débris de MCA risquent d'être dérangés	ch. : chaque
C. Personnel d'entretien et de fonctionnement av. échelle		V-0000 : Reconnu sans amiante		3(-). Élevé Allégé	3. Enlèvement de MCA	pi² : pieds carrés
D. Non accessible en temps normal ou sans démolition		V-9000 : Reconnu comme amiante		3. Élevé	4. Précautions à suivre pour des travaux pouvant déranger des MCA en mauvais état	pi lin. : pieds linéaires
		V-9500 : Amiante présumé			5. Enlèvement préventif de MCA	
		xx : Aucun échantillon			6. Réparation de MCA	
					7. PGA et surveillance	

Niveau : Vide sanitaire Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1957)

Données sur l'identification de la zone présentant des similitudes d'ouvrages (ZPSO)							Précisions sur le matériau										Suivi		Interventions sur le matériau			Après l'enlèvement complet du matériau	
Système	Composant	Matériau	Élément	Recouvrement	Acces.	Visib.	Photo	N° d'éch.	Fria.	État (Action)				Type d'amiante	Information documentaire sur des matériaux	Commentaires	Type chant.	Date de la prochaine inspection	Date de vérification	Nature des travaux réalisés	Date des travaux	Enlèvement terminé	Document de preuve
										Bon	Passable	Mauvais	Unit.										
Plancher		Gravier						V-0000							Reconnu sans amiante								
Mur		Béton (coulé)						V-0000							Reconnu sans amiante								
Tuyauterie		Non isolé						xx															
Structure		Bois						V-0000							Reconnu sans amiante								
Conduit de ventilation		Fibre de verre						V-0000							Reconnu sans amiante								
Équipement mécanique	Non trouvé							xx															

Niveau : Rez-de-chaussée Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1957)

Données sur l'identification de la zone présentant des similitudes d'ouvrages (ZPSO)							Précisions sur le matériau										Suivi		Interventions sur le matériau			Après l'enlèvement complet du matériau		
Système	Composant	Matériau	Élément	Recouvrement	Acces.	Visib.	Photo	N° d'éch.	Fria.	État (Action)				Type d'amiante	Information documentaire sur des matériaux	Commentaires	Type chant.	Date de la prochaine inspection	Date de vérification	Nature des travaux réalisés	Date des travaux	Enlèvement terminé	Document de preuve	
										Bon	Passable	Mauvais	Unit.											
Plancher		Carreau de vinyle			A	E	1	E-0004		100					% Sans amiante									12 po sur 12 po blanc moucheté de beige et de gris
Plancher		Colle		Carreau de vinyle	D	C	2	E-0005		100					% Sans amiante									Sous carreaux de 12 po sur 12 po blancs mouchetés de beige et de gris
Plancher		Carreau de vinyle			A	E	3	E-0006		100					% Sans amiante									12 po sur 12 po blanc moucheté de beige
Plancher		Colle		Carreau de vinyle	D	C	4	E-0007		100					% Sans amiante									Sous carreaux de 12 po sur 12 po blancs mouchetés de beige
Plancher		Carreau de vinyle			A	E	5	E-0008	A	100	(7)				% Chrysotile 1-5 %									12 po sur 12 po bruns lignés
Plancher		Colle			D	C	6	E-0009		100					% Sans amiante									Sous carreaux de 12 po sur 12 po bruns lignés
Plancher		Revêtement de sol souple avec sous-couche et colle			A	E	7	E-0010		xx			5	pi²	Sans amiante									Brun moucheté de brun
Plancher		Revêtement de sol souple avec sous-couche et colle			A	E	8	E-0011		xx			3	pi²	Sans amiante									Vert moucheté
Plancher		Carreau de vinyle			A	E	9	E-0012		100					% Sans amiante									9 po sur 9 po beige
Plancher		Colle		Carreau de vinyle	D	C	10	E-0013		100					% Sans amiante									Sous carreaux de 9 po sur 9 po beiges
Mur		Placoplâtre			A	E	11	E-0014		xx			32	pi²	Sans amiante									
Mur		Ciment à joint			A	E	12	E-0015	A	xx	(7)		32	(3)	pi² Chrysotile 1-5 %									
Mur		Bois			C	E		V-0000							Reconnu sans amiante									
Plafond		Carreau de plafond suspendu			C	E	13	E-0016		xx			40	pi²	Sans amiante									2 pi sur 4 pi à points
Plafond		Carreau de plafond bouveté			C	E	14	v(e0002)		xx	(7)		3	(3)	pi²									1 pi sur 1 pi blanc uni
Plafond		Carreau de plafond bouveté			C	E	15	E-0018		100					pi² Sans amiante									1 pi sur 1 pi à stries
Plafond		Placoplâtre			C	E	16	E-0019		100					pi² Sans amiante									
Plafond		Ciment à joint			C	E	17	E-0020	A	100	(7)				pi² Chrysotile 1-5 %									
Structure		Non isolé						xx																
Tuyauterie		Non isolé						xx																
Conduit de ventilation	Non trouvé							xx																
Équipement mécanique		Non isolé						xx																



# REGISTRE D'AMIANTE

DATE DU RELEVÉ : 10 janvier 2024  
 TECHNICIEN DE RELEVÉ : Karine Brûlé-Ringuette

NOM DU BÂTIMENT : Hôtel de ville  
 ADRESSE DU BÂTIMENT : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

NUMÉRO DE PROJET GESFOR : 1712863

ACCESSIBILITÉ (Acces.)	VISIBILITÉ (Visib.)	ÉCHANTILLON (N° d'éch.)	FRIABILITÉ (Fria.)	TYPE DE CHANTIER (Type chant.)	ACTION À MENER (Action)	UNITÉS (Unit.)
A. Tous les occupants du bâtiment	C = Cachée	E : Échantillon prélevé	A. Non friable	1. Faible	1. Ramassage de débris de MCA	% : pourcentage
B. Personnel d'entretien et de fonctionnement sans échelle	E = Exposée	V : Référence visuelle	B. Friable	2. Modéré	2. Précautions à suivre pour les endroits où des débris de MCA risquent d'être dérangés	ch. : chaque
C. Personnel d'entretien et de fonctionnement av. échelle		V-0000 : Reconnu sans amiante		3(-). Élevé Allégé	3. Enlèvement de MCA	pi <sup>2</sup> : pieds carrés
D. Non accessible en temps normal ou sans démolition		V-9000 : Reconnu comme amiante		3. Élevé	4. Précautions à suivre pour des travaux pouvant déranger des MCA en mauvais état	pi lin. : pieds linéaires
		V-9500 : Amiante présumé			5. Enlèvement préventif de MCA	
		xx : Aucun échantillon			6. Réparation de MCA	
					7. PGA et surveillance	

Niveau : Rez-de-chaussée      Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1960)

Données sur l'identification de la zone présentant des similitudes d'ouvrages (ZPSO)							Précisions sur le matériau										Suivi		Interventions sur le matériau		Après l'enlèvement complet du matériau		
Système	Composant	Matériau	Élément	Recouvrement	Acces.	Visib.	Photo	N° d'éch.	Fria.	État (Action)				Type d'amiante	Information documentaire sur des matériaux	Commentaires	Type chant.	Date de la prochaine inspection	Date de vérification	Nature des travaux réalisés	Date des travaux	Enlèvement terminé	Document de preuve
										Bon	Passable	Mauvais	Unit.										
Plancher		Carreau de céramique						V-0000						Reconnu sans amiante		12 po sur 24 po gris							
Plancher		Coulis cimentaire			A	E	39	E-0034		100				% Sans amiante		Des carreaux de 12 po sur 24 po gris							
Plancher		Mortier de céramique	Carreau de céramique		D	C	40	E-0035		100				% Sans amiante		Sous carreaux de 12 po sur 24 po gris							
Plancher		Carreau de céramique						V-0000						Reconnu sans amiante		12 po sur 12 po beige							
Plancher		Coulis cimentaire			A	E	41	E-0036		100				% Sans amiante		Des carreaux de 12 po sur 12 po beiges							
Plancher		Mortier de céramique	Carreau de céramique		D	C	42	E-0037		100				% Sans amiante		Sous carreaux de 12 po sur 12 po beiges							
Plancher		Bois						V-0000						Reconnu sans amiante									
Plancher		Carreau de céramique						V-0000						Reconnu sans amiante		12 po sur 24 po gris moucheté							
Plancher		Coulis cimentaire			A	E	43	E-0038		100				% Sans amiante		Des carreaux de 12 po sur 24 po gris mouchetés							
Plancher		Mortier de céramique	Carreau de céramique		D	C	44	E-0039		100				% Sans amiante		Sous carreaux de 12 po sur 24 po gris mouchetés							
Plancher		Carreau de vinyle			A	E	45	E-0064		100				% Sans amiante		12 po sur 12 po gris moucheté de blanc							
Plancher		Colle	Carreau de vinyle		D	E	46	E-0065		100				% Sans amiante		Sous carreaux de 12 po sur 12 po gris mouchetés de blanc							
Plancher		Carreau de vinyle			A	E	47	E-0046		100				% Sans amiante		12 po sur 12 po gris moucheté de blanc							
Plancher		Colle	Carreau de vinyle		D	E	48	E-0047		100				% Sans amiante		Sous carreaux de 12 po sur 12 po gris mouchetés de blanc							
Plancher		Carreau de vinyle					49	E-0050		100				% Sans amiante		12 po sur 12 po gris moucheté de blanc et de gris							
Plancher		Colle	Carreau de vinyle				50	E-0051		100				% Sans amiante		Sous carreaux de 12 po sur 12 po gris mouchetés de blanc et de gris							
Plancher		Carreau de vinyle			D	C	51	E-0052		100				% Sans amiante		Beige en sous couche des carreaux gris mouchetés de blanc et de gris							
Plancher		Colle	Carreau de vinyle		D	C	52	E-0053		100				% Sans amiante		Sous beige							
Mur		Placoplâtre					53	E-0042		100				% Sans amiante									
Mur		Ciment à joint					54	E-0043		100				% Sans amiante									
Mur		Carreau de céramique						V-0000						Reconnu sans amiante		2 po sur 12 po gris							
Mur		Coulis cimentaire			A	E	55	E-0040		100				% Sans amiante		Des carreaux de 2 po sur 12 po gris							
Mur		Mortier de céramique	Carreau de céramique		D	C	56	E-0041		100				% Sans amiante		Sous carreaux de 2 po sur 12 po gris							
Mur		Crépi cimentaire			A	E	57	E-0044 (a à i)		100				% Sans amiante									
Mur		Mortier de maçonnerie			A	E	58	E-0045 (a à i)		100				% Sans amiante		Brique, gymnase							
Mur		Bois						V-0000						Reconnu sans amiante									
Plafond		Carreau de plafond bouveté			C	E		V(e0003)						Sans amiante	Gesfor, 1706604, Pinchin B259121 (2021)	2 pi sur 2 pi à stries							
Plafond		Carreau de plafond suspendu			C	E	59	E-0048		100				% Sans amiante		2 pi sur 4 pi à points							
Plafond		Carreau de plafond suspendu			C	E	60	E-0049		100				% Sans amiante		2 pi sur 4 pi à stries et points							
Plafond		Carreau de plafond suspendu			C	E	61	E-0054		100				% Sans amiante		2 pi sur 4 pi à rainures douces							
Plafond		Placoplâtre			C	E	62	E-0068		100				% Sans amiante									
Plafond		Ciment à joint					63	E-0069		100				% Sans amiante									
Structure		Non isolé					64	xx								2 pi sur 4 pi à larges stries et à points							
Tuyauterie	Chauffage à eau chaude	Non isolé					65	xx															
Conduit de ventilation		Non isolé					66	xx															
Équipement mécanique	Non trouvé							xx															



**ANNEXE III-B**  
**Registre de plomb (peintures)**

# REGISTRE DE PLOMB – PEINTURES

DATE DU RELEVÉ : 10 janvier 2024  
 TECHNICIEN DE RELEVÉ : Karine Brûlé-Ringuette

NOM DU BÂTIMENT : Hôtel de ville  
 ADRESSE DU BÂTIMENT : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

NUMÉRO DE PROJET GESFOR : 1712863

<p><b>ABRÉVIATION</b></p> <p>m/L : milligramme par litre                  mg/kg : milligramme par kilogramme                  pi<sup>2</sup> : pied carré                  LDDMD : lieu de dépôt définitif de matières dangereuses                  LET : lieu d'enfouissement technique                  RMD : Règlement sur les matières dangereuses                  RPD : Règlement sur les produits dangereux                  S. O. : sans objet</p>	<p><b>ÉCHANTILLON</b></p> <p>(N° d'éch.)                  P : Échantillon prélevé                  V : Référence visuelle                  xx : Aucun échantillon</p> <p><b>LÉGENDE DES COULEURS</b></p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 10px; background-color: #f08080;"></td> <td>Peinture contenant plus de 10 mg/kg de plomb</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 10px; background-color: #ffff00;"></td> <td>Peinture présumée contenir au minimum 10 mg/kg de plomb</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px; height: 10px; background-color: #ffffff;"></td> <td>Peinture contenant moins de 10 mg/kg de plomb</td> </tr> </table>		Peinture contenant plus de 10 mg/kg de plomb		Peinture présumée contenir au minimum 10 mg/kg de plomb		Peinture contenant moins de 10 mg/kg de plomb	<p><b>ACTION À MENER</b></p> <p>(Action)</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Peinture présumée contenir 10 mg/kg ou plus de plomb. Procéder à une analyse de la teneur en plomb avant tous travaux.</li> <li>2. Peinture ne représentant pas de risque pour la santé des travailleurs. Procéder aux travaux sans précaution particulière pour le plomb.</li> <li>3. Peinture représentant un risque pour la santé des travailleurs. Protéger les travailleurs durant les travaux générant des poussières ou des vapeurs de plomb.</li> <li>4. Peinture en bon état. Aucuns travaux nécessaires.</li> <li>5. Peinture endommagée. Effectuer les travaux de réparation requis.</li> <li>6. Peinture ne présentant pas de risque pour l'environnement. Éliminer comme déchet courant dans un LET.</li> <li>7. Peinture assimilée à une matière dangereuse présentant un risque pour l'environnement. Éliminer dans un LDDMD.</li> <li>8. Procéder à un essai de lixiviation avant tous travaux.</li> </ol>
	Peinture contenant plus de 10 mg/kg de plomb							
	Peinture présumée contenir au minimum 10 mg/kg de plomb							
	Peinture contenant moins de 10 mg/kg de plomb							

Niveau	Localisation	Système	Substrat	Couleur	Photo	N° d'éch.	État du matériau			Résultat teneur en plomb Limite de détection de la méthode d'analyse (10 mg/kg)		Résultat lixiviation Limite applicable (5 mg/L du RMD)		Action	Commentaire
							Bon	Mauvais	Unité	Concentration (mg/kg)	Interprétation	Concentration (mg/L)	Interprétation		
Rez-de-chaussée	Secteur 1957	Plafond	Carreau de plafond bouveté	Blanc	1	P-01	X	10	pi <sup>2</sup>	364	Présence de plomb	0,01	< 5 mg/L	3,5,6	N'est pas une matière dangereuse
Rez-de-chaussée	Secteur 1957	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Blanc	2	P-02	X	12	pi <sup>2</sup>	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Rez-de-chaussée	Secteur 1957	Mur	Bois	Jaune	3	P-03	100		%	60	Présence de plomb	S. O.	S. O.	3,4,6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Rez-de-chaussée	Secteur 1957	Mur	Bois	Bleu	4	P-04	100		%	53	Présence de plomb	S. O.	S. O.	3,4,6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1957	Mur	Bois	Beige clair	5	P-05	100		%	16	Présence de plomb	S. O.	S. O.	3,4,6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1957	Mur	Bois	Bourgogne	6	P-06	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1957	Mur	Bois	Beige	7	P-07	100		%	351	Présence de plomb	0,03	< 5 mg/L	3,4,6	N'est pas une matière dangereuse
Étage	Secteur 1957	Mur	Bois	Blanc	8	P-08	100		%	600	Présence de plomb	0,11	< 5 mg/L	3,4,6	N'est pas une matière dangereuse
Étage	Secteur 1957	Mur	Bois	Brun	9	P-09	100		%	431	Présence de plomb	0,02	< 5 mg/L	3,4,6	N'est pas une matière dangereuse
Étage	Secteur 1957	Mur	Bois	Brun	10	P-10	100		%	1 930	Présence de plomb	0,24	< 5 mg/L	3, 4, 6	N'est pas une matière dangereuse
Étage	Secteur 1957	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Rose	11	P-11	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1957	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Bleu clair	12	P-13	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1957	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Marron clair	13	P-14	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1957	Plafond	Placoplâtre et ciment à joint	Beige très clair	14	P-12	X	40	pi <sup>2</sup>	1 370	Présence de plomb	0,67	< 5 mg/L	3, 5, 6	N'est pas une matière dangereuse
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Jaune clair	15	P-19	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Bois	Bleu	16	P-15	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Jaune	17	P-16	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Gris	18	P-17	100		%	139	Présence de plomb	0,01	< 5 mg/L	3,4,6	N'est pas une matière dangereuse
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Beige	19	P-18	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Bois	Blanc	20	P-20	100		%	103	Présence de plomb	0,08	< 5 mg/L	3,4,6	N'est pas une matière dangereuse
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Bois	Vert	21	P-21	100		%	2 470	Présence de plomb	2,38	< 5 mg/L	3,4,6	N'est pas une matière dangereuse
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Plancher	Béton (coulé)	Gris	22	P-22	100		%	29	Présence de plomb	S. O.	S. O.	3,4,6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Rez-de-chaussée	Secteur 1960	Mur	Bois	Gris	23	P-23	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1960	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Beige	24	P-24	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1960	Autre	Métal	Gris	25	P-25	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable
Étage	Secteur 1960	Mur	Placoplâtre et ciment à joint	Blanc	26	P-26	100		%	<10	Absence de plomb	S. O.	S. O.	2, 6	< 100 mg/kg : non lixiviable

**ANNEXE III-C**  
**Registre des autres matières dangereuses**

# REGISTRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

DATE DU RELEVÉ : 10 janvier 2024  
 TECHNICIEN DE RELEVÉ : Karine Brûlé-Ringuette

NOM DU BÂTIMENT : Hôtel de ville  
 ADRESSE DU BÂTIMENT : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

NUMÉRO DE PROJET GESFOR : 1712863

## LÉGENDE DES COULEURS

	Contenant une matière dangereuse
	Présumé contenir une matière dangereuse
	Exempt de matière dangereuse

## ÉCHANTILLON

(N° d'éch.)  
 V : Référence visuelle  
 xx : Aucun échantillon

### Niveau : Vide sanitaire

### Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1957)

Contaminant	Système	Équipement ou matériau	Couleur	Photo	N° d'éch.	État			Résultat	Commentaire
						Bon	Mauvais	Unité		
Silice	Mur	Béton (coulé)		1		100		%	Silice présumée	
Silice	Mur	Béton (coulé)		2		100		%	Silice présumée	
Silice	Plancher	Roche et sable		3		100		%	Silice présumée	

### Niveau : Rez-de-chaussée

### Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1957)

Contaminant	Système	Équipement ou matériau	Couleur	Photo	N° d'éch.	État			Résultat	Commentaire
						Bon	Mauvais	Unité		
Silice	Plancher	Béton (coulé)		4		100		%	Silice présumée	
Plomb	Autre	Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours		5		1		ch.	Contient du plomb	
SACO	Équipement mécanique	Climatiseur		6		1		ch.	SACO présumées	
Moisissures	Mur	Placoplâtre et ciment joint		7			5	pi <sup>2</sup>	Moisissures suspectées	
Moisissures	Plafond	Carreaux de plafond suspendu		8			40	pi <sup>2</sup>	Moisissures suspectées	
Moisissures	Structure	Bois		9			30	pi <sup>2</sup>	Moisissures suspectées	
Mercure		Lampe fluorescente		10		46		ch.	Contient du mercure	
BPC		Ballast de luminaire				13		ch.	Ne contient pas de BPC	
Plomb		Soudure sur tuyauterie en cuivre		11		100		%	Plomb présumé	

### Niveau : Étage

### Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1957)

Contaminant	Système	Équipement ou matériau	Couleur	Photo	N° d'éch.	État			Résultat	Commentaire
						Bon	Mauvais	Unité		
Mercure		Lampe fluorescente		12		64		ch.	Contient du mercure	
BPC		Ballast de luminaire		13		32		ch.	Ne contient pas de BPC	
Plomb		Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours		14		2		ch.	Contient du plomb	
Moisissures	Structure	Bois		15			100	pi <sup>2</sup>	Moisissures suspectées	

# REGISTRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

DATE DU RELEVÉ : 10 janvier 2024  
 TECHNICIEN DE RELEVÉ : Karine Brûlé-Ringuette

NOM DU BÂTIMENT : Hôtel de ville  
 ADRESSE DU BÂTIMENT : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

NUMÉRO DE PROJET GESFOR : 1712863

LÉGENDE DES COULEURS

	Contenant une matière dangereuse
	Présumé contenir une matière dangereuse
	Exempt de matière dangereuse

ÉCHANTILLON

(N° d'éch.)  
 V : Référence visuelle  
 xx : Aucun échantillon

Niveau : Extérieur

Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1957)

Contaminant	Système	Équipement ou matériau	Couleur	Photo	N° d'éch.	État			Résultat	Commentaire
						Bon	Mauvais	Unité		
SACO		Unité de climatisation		16		2		ch.	Contient des SACO	R22
Silice	Mur	Maçonnerie		17		100		%	Silice présumée	
Silice	Mur	Maçonnerie		18		100		%	Silice présumée	
Silice	Mur	Béton (coulé)		19		100		%	Silice présumée	Fondation et balcon
Silice	Mur	Crépi cimentaire		20		100		%	Silice présumée	

# REGISTRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

DATE DU RELEVÉ : 10 janvier 2024  
 TECHNICIEN DE RELEVÉ : Karine Brûlé-Ringuette

NOM DU BÂTIMENT : Hôtel de ville  
 ADRESSE DU BÂTIMENT : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

NUMÉRO DE PROJET GESFOR : 1712863

## LÉGENDE DES COULEURS

	Contenant une matière dangereuse
	Présumé contenir une matière dangereuse
	Exempt de matière dangereuse

## ÉCHANTILLON

(N° d'éch.)  
 V : Référence visuelle  
 xx : Aucun échantillon

Niveau : Rez-de-chaussée

Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1960)

Contaminant	Système	Équipement ou matériau	Couleur	Photo	N° d'éch.	État			Résultat	Commentaire
						Bon	Mauvais	Unité		
Plomb		Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours		21		7		ch.	Contient du plomb	
Silice	Plancher	Carreau de céramique		22		100		%	Silice présumée	
Silice	Mur	Carreau de céramique		23		100		%	Silice présumée	
Silice	Plancher	Béton (coulé)		24		100		%	Silice présumée	
SACO	Équipement mécanique	Climatiseur		25		1		ch.	Ne contient pas de SACO	R410A
Silice	Plancher	Terrazzo		26		100		%	Silice présumée	
BPC	Équipement mécanique	Transformateur		27					Ne contient pas de BPC	
Plomb		Accumulateur (batterie)		28		2		ch.	Contient du plomb	
Silice	Mur	Brique		29		100		%	Silice présumée	
Mercure		Lampe fluorescente		30		60			Contient du mercure	
Mercure		Lampe fluorescente		31		10		ch.	Ne contient pas de mercure	LED
BPC		Ballast de luminaire		32		6		ch.	Ne contient pas de BPC	
BPC		Ballast de luminaire		33		1		ch.	BPC présumés	
Mercure		Lampe fluorescente		34		36		ch.	Mercure présumé	Ampoule torsadée

Niveau : Étage

Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1960)

Contaminant	Système	Équipement ou matériau	Couleur	Photo	N° d'éch.	État			Résultat	Commentaire
						Bon	Mauvais	Unité		
Plomb		Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours		35		8		ch.	Contient du plomb	
Mercure		Lampe fluorescente		36		116		ch.	Contient du mercure	
BPC		Ballast de luminaire		37					Ne contient pas de BPC	
Moisissures	Mur	Placoplâtre et ciment à joint		38		2		pi <sup>2</sup>	Moisissures suspectées	
Moisissures	Plafond	Carreaux de plafond suspendu		39		30		pi <sup>2</sup>	Moisissures suspectées	
Moisissures	Structure	Bois		40		700		pi <sup>2</sup>	Moisissures suspectées	

# REGISTRE DES MATIÈRES DANGEREUSES

DATE DU RELEVÉ : 10 janvier 2024  
 TECHNICIEN DE RELEVÉ : Karine Brûlé-Ringuette

NOM DU BÂTIMENT : Hôtel de ville  
 ADRESSE DU BÂTIMENT : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

NUMÉRO DE PROJET GESFOR : 1712863

LÉGENDE DES COULEURS

	Contenant une matière dangereuse
	Présumé contenir une matière dangereuse
	Exempt de matière dangereuse

ÉCHANTILLON

(N° d'éch.)  
 V : Référence visuelle  
 xx : Aucun échantillon

Niveau : Extérieur

Nom de la localisation : Ensemble du niveau (secteur 1960)

Contaminant	Système	Équipement ou matériau	Couleur	Photo	N° d'éch.	État			Résultat	Commentaire
						Bon	Mauvais	Unité		
SACO	Équipement mécanique	Unité de climatisation		41		2		ch.	Ne contient pas de SACO	R410A
Silice	Mur	Maçonnerie		42		100		%	Silice présumée	
Silice	Mur	Maçonnerie		43		100		%	Silice présumée	
Silice	Mur	Béton (coulé)				100		%	Silice présumée	Fondation et balcon
Silice	Mur	Crépi cimentaire		44		100		%	Silice présumée	
Silice	Plancher	Brique		45		100		%	Silice présumée	

**ANNEXE IV-A**

**Résultats d'analyse des échantillons pour l'amiante**

**Rapport final**
**Bio-visite numéro : 2024-326923**

Client : Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Principal)  
 Contact : Téléphone : (514) 251-1313  
 Adresse : 6705, Rue Jean-Talon Est, bur. 211  
 Montréal  
 Québec, Canada  
 H1S 1N2  
 Télécopieur : -

 Date de prélèvement :  
16 janvier 2024

 Date de réception :  
16 janvier 2024

 Date de résultat :  
25 janvier 2024

 Date d'approbation :  
29 janvier 2024

Entrepreneur : Karine Brûlé-Ringuette # d'installation :  
 No. Projet ou No. Bon Commande : 172863 / DG3A Architectes / Hôtel de Ville  
 Prélevé par : N/D

**01 : Identification de l'échantillon : 0004. Carr. vinyle 12x12po blanc moucheté beige et gris, Plancher, RDC, Ens. du niveau(secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Compliant Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1 Composition: Tuile de vinyle blanche FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		(*)

**02 : Identification de l'échantillon : 0006. Carr. vinyle 12x12po blanc moucheté beige, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1 Composition: Tuile de vinyle blanche FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		(*)

**03 : Identification de l'échantillon : 0021. Carreau de vinyle, 12x12po gris moucheté gris/blanc, Plancher, Étage, Ens. niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1 Composition: Tuile de vinyle grise FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		(*)

**04 : Identification de l'échantillon : 0025. Carreau vinyle, 6x6po rouge moucheté, Plancher, Étage, Ens niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle rouge	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

**05 : Identification de l'échantillon : 0026. Carreau de vinyle, 6x6po orange moucheté, Plancher, Étage, Ens. du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Linoléum orange	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

**06 : Identification de l'échantillon : 0030. Carr. vinyle, 12x12po gris moucheté de blanc, Plancher, Étage, Ens. niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle grise	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

**07 : Identification de l'échantillon : 0031. Carr. vinyle, 12x12po noir moucheté de blanc, Plancher, Étage, Ens. niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle noire	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

**08 : Identification de l'échantillon : 0046. Carreau vinyle, 12x12po grise moucheté blanc, Plancher, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle grise	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

**09 : Identification de l'échantillon : 0050. Carr. vinyle, 12x12po grise moucheté blanc/gris, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

### Analyse de l'Amiante et des Matériaux

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle grise	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

**10 : Identification de l'échantillon : 0052. Carreau vinyle, beige sous grise moucheté blanc/gris, Plancher, RDC, Ens. niveau(secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

### Analyse de l'Amiante et des Matériaux

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle beige	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

**11 : Identification de l'échantillon : 0064. Carr. vinyle, 12x12po grise moucheté blanc, Plancher, RDC, Ens. niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

### Analyse de l'Amiante et des Matériaux

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MET) (10 jours)	Microscopie électronique en transmission - Méthode ELAP 198.4	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle grise	(*)
	FIBRES D'AMIANTE: Non détectées	

Commentaires : La date de prélèvement n'a pas été fournie par le client. La date de réception du 2024-01-16 a donc été inscrite par défaut.

(\*) : Analyse effectuée en sous traitance.

N.B. : Une mention « Fibres d'amiante : Détectées » confirme que la concentration est évaluée à être supérieure ou égale à 0,1 %. Les résultats d'échantillons contenant 0,1 % d'amiante sont considérés comme des matériaux contenant de l'amiante (MCA) conformément aux exigences réglementaires du Québec. La limite de détection pour la méthode sélectionnée est < 0,1 % selon le poids traité et les constituants de l'échantillon.

Approuvé par :

  
Sacha-Mickaël Desbiens, Responsable technique,  
Site de Québec

Les analyses sont effectuées aux Laboratoires Eurofins-Environex de Québec. Le département de la microbiologie de l'air est accrédité par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), sous le Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse (PALA). Le PALA est basé sur la norme internationale ISO/CEI 17025.

Notre département d'analyse de l'amiante dans les matériaux participe aux séquences d'exams «BAPAT» de l'AIHA, et est reconnu compétent par cette instance et par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

Notre département de la microbiologie de l'air participe aux séquences d'exams «EMPAT» de l'American Industrial Hygiene Association (AIHA), et est reconnu compétent par cette instance.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse, tels que reçus au laboratoire

**Rapport final**
**Bio-visite numéro : 2024-326885**

Client : Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Principal)  
 Contact : Téléphone : (514) 251-1313  
 Adresse : 6705, Rue Jean-Talon Est, bur. 211  
 Montréal  
 Québec, Canada  
 H1S 1N2  
 Télécopieur : -

 Date de prélèvement :  
16 janvier 2024

 Date de réception :  
16 janvier 2024

 Date de résultat :  
26 janvier 2024

 Date d'approbation :  
29 janvier 2024

Entrepreneur : Karine Brûlé-Ringuette # d'installation :  
 No. Projet ou No. Bon Commande : 172863 / DG3A Architectes / Hôtel de Ville  
 Prélevé par : N/D

**01 : Identification de l'échantillon : 0004. Carr. vinyle 12x12po blanc moucheté beige et gris, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Tuile de vinyle blanche FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**02 : Identification de l'échantillon : 0005. Colle sous carr. 12x12po blanc moucheté beige/gris, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Colle noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**03 : Identification de l'échantillon : 0006. Carr. vinyle 12x12po blanc moucheté beige, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Tuile de vinyle blanche FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**04 : Identification de l'échantillon : 0007. Colle sous carr. 12x12po blanc moucheté beige, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Colle noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**05 : Identification de l'échantillon : 0008. Carr. de vinyle, 12x12po brun ligné, Plancher, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Tuile de vinyle brune FIBRES D'AMIANTE: Détectées (+) Type d'amiante: Chrysotile 1 à 5% Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**06 : Identification de l'échantillon : 0009. Colle sous carr. 12x12 po brun ligné, Plancher, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Colle noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: 1 à 5%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**07 : Identification de l'échantillon : 0010. Rev. sol souple+sous-couche et colle, Brun moucheté brun, Plancher, RDC, Ens. niv.(sect.1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Linoléum brun FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 50 à 75% Fibres naturelles: 25 à 50%	
- Couche #2	Composition: Résidus de sous-couche noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 10 à 25% Fibres naturelles: 50 à 75% Fibres synthétiques: 1 à 5%	

**08 : Identification de l'échantillon : 0011. Revêtement sol souple+sous-couche et colle, Vert mouch., Plancher, RDC, Ens. niv. (sect. 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Linoléum vert FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 50 à 75% Fibres naturelles: 25 à 50%	
- Couche #2	Composition: Sous-couche noire avec enduit rouge et colle beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Fibres naturelles: 50 à 75% Fibres synthétiques: 1 à 5%	

**09 : Identification de l'échantillon : 0012. Carreau de vinyle, 9x9po beige, Plancher, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**10 : Identification de l'échantillon : 0013. Colle, Sous carreaux 9x9po beige, Plancher, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Colle brune et membrane goudronnée noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Fibres naturelles: 50 à 75%		

**11 : Identification de l'échantillon : 0014. Placoplâtre, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Gypse blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 75 à 90% Fibres naturelles: 10 à 25%		

**12 : Identification de l'échantillon : 0015. Ciment à joint, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Composé à joint blanc-beige peint en gris FIBRES D'AMIANTE: Détectées (+) Type d'amiante: Chrysotile 1 à 5% Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: <1%		

**13 : Identification de l'échantillon : 0016. Carreau de plafond suspendu, 2x4pi avec points, Plafond, RDC, Ens. du niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Tuile acoustique gris-brun peinte en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 10 à 25% Fibres naturelles: 50 à 75% Fibres de verre: 10 à 25%		

**14 : Identification de l'échantillon : 0017a. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**15 : Identification de l'échantillon : 0017b. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier blanc-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**16 : Identification de l'échantillon : 0017c. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier blanc-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**17 : Identification de l'échantillon : 0017d. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
---------	---------	------

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier blanc-beige

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

MK

**18 : Identification de l'échantillon : 0017e. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier blanc-beige

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

**Méthode**

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

**Ini.**

MK

**19 : Identification de l'échantillon : 0017f. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier blanc-beige

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

**Méthode**

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

**Ini.**

MK

**20 : Identification de l'échantillon : 0017g. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier blanc-beige

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

**Méthode**

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

**Ini.**

MK

**21 : Identification de l'échantillon : 0017h. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier blanc-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**22 : Identification de l'échantillon : 0017i. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier blanc-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**23 : Identification de l'échantillon : 0018. Carreau de plafond bouveté, 1x1pi avec stries, Plafond, RDC, Ens. du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Panneau fibreux brun peint en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 5 à 10% Fibres naturelles: >90%	

**24 : Identification de l'échantillon : 0019. Placoplâtre, Plafond, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Gypse blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 75 à 90% Fibres naturelles: 10 à 25%	

**25 : Identification de l'échantillon : 0020. Ciment à joint, Plafond, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Composé à joint beige pâle peint en blanc		
<b>FIBRES D'AMIANTE: Déteectées (+)</b>		
Type d'amiante: Chrysotile 1 à 5%		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: 1 à 5%		
Fibres naturelles: <1%		

**26 : Identification de l'échantillon : 0021. Carreau de vinyle, 12x12po gris moucheté gris/blanc, Plancher, Étage, Ens. niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Tuile de vinyle grise		
FIBRES D'AMIANTE: Non déteectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Fibres naturelles: <1%		

**27 : Identification de l'échantillon : 0022. Colle sous carr. 12x12po gris moucheté gris/blanc, Plancher, Étage, Ens. niv. (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Colle noire avec colle cimentaire brune et enduit blanc		
FIBRES D'AMIANTE: Non déteectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Fibres naturelles: <1%		

**28 : Identification de l'échantillon : 0023. Placoplâtre, Mur, Étage, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Gypse gris		
FIBRES D'AMIANTE: Non déteectées		
Matériel non-fibreux: 75 à 90%		
Fibres naturelles: 10 à 25%		

**29 : Identification de l'échantillon : 0024. Ciment à joint, Mur, Étage, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Composé à joint blanc peint en brun FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	
- Couche #2	Composition: Composé à joint blanc peint en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**30 : Identification de l'échantillon : 0025. Carreau de vinyle, 6x6po rouge moucheté, Picher, Étage, Ens niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle rouge FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 50 à 75% Fibres naturelles: 25 à 50%	
- Couche #2	Composition: Sous-couche noire avec enduit rouge et colle beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Fibres naturelles: 50 à 75% Fibres synthétiques: 1 à 5%	

**31 : Identification de l'échantillon : 0026. Carreau de vinyle, 6x6po orange moucheté, Plancher, Étage, Ens. du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
---------	---------	------

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

MK

- Couche #1

Composition: Tuile de vinyle orange  
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées  
Matériel non-fibreux: 50 à 75%  
Fibres naturelles: 25 à 50%

- Couche #2

Composition: Sous-couche noire avec enduit rouge  
et colle beige  
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées  
Matériel non-fibreux: 25 à 50%  
Fibres naturelles: 50 à 75%  
Fibres synthétiques: 1 à 5%

**32 : Identification de l'échantillon : 0027. Colle sous carreaux rouge et orange moucheté, Plancher, Étage, Ens. niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

**Méthode**

**Ini.**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

MK

- Couche #1

Composition: Résidus d'enduit rouge et colle beige  
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées  
Matériel non-fibreux: >90%  
Vermiculite/Mica: <1%  
Fibres naturelles: 1 à 5%

**33 : Identification de l'échantillon : 0028. Placoplâtre, Plafond, Étage, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

**Méthode**

**Ini.**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

MK

- Couche #1

Composition: Gypse blanc  
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées  
Matériel non-fibreux: 75 à 90%  
Fibres naturelles: 10 à 25%

**34 : Identification de l'échantillon : 0029. Ciment à joint, Plafond, Étage, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

**Méthode**

**Ini.**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

MK

- Couche #1

Composition: Composé à joint beige pâle peint en  
beige pâle  
FIBRES D'AMIANTE: Détectées (+)  
Type d'amiante: Chrysotile 1 à 5%  
Matériel non-fibreux: >90%  
Vermiculite/Mica: 1 à 5%  
Fibres naturelles: <1%

**35 : Identification de l'échantillon : 0030. Carr. vinyle, 12x12po gris moucheté de blanc, Plancher, Étage, Ens. niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Tuile de vinyle grise FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**36 : Identification de l'échantillon : 0031. Carr. vinyle, 12x12po noir moucheté de blanc, Plancher, Étage, Ens. niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Tuile de vinyle noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**37 : Identification de l'échantillon : 0032. Colle, Sous carreaux gris et noir mouchetés, Plancher, Étage, Ens. du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Colle noire et colle beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**38 : Identification de l'échantillon : 0033. Rev. sol souple+sous-couche et colle, Beige moucheté en sous couche, Plancher, Étage,**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon : Ens. du niveau (secteur 1957)

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Linoléum beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 50 à 75% Fibres naturelles: 25 à 50%	
- Couche #2	Composition: Sous-couche noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Fibres naturelles: 50 à 75% Fibres synthétiques: 1 à 5%	

**39 : Identification de l'échantillon : 0034. Coulis cimentaire du carr. céramique 12x24 grise, Plancher, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Coulis gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**40 : Identification de l'échantillon : 0035. Mortier céramique sous carr. céramique 12x24 grise, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**41 : Identification de l'échantillon : 0036. Coulis ciment. du carreaux 12x12po beige, Plancher, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Coulis brun FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**42 : Identification de l'échantillon : 0037. Mortier céramique sous 12x12po beige, Plancher, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**43 : Identification de l'échantillon : 0038. Coulis ciment. du carr. 12x24po grise moucheté, Plancher, RDC, Ens. niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Coulis gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**44 : Identification de l'échantillon : 0039. Mortier céramique sous carr. 12x24po grise moucheté, Plancher, RDC, Ens. niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Colle cimentaire beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: 1 à 5%	

**45 : Identification de l'échantillon : 0040. Coulis ciment. du carr. de céramique 2x12pi grise, Mur, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Coulis blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**46 : Identification de l'échantillon : 0041. Mortier céramique sous les carr. 2x12pi grise, Mur, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Colle blanc-beige et composé à joint blanc peint en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**47 : Identification de l'échantillon : 0042. Placoplâtre, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Gypse beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 75 à 90% Fibres naturelles: 10 à 25%	

**48 : Identification de l'échantillon : 0043. Ciment à joint, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Composé à joint blanc peint en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: <1%	

**49 : Identification de l'échantillon : 0044a. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: 25 à 50%		
Vermiculite/Mica: 1 à 5%		
Fibres naturelles: 25 à 50%		
Fibres synthétiques: 5 à 10%		

**50 : Identification de l'échantillon : 0044b. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: 25 à 50%		
Vermiculite/Mica: 1 à 5%		
Fibres naturelles: 25 à 50%		
Fibres synthétiques: 5 à 10%		

**51 : Identification de l'échantillon : 0044c. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu et résidus de ciment brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: 25 à 50%		
Vermiculite/Mica: 1 à 5%		
Fibres naturelles: 25 à 50%		
Fibres synthétiques: 5 à 10%		

**52 : Identification de l'échantillon : 0044d. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: 25 à 50% Fibres synthétiques: 5 à 10%	

**53 : Identification de l'échantillon : 0044e. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: 25 à 50% Fibres synthétiques: 5 à 10%	

**54 : Identification de l'échantillon : 0044f. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: 25 à 50% Fibres synthétiques: 5 à 10%	
- Couche #2	Composition: Résidus de ciment brun FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**55 : Identification de l'échantillon : 0044g. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: 25 à 50% Fibres synthétiques: 5 à 10%	

**56 : Identification de l'échantillon : 0044h. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu FIBRES D'AMIANTE: Trace (<0.1%) Type d'amiante: Actinolite Matériel non-fibreux: 25 à 50% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: 25 à 50% Fibres synthétiques: 5 à 10%	

**57 : Identification de l'échantillon : 0044i. Crépi cimentaire, Mur, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Crépi de ciment blanc-beige peint en bleu et résidus de ciment brun FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Vermiculite/Mica: 1 à 5% Fibres naturelles: 25 à 50% Fibres synthétiques: 5 à 10%	

**58 : Identification de l'échantillon : 0045a. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**59 : Identification de l'échantillon : 0045b. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**60 : Identification de l'échantillon : 0045c. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**61 : Identification de l'échantillon : 0045d. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
---------	---------	------

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

MK

**62 : Identification de l'échantillon : 0045e. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

#### Analyse de l'Amiante et des Matériaux

##### Analyse

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

##### Méthode

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

Ini.

MK

**63 : Identification de l'échantillon : 0045f. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

#### Analyse de l'Amiante et des Matériaux

##### Analyse

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

##### Méthode

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

Ini.

MK

**64 : Identification de l'échantillon : 0045g. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

#### Analyse de l'Amiante et des Matériaux

##### Analyse

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Résidus de mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

##### Méthode

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

Ini.

MK

**65 : Identification de l'échantillon : 0045h. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**66 : Identification de l'échantillon : 0045i. Mortier de maçonnerie, Brique, Gymnase, Mur, RDC, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**67 : Identification de l'échantillon : 0046. Carreau de vinyle, 12x12po grise moucheté blanc, Plancher, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle grise FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**68 : Identification de l'échantillon : 0047. Colle sous carr. vinyle 12x12po grise moucheté blanc, Plancher, RDC, Ens. niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Colle noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**69 : Identification de l'échantillon : 0048. Carr. plafond suspendu, 2x4pi avec points, Plafond, RDC, Ens. niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle gris-beige peinte en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Fibres naturelles: 50 à 75% Fibres de verre: 5 à 10%	

**70 : Identification de l'échantillon : 0049. Carr. plafond suspendu, 2x4pi avec stries et points, Plafond, RDC, Ens. niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle gris-beige peinte en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 25 à 50% Fibres naturelles: 50 à 75% Fibres de verre: 5 à 10%	

**71 : Identification de l'échantillon : 0050. Carr. vinyle, 12x12po grise moucheté blanc/gris, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle grise FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**72 : Identification de l'échantillon : 0051. Colle sous 12x12po grise moucheté blanc/gris, Plancher, RDC, Ens. du niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Colle noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**73 : Identification de l'échantillon : 0052. Carreau vinyle, beige sous grise moucheté blanc/gris, Plancher, RDC, Ens. niveau(secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Tuile de vinyle beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**74 : Identification de l'échantillon : 0053. Colle, Sous beige, Plancher, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Colle noire et résidus de bois beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 75 à 90% Fibres naturelles: 10 à 25%	

**75 : Identification de l'échantillon : 0054. Carr. plafond suspendu, 2x4pi rainure douce, Plafond, RDC, Ens. du niv. (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Panneau fibreux beige peint en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 5 à 10% Fibres naturelles: >90%	

**76 : Identification de l'échantillon : 0055. Placoplâtre, Plafond, Étage, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Gypse gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 75 à 90% Fibres naturelles: 10 à 25% Fibres de verre: 1 à 5%	

**77 : Identification de l'échantillon : 0056. Ciment à joint, Plafond, Étage, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Composé à joint blanc peint en blanc		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: 1 à 5%		
Fibres naturelles: <1%		

**78 : Identification de l'échantillon : 0057a. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Mortier gris		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**79 : Identification de l'échantillon : 0057b. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Mortier gris		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**80 : Identification de l'échantillon : 0057c. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Mortier gris		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**81 : Identification de l'échantillon : 0057d. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**82 : Identification de l'échantillon : 0057e. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**83 : Identification de l'échantillon : 0057f. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**84 : Identification de l'échantillon : 0057g. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
---------	---------	------

- Couche #1  
Composition: Mortier gris  
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées  
Matériel non-fibreux: >90%  
Vermiculite/Mica: <1%  
Fibres naturelles: <1%

**85 : Identification de l'échantillon : 0057h. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**86 : Identification de l'échantillon : 0057i. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**87 : Identification de l'échantillon : 0058. Mastic, Bleu porte et fenêtre, Autre, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mastic bleu FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #2 Composition: Résidus de brique rouge FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%		

**88 : Identification de l'échantillon : 0059a. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**89 : Identification de l'échantillon : 0059b. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**90 : Identification de l'échantillon : 0059c. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**91 : Identification de l'échantillon : 0059d. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)      État à la réception : Conforme      Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux      Origine de l'échantillon :      Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Enduit beige avec crépi de ciment gris-brun et résidus de ciment gris		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**92 : Identification de l'échantillon : 0059e. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**93 : Identification de l'échantillon : 0059f. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**94 : Identification de l'échantillon : 0059g. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**95 : Identification de l'échantillon : 0059h. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1		
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**96 : Identification de l'échantillon : 0059i. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Crépi de ciment gris-brun		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**97 : Identification de l'échantillon : 0060a. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Mortier beige		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**98 : Identification de l'échantillon : 0060b. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Mortier gris-beige		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**99 : Identification de l'échantillon : 0060c. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Mortier gris-beige		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**100 : Identification de l'échantillon : 0060d. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**101 : Identification de l'échantillon : 0060e. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**102 : Identification de l'échantillon : 0060f. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**103 : Identification de l'échantillon : 0060g. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
---------	---------	------

- Couche #1  
Composition: Mortier gris-beige  
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées  
Matériel non-fibreux: >90%  
Vermiculite/Mica: <1%  
Fibres naturelles: <1%

**104 : Identification de l'échantillon : 0060h. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**105 : Identification de l'échantillon : 0060i. Mortier de maçonnerie, Brique brune, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mortier gris-beige FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

Commentaires : La date de prélèvement n'a pas été fournie par le client. La date de réception du 2024-01-16 a donc été inscrite par défaut.

N.B. : Une mention «Fibres d'amiante : Détectées» confirme que la concentration est évaluée à être supérieure à 0,1 %.  
Cette méthode analytique est semi-quantitative. Le domaine d'applicabilité de la méthode varie de < 1 % à 100 % (v/v).

Légende pour l'analyse de l'amiante dans les matériaux

Résultats confirmant la norme permise :

Négatif (non-détectées) / Trace (&lt;0,1%)

Gammas confirmant la présence d'amiante dans l'échantillon :

Détectées (+); &lt;1% / 1-5% / 5-10% / 10-25% / 25-50% / 50-75% / 75-90% / &gt;90%

Approuvé par :



Sacha-Mickaël Desbiens, Responsable technique,  
Site de Québec

Les analyses sont effectuées aux Laboratoires Eurofins-Environex de Québec. Le département de la microbiologie de l'air est accrédité par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), sous le Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse (PALA). Le PALA est basé sur la norme internationale ISO/CEI 17025.

Notre département d'analyse de l'amiante dans les matériaux participe aux séquences d'examens «BAPAT» de l'AIHA, et est reconnu compétent par cette instance et par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

Notre département de la microbiologie de l'air participe aux séquences d'examens «EMPAT» de l'American Industrial Hygiene Association (AIHA), et est reconnu compétent par cette instance.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse, tels que reçus au laboratoire

**Rapport final**
**Bio-visite numéro : 2024-326887**

Client : Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Principal)  
 Contact : Téléphone : (514) 251-1313  
 Adresse : 6705, Rue Jean-Talon Est, bur. 211  
 Montréal  
 Québec, Canada  
 H1S 1N2  
 Télécopieur : -

 Date de prélèvement :  
16 janvier 2024

 Date de réception :  
16 janvier 2024

 Date de résultat :  
26 janvier 2024

 Date d'approbation :  
29 janvier 2024

Entrepreneur : Karine Brûlé-Ringuette # d'installation :  
 No. Projet ou No. Bon Commande : 172863 / DG3A Architectes / Hôtel de Ville  
 Prélevé par : N/D

**01 : Identification de l'échantillon : 0061a. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Mortier gris		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**02 : Identification de l'échantillon : 0061b. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :  
 Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Mortier gris		
FIBRES D'AMIANTE: Non détectées		
Matériel non-fibreux: >90%		
Vermiculite/Mica: <1%		
Fibres naturelles: <1%		

**03 : Identification de l'échantillon : 0061c. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**04 : Identification de l'échantillon : 0061d. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**05 : Identification de l'échantillon : 0061e. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mortier gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	

**06 : Identification de l'échantillon : 0061f. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
---------	---------	------

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

MK

**07 : Identification de l'échantillon : 0061g. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

**Méthode**

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

**Ini.**

MK

**08 : Identification de l'échantillon : 0061h. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Vermiculite/Mica: <1%

Fibres naturelles: <1%

**Méthode**

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

**Ini.**

MK

**09 : Identification de l'échantillon : 0061i. Mortier de maçonnerie, Brique grise, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface  
(Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

**Analyse**

Amiante dans les matériaux (MLP) rég.

- Couche #1

Composition: Traces de mortier gris

FIBRES D'AMIANTE: Non détectées

Matériel non-fibreux: >90%

Fibres naturelles: <1%

**Méthode**

Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs -  
Méthode IRSST 244

**Ini.**

MK

*Commentaire : La quantité de matériel est insuffisante pour pouvoir réaliser une analyse représentative.*

**10 : Identification de l'échantillon : 0062. Mastic, Bleu porte et fenêtre, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Mastic bleu FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%		

**11 : Identification de l'échantillon : 0063a. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Composition: Enduit gris et crépi de ciment gris-brun FIBRES D'AMIANTE: Détectées (+) Type d'amiante: Chrysotile 1 à 5% Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%		

**12 : Identification de l'échantillon : 0063b. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *		

**13 : Identification de l'échantillon : 0063c. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *		

**14 : Identification de l'échantillon : 0063d. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**15 : Identification de l'échantillon : 0063e. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**16 : Identification de l'échantillon : 0063f. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**17 : Identification de l'échantillon : 0063g. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**18 : Identification de l'échantillon : 0063h. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**19 : Identification de l'échantillon : 0063i. Crépi cimentaire, Fondation, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Arrêt des analyses de ce groupe suite à la détection de matériel positif. *	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**20 : Identification de l'échantillon : 0064. Carreau de vinyle, 12x12po grise moucheté de blanc, Plancher, RDC, Ens. du niv. (sect.1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Tuile de vinyle grise FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**21 : Identification de l'échantillon : 0065. Colle sous 12x12po grise moucheté de blanc, Plancher, RDC, Ens. du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Colle noire FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**22 : Identification de l'échantillon : 0066. Mastic, Blanc fenêtre, Autre, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1957)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec) État à la réception : Conforme Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux Origine de l'échantillon : Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég. - Couche #1 Composition: Mastic blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: <1%	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK

**23 : Identification de l'échantillon : 0067. Mastic, Blanc, Mur, Extérieur, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Mastic blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

**24 : Identification de l'échantillon : 0068. Placoplâtre, Plafond, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Gypse blanc-gris FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: 75 à 90% Vermiculite/Mica: <1% Fibres naturelles: 10 à 25%	

**25 : Identification de l'échantillon : 0069. Ciment à joint, Plafond, Rez-de-chaussée, Ensemble du niveau (secteur 1960)**

Lieu du prélèvement : 140, rue Guimond, Saint-Boniface (Québec)

État à la réception : Conforme

Notre référence au MELCCFP :

Matrice / Nature de l'échantillon : Matériaux

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

**Analyse de l'Amiante et des Matériaux**

Analyse	Méthode	Ini.
Amiante dans les matériaux (MLP) rég.	Microscopie à polarisation et dispersion des couleurs - Méthode IRSST 244	MK
- Couche #1	Composition: Composé à joint blanc peint en blanc FIBRES D'AMIANTE: Non détectées Matériel non-fibreux: >90% Fibres naturelles: <1%	

Commentaires : La date de prélèvement n'a pas été fournie par le client. La date de réception du 2024-01-17 a donc été inscrite par défaut.

N.B. : Une mention «Fibres d'amiante : Détectées» confirme que la concentration est évaluée à être supérieure à 0,1 %. Cette méthode analytique est semi-quantitative. Le domaine d'applicabilité de la méthode varie de < 1 % à 100 % (v/v).

Légende pour l'analyse de l'amiante dans les matériaux

Résultats confirmant la norme permise :

Négatif (non-détectées) / Trace (<0,1%)

Gammes confirmant la présence d'amiante dans l'échantillon :

Détectées (+); <1% / 1-5% / 5-10% / 10-25% / 25-50% / 50-75% / 75-90% / >90%

Approuvé par :



**Sacha-Mickaël Desbiens, Responsable technique,  
Site de Québec**

Les analyses sont effectuées aux Laboratoires Eurofins-EnvironeX de Québec. Le département de la microbiologie de l'air est accrédité par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), sous le Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse (PALA). Le PALA est basé sur la norme internationale ISO/CEI 17025.

Notre département d'analyse de l'amiante dans les matériaux participe aux séquences d'examens «BAPAT» de l'AIHA, et est reconnu compétent par cette instance et par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

Notre département de la microbiologie de l'air participe aux séquences d'examens «EMPAT» de l'American Industrial Hygiene Association (AIHA), et est reconnu compétent par cette instance.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse, tels que reçus au laboratoire

**ANNEXE IV-B**

**Résultats d'analyse des échantillons pour le plomb (peintures)**

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468486

Identification client : P-01 - Blanc - Plafond

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Carreau de plafond bouveté - Secteur 1957 - Rez-de-chaussée

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			364	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468487

Identification client :	P-02 - Blanc - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1957 - Rez-de-chaussée		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468488

Identification client : P-03 - Jaune - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Bois - Secteur 1957 - Rez-de-chaussée

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			60	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468489

Identification client :	P-04 - Bleu - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Bois - Secteur 1957 - Rez-de-chaussée		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<b>53</b>	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468490

Identification client : P-05 - Beige clair - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Bois - Secteur 1957 - Étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			16	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468491

Identification client : P-06 - Bourgogne - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Mur - Bois - Secteur 1957 - Étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468492

Identification client : P-07 - Beige - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Bois - Secteur 1957 - Étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			351	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468493

Identification client : P-08 - Blanc - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Bois - Secteur 1957 - Étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			600	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468494

Identification client :	P-09 - Brun - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Bois - Secteur 1957 - Étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			431	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468495

Identification client :	P-10 - Brun - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Bois - Secteur 1957 - Étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<b>1930</b>	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468496

Identification client :	P-11 - Rose - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1957 - Étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468497

Identification client : P-13 - Bleu clair - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1957 - Étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468498

Identification client :	P-14 - Marron clair	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1957 - Étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

## Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7468499

Identification client :	P-12 - Beige très clair	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Plafond - Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1957 - Étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<b>1370</b>	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468500

Identification client :	P-15 - Bleu - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Bois - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468501

Identification client : P-16 - Jaune - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			13	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468502

Identification client :	P-17 - Gris - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			139	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468503

Identification client : P-18 - Beige - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468504

Identification client : P-19 - Jaune clair - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468505

Identification client :	P-20 - Blanc - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Bois - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-17		QC
Plomb (Pb)			<b>103</b>	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468506

Identification client :	P-21 - Vert - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Bois - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-18		QC
Plomb (Pb)			<b>2470</b>	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468507

Identification client : P-22 - Gris - Plancher

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Béton (coulé) - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-18		QC
Plomb (Pb)			29	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468508

Identification client :	P-23 - Gris - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Bois - Secteur 1960 - Rez-de-chaussée		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-18		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468509

Identification client :	P-24 - Beige - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1960 - Étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-18		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468510

Identification client : P-25 - Gris - Autre

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brulé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-17

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : Métal - Secteur 1960 - Étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-18		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine B-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3807600**  
 Demande d'analyse : 100263633  
 Date du rapport: 2024-01-19  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7468511

Identification client :	P-26 - Blanc - Mur	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Peinture	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brulé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-17	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	Placoplâtre et ciment à joint - Secteur 1960 - Étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-18		QC
Plomb (Pb)			<10	mg/kg			100

Commentaires de l'échantillon

Commentaires du certificat : C.C :  
 Aude BRIAND : aude.briand@et.eurofinsca.com  
 Stéphanie Boulanger : sboulanger@gesfor.com

Approuvé par : 2324-032  
 \_\_\_\_\_  
 Nesrine Tiab, chimiste à l'entraînement,  
 Site de Longueuil

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472088

Identification client : 7468486 P-01 - Blanc - Pla

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : carreau de plafond bouveté, secteur 1957,RDC

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>7.56</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>1.81</b>	-----		
Tampon			<b>1</b>	----		
pH du Lixiviât			<b>5.80</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472089

Identification client : 7468486 P-01 - Blanc - Pla

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : carreau de plafond bouveté, secteur 1957,RDC

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.013</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement**    **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472090

Identification client : 7468492 P-07 - Beige - Mu

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : bois, secteur 1957, étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>7.19</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>6.00</b>	-----		
Tampon			<b>2</b>	----		
pH du Lixiviat			<b>5.89</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472091

Identification client : 7468492 P-07 - Beige - Mu

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : bois, secteur 1957, étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.027</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472092

Identification client : 7468493 P-08 - blanc - Mu

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : bois, secteur 1957, étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>7.06</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>2.97</b>	-----		
Tampon			<b>1</b>	----		
pH du Lixiviat			<b>6.01</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

 Avertissement **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472093

Identification client : 7468493 P-08 - Blanc - Mu

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : bois, secteur 1957, étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.105</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472094

Identification client : 7468494 P-09 - Brun - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : NA

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>6.55</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>2.76</b>	-----		
Tampon			<b>1</b>	----		
pH du Lixiviat			<b>5.82</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472095

Identification client : 7468494 P-09 - Brun - Mur

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : NA

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.017</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472096

Identification client : 7468495 P-10 - Brun - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : NA

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>6.73</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>5.32</b>	-----		
Tampon			<b>2</b>	----		
pH du Lixiviat			<b>5.64</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472097

Identification client : 7468495 P-10 - Brun - Mur

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : NA

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.244</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement** **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472098

Identification client : 7468499 P-12 - Beige très

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : plafond,placoplâtre et ciment a joint, secteur 1957, étage

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			7.41			
pH éch. + HCl au prétest			2.10	-----		
Tampon			1	----		
pH du Lixiviat			6.30	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement**    **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472099

Identification client :	7468499 P-12 - Beige très	Chlore résiduel libre :	NA
Nature :	Lixiviat	Chlore résiduel total :	NA
Nom du préleveur :	Karine Brûlé-Ringuette	Chloramine :	NA
Date de prélèvement:	2024-01-10	État à la réception :	Conforme
Date de réception:	2024-01-19	Résultat pH :	NA
Lieu du prélèvement :	Voir Référence		
Info. supplémentaires :	plafond,placoplâtre et ciment a joint, secteur 1957, étage		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.673</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

Avertissement Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472100

Identification client : 7468502 P-17 - Gris - Mur

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : placoplatre et ciment a joint, secteur 1960, RDC

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>7.06</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>2.19</b>	-----		
Tampon			<b>1</b>	----		
pH du Lixiviat			<b>6.40</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472101

Identification client : 7468502 P-17 - Gris - Mur

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : placoplatre et ciment a joint, secteur 1960, RDC

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.011</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement**    **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472102

Identification client : 7468505 P-20 - Blanc - Mu

Nature : Peinture

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : bois, secteur 1960, RDC

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>6.94</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>5.71</b>	-----		
Tampon			<b>2</b>	----		
pH du Lixiviat			<b>5.77</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

## Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7472103

Identification client : 7468505 P-20 - Blanc - Mu

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-10

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : bois, secteur 1960, RDC

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>0.082</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

Avertissement **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472427

Identification client : 7468506 P-21 - Vert - Mur  
 Nature : Peinture  
 Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette  
 Date de prélèvement: 2024-01-19  
 Date de réception: 2024-01-19  
 Lieu du prélèvement : Voir Référence  
 Info. supplémentaires : bois, secteur 1960, RDC

État à la réception : Conforme

Chlore résiduel libre : NA  
 Chlore résiduel total : NA  
 Chloramine : NA  
 Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Lixiviation TCLP	Oui	ENVX-CHM-53			2024-01-22	QC
pH éch. au pré-test			<b>6.39</b>			
pH éch. + HCl au prétest			<b>4.71</b>	-----		
Tampon			<b>1</b>	----		
pH du Lixiviât			<b>5.36</b>	----		

Commentaires de l'échantillon

**Avertissement**    **Hors critères**

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

# CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

LE GROUPE GESFOR Poirier, Pinchin  
 Karine Brûlé-Ringuette  
 6705, rue Jean-Talon Est, Bureau 211  
 Montréal, Québec  
 H1S 1N2  
**Tél.:** (514) 251-1313

Certificat : **3809944**  
 Demande d'analyse : 100264006  
 Date du rapport: 2024-01-24  
 Projet client : 172863 Hotel de ville  
 Bon de commande : 172863  
 Chargé de projets : Aude Briand : 514-332-6001  
 Adresse courriel : aude.briand@et.eurofinsca.com

**Données sur le prélèvement**

Échantillon EnvironeX : 7472436

Identification client : 7468506 P-21 - Vert - Mur

Nature : Lixiviat

Nom du préleveur : Karine Brûlé-Ringuette

Date de prélèvement: 2024-01-19

État à la réception : Conforme

Date de réception: 2024-01-19

Lieu du prélèvement : Voir Référence

Info. supplémentaires : bois, secteur 1960, RDC

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Plomb extractible	Oui	ENVX-CHM-35			2024-01-23	QC
Plomb (Pb)			<b>2.38</b>	mg/L		

Commentaires de l'échantillon

Commentaires du certificat : C.C :  
 Aude BRIAND : aude.briand@et.eurofinsca.com

Approuvé par :



Nesrine Tiab, chimiste à l'entraînement,  
 Site de Longueuil

**Avertissement** Hors critères

\*\* Analyse accréditée par le CCN -- Accr. \* : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées  
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

**ANNEXE V-A**  
**Relevé photographique pour l'amiante**

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	1	N° d'éch.	E-0004	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)			
Système	Plancher			
Composant				
Matériau	Carreau de vinyle			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires	12 po sur 12 po blanc moucheté de beige et de gris			

Photo	2	N° d'éch.	E-0005	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)			
Système	Plancher			
Composant				
Matériau	Colle			
Élément				
Recouvrement	Carreau de vinyle			
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po blancs mouchetés de beige et de gris			

Photo	3	N° d'éch.	E-0006	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)			
Système	Plancher			
Composant				
Matériau	Carreau de vinyle			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires	12 po sur 12 po blanc moucheté de beige			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	4	N° d'éch.	E-0007
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po blancs mouchetés de beige		



Photo	5	N° d'éch.	E-0008
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Chrysotile 1-5 %		
Commentaires	12 po sur 12 po bruns lignés		



Photo	6	N° d'éch.	E-0009
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po bruns lignés		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	7	N° d'éch.	E-0010	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)			
Système	Plancher			
Composant				
Matériau	Revêtement de sol souple avec sous-couche et colle			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires	Brun moucheté de brun			

Photo	8	N° d'éch.	E-0011	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)			
Système	Plancher			
Composant				
Matériau	Revêtement de sol souple avec sous-couche et colle			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires	Vert moucheté			

Photo	9	N° d'éch.	E-0012	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)			
Système	Plancher			
Composant				
Matériau	Carreau de vinyle			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires	9 po sur 9 po beige			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	10	N° d'éch.	E-0013
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 9 po sur 9 po beiges		



Photo	11	N° d'éch.	E-0014
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Placoplâtre		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Photo	12	N° d'éch.	E-0015
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Ciment à joint		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Chrysotile 1-5 %		
Commentaires			



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	13	N° d'éch.	E-0016
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Carreau de plafond suspendu		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	2 pi sur 4 pi à points		



Photo	14	N° d'éch.	v(e0002)
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Carreau de plafond bouveté		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante			
Commentaires	1 pi sur 1 pi blanc uni		



Photo	15	N° d'éch.	E-0018
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Carreau de plafond bouveté		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	1 pi sur 1 pi à stries		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

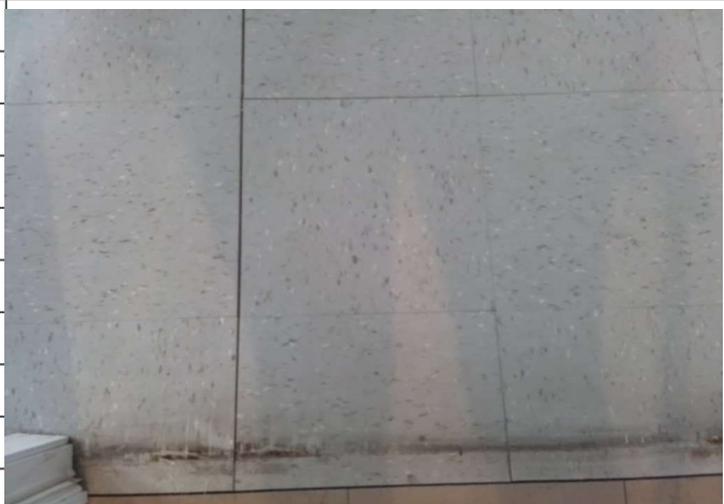
Photo	16	N° d'éch.	E-0019
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Placoplâtre		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Photo	17	N° d'éch.	E-0020
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Ciment à joint		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Chrysotile 1-5 %		
Commentaires			



Photo	18	N° d'éch.	E-0021
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	12 po sur 12 po gris moucheté de gris et de blanc		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	19	N° d'éch.	E-0022
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po gris mouchetés de gris et de blanc		



Photo	20	N° d'éch.	E-0025
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	6 po sur 6 po rouge moucheté		



Photo	21	N° d'éch.	E-0026
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	6 po sur 6 po orange moucheté		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

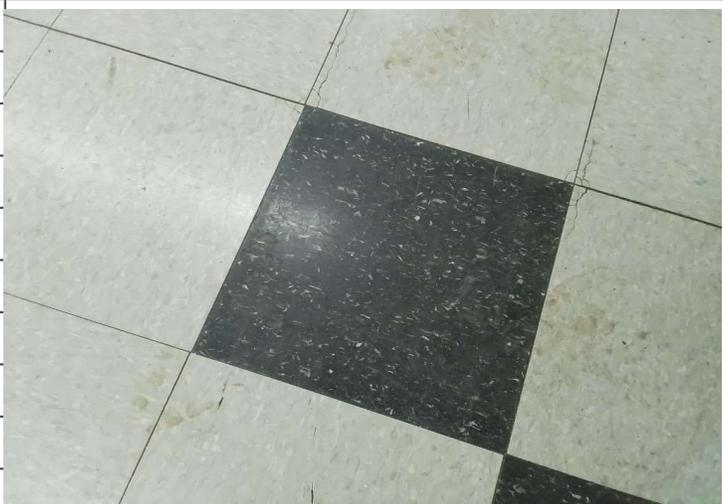
Photo	22	N° d'éch.	E-0027
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux rouges et oranges mouchetés		



Photo	23	N° d'éch.	E-0030
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	12 po sur 12 po gris moucheté de blanc		



Photo	24	N° d'éch.	E-0031
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	12 po sur 12 po noir moucheté de blanc		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	25	N° d'éch.	E-0032
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux gris et noirs mouchetés		



Photo	26	N° d'éch.	E-0033
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Revêtement de sol souple avec sous-couche et colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Beige moucheté en sous couche		



Photo	27	N° d'éch.	E-0023
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Placoplâtre		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	28	N° d'éch.	E-0024
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Ciment à joint		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Photo	29	N° d'éch.	E-0028
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Placoplâtre		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Photo	30	N° d'éch.	E-0029
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Ciment à joint		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Chrysotile 1-5 %		
Commentaires			



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	31	N° d'éch.	V(e0001)
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Vermiculite		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Actinolite-Trémolite 0,1-1 %		
Commentaires			



Photo	32	N° d'éch.	E-0017 (a à i)
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mortier de maçonnerie		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Brique brune		



Photo	33	N° d'éch.	E-0057 (a à i)
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mortier de maçonnerie		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Brique grise		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	34	N° d'éch.	E-0058
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Autre		
Composant			
Matériau	Mastic		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Bleu sur porte et fenêtre		



Photo	35	N° d'éch.	E-0066
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Autre		
Composant			
Matériau	Mastic		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Blanc sur fenêtre		



Photo	36	N° d'éch.	E-0059 (a à i)
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Crépi cimentaire		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Fondation		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

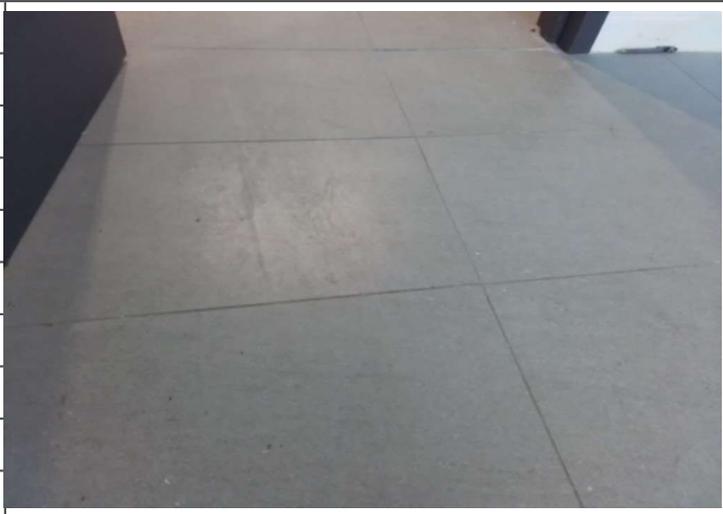
Photo	37	N° d'éch.	V-9500
Niveau	Extérieur		
Localisation	Toiture (secteur 1957)		
Système	Toiture		
Composant			
Matériau	Composition de toiture		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Amiante présumé		
Commentaires	Balcon avant		



Photo	38	N° d'éch.	V-9500
Niveau	Extérieur		
Localisation	Toiture (secteur 1957)		
Système	Toiture		
Composant			
Matériau	Composition de toiture		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Amiante présumé		
Commentaires	Balcon arrière		



Photo	39	N° d'éch.	E-0034
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Coulis cimentaire		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Des carreaux de 12 po sur 24 po gris		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	40	N° d'éch.	E-0035
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Mortier de céramique		
Élément			
Recouvrement	Carreau de céramique		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 24 po gris		



Photo	41	N° d'éch.	E-0036
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Coulis cimentaire		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Des carreaux de 12 po sur 12 po beiges		



Photo	42	N° d'éch.	E-0037
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Mortier de céramique		
Élément			
Recouvrement	Carreau de céramique		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po beiges		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

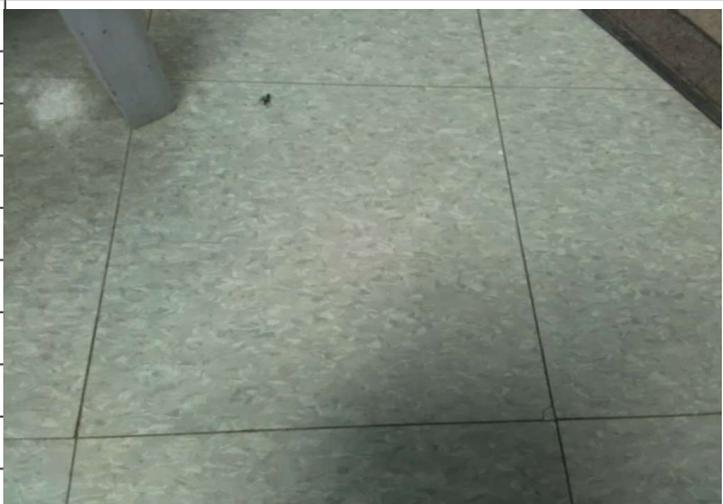
Photo	43	N° d'éch.	E-0038
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Coulis cimentaire		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Des carreaux de 12 po sur 24 po gris mouchetés		



Photo	44	N° d'éch.	E-0039
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Mortier de céramique		
Élément			
Recouvrement	Carreau de céramique		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 24 po gris mouchetés		



Photo	45	N° d'éch.	E-0064
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	12 po sur 12 po gris moucheté de blanc		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	46	N° d'éch.	E-0065
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po gris mouchetés de blanc		



Photo	47	N° d'éch.	E-0046
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	12 po sur 12 po gris moucheté de blanc		

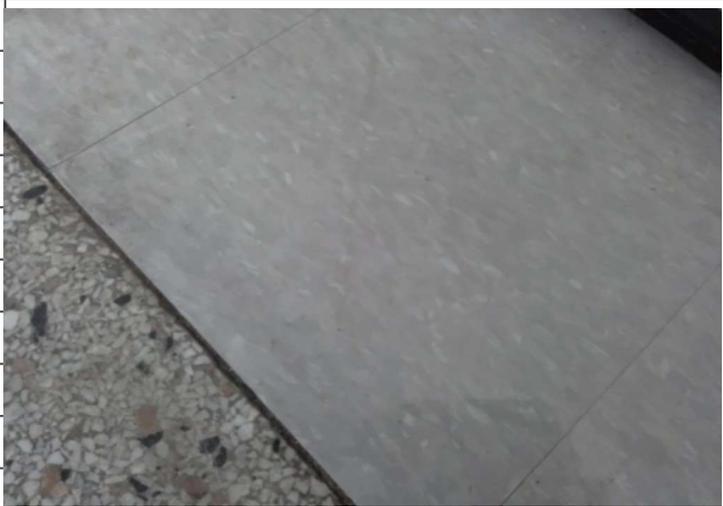


Photo	48	N° d'éch.	E-0047
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po gris mouchetés de blanc		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	49	N° d'éch.	E-0050
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	12 po sur 12 po gris moucheté de blanc et de gris		



Photo	50	N° d'éch.	E-0051
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 12 po sur 12 po gris mouchetés de blanc et de gris		



Photo	51	N° d'éch.	E-0052
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Carreau de vinyle		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Beige en sous couche des carreaux gris mouchetés de blanc et de gris		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	52	N° d'éch.	E-0053
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plancher		
Composant			
Matériau	Colle		
Élément			
Recouvrement	Carreau de vinyle		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous beige		



Photo	53	N° d'éch.	E-0042
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Placoplâtre		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Photo	54	N° d'éch.	E-0043
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Ciment à joint		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	55	N° d'éch.	E-0040
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Coulis cimentaire		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Des carreaux de 2 po sur 12 po gris		



Photo	56	N° d'éch.	E-0041
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mortier de céramique		
Élément			
Recouvrement	Carreau de céramique		
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Sous carreaux de 2 po sur 12 po gris		



Photo	57	N° d'éch.	E-0044 (a à i)
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Crépi cimentaire		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	58	N° d'éch.	E-0045 (a à i)
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mortier de maçonnerie		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Brique, gymnase		



Photo	59	N° d'éch.	E-0048
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Carreau de plafond suspendu		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	2 pi sur 4 pi à points		



Photo	60	N° d'éch.	E-0049
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Carreau de plafond suspendu		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	2 pi sur 4 pi à stries et points		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	61	N° d'éch.	E-0054	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)			
Système	Plafond			
Composant				
Matériau	Carreau de plafond suspendu			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires	2 pi sur 4 pi à rainures douces			

Photo	62	N° d'éch.	E-0068	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)			
Système	Plafond			
Composant				
Matériau	Placoplâtre			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires				

Photo	63	N° d'éch.	E-0069	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)			
Système	Plafond			
Composant				
Matériau	Ciment à joint			
Élément				
Recouvrement				
Type d'amiante	Sans amiante			
Commentaires				

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	64	N° d'éch.	xx
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Structure		
Composant			
Matériau	Non isolé		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante			
Commentaires	2 pi sur 4 pi à larges stries et à points		



Photo	65	N° d'éch.	xx
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Tuyauterie		
Composant	Chauffage à eau chaude		
Matériau	Non isolé		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante			
Commentaires			



Photo	66	N° d'éch.	xx
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Conduit de ventilation		
Composant			
Matériau	Non isolé		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante			
Commentaires			



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	67	N° d'éch.	V-9500
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Placoplâtre		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Amiante présumé		
Commentaires			



Photo	68	N° d'éch.	V-9500
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Ciment à joint		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Amiante présumé		
Commentaires			



Photo	69	N° d'éch.	V(e0003)
Niveau	Étage		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Plafond		
Composant			
Matériau	Carreau de plafond bouveté		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires			



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	70	N° d'éch.	E-0060 (a à i)
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mortier de maçonnerie		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Brique brune		



Photo	71	N° d'éch.	E-0061 (a à i)
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mortier de maçonnerie		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Brique grise		



Photo	72	N° d'éch.	E-0062
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mastic		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Bleu sur porte et fenêtre		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	73	N° d'éch.	E-0067
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Mastic		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Sans amiante		
Commentaires	Blanc		



Photo	74	N° d'éch.	E-0063 (a à i)
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Mur		
Composant			
Matériau	Crépi cimentaire		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Chrysotile 1-5 %		
Commentaires	Fondation		



Photo	75	N° d'éch.	V-9500
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Toiture		
Composant			
Matériau	Composition de toiture		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Amiante présumé		
Commentaires	Balcon avant (entrée)		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	76	N° d'éch.	V-9500
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Toiture		
Composant			
Matériau	Composition de toiture		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Amiante présumé		
Commentaires	Balcon côté droit		



Photo	77	N° d'éch.	V-9500
Niveau	Extérieur		
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)		
Système	Toiture		
Composant			
Matériau	Composition de toiture		
Élément			
Recouvrement			
Type d'amiante	Amiante présumé		
Commentaires	Rangement arrière		



**ANNEXE V-B**

**Relevé photographique pour le plomb (peintures)**

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	1	N° d'éch.	P-01	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Plafond			
Substrat	Carreau de plafond bouveté			
Couleur	Blanc			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	364 (>10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,013 (< 5 mg/L)			
Action	3,5,6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Photo	2	N° d'éch.	P-02	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Blanc			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	2, 6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Photo	3	N° d'éch.	P-03	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Jaune			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	60 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	3,4,6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	4	N° d'éch.	P-04	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Bleu			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	53 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	3,4,6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Photo	5	N° d'éch.	P-05	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Beige clair			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	16 (>10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	3,4,6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Photo	6	N° d'éch.	P-06	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Bourgogne			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	2, 6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	7	N° d'éch.	P-07	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Beige			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	351 (>10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,027 (< 5 mg/L)			
Action	3,4,6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Photo	8	N° d'éch.	P-08	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Blanc			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	600 (>10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,105 (< 5 mg/L)			
Action	3,4,6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Photo	9	N° d'éch.	P-09	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Brun			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	431 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,017 (< 5 mg/L)			
Action	3,4,6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

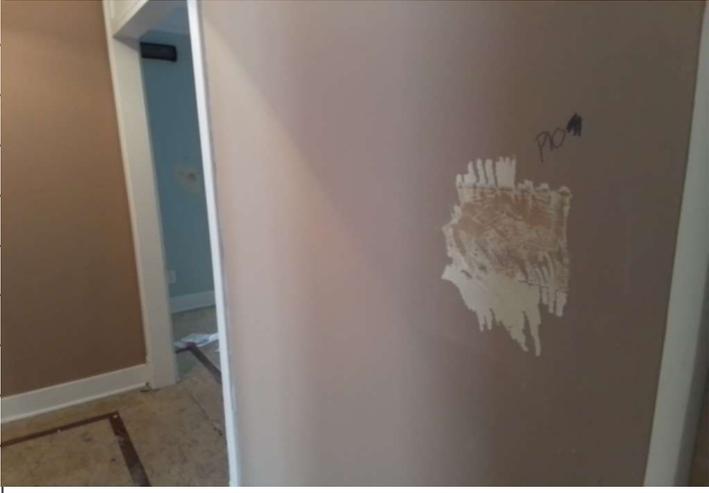
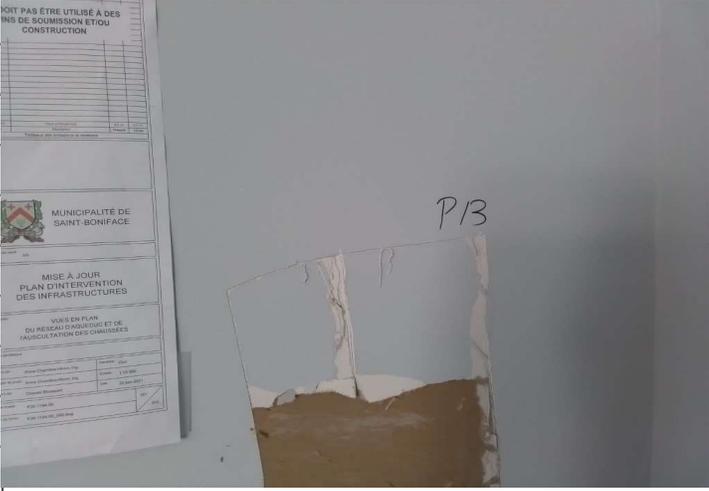
Photo	10	N° d'éch.	P-10	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Brun			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	1930 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,244 (< 5 mg/L)			
Action	3, 4, 6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Photo	11	N° d'éch.	P-11	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Rose			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (<10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	2, 6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Photo	12	N° d'éch.	P-13	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Bleu clair			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	2, 6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

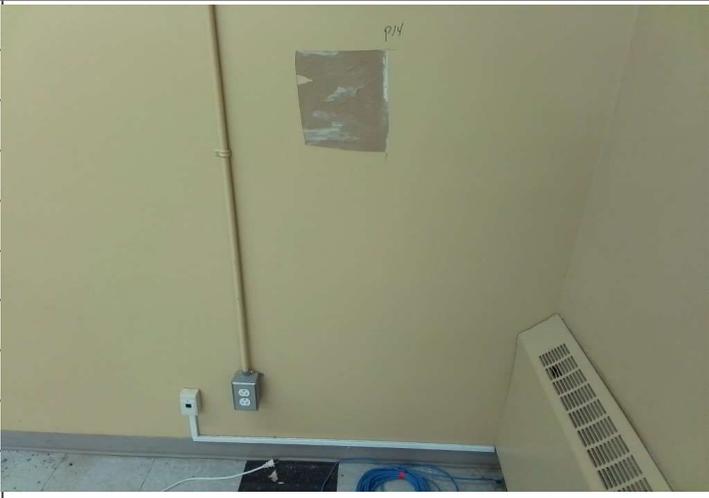
Photo	13	N° d'éch.	P-14	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Marron clair			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	3,5,6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Photo	14	N° d'éch.	P-12	
Niveau	Étage			
Localisation	Secteur 1957			
Système	Plafond			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Beige très clair			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	1370 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,673 (< 5 mg/L)			
Action	2, 6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

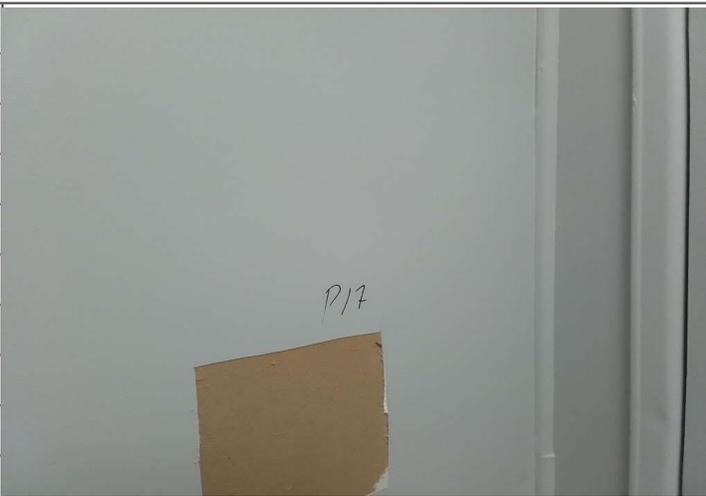
Photo	15	N° d'éch.	P-19	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1960			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Jaune clair			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	2, 6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	16	N° d'éch.	P-15	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1960			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Bleu			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	2, 6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Photo	17	N° d'éch.	P-16	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1960			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Jaune			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	2, 6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

Photo	18	N° d'éch.	P-17	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1960			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Gris			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	139 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,011 (< 5 mg/L)			
Action	3, 4, 6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

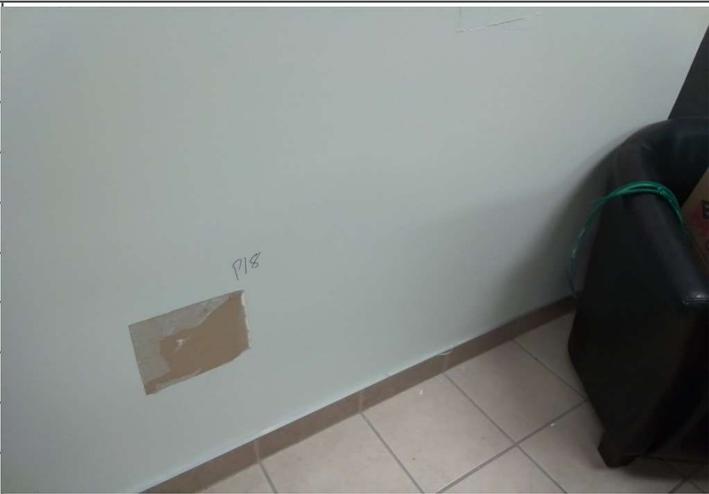
Photo	19	N° d'éch.	P-18	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1960			
Système	Mur			
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint			
Couleur	Beige			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.			
Action	3,4,6			
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable			

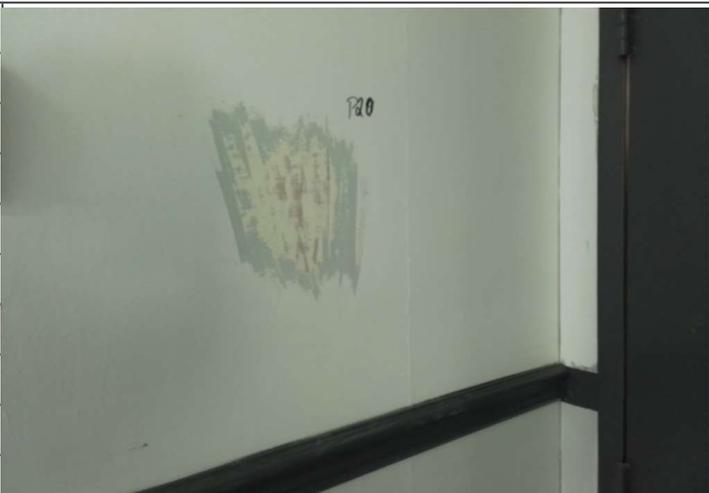
Photo	20	N° d'éch.	P-20	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1960			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Blanc			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	103 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	0,082 (< 5 mg/L)			
Action	3, 4, 6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Photo	21	N° d'éch.	P-21	
Niveau	Rez-de-chaussée			
Localisation	Secteur 1960			
Système	Mur			
Substrat	Bois			
Couleur	Vert			
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	2470 (> 10 mg/kg)			
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	2,38 (< 5 mg/L)			
Action	3, 4, 6			
Commentaire	N'est pas une matière dangereuse			

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

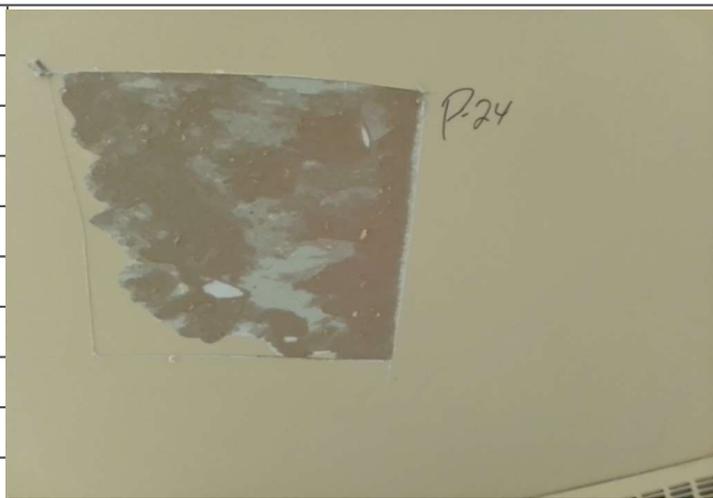
Photo	22	N° d'éch.	P-22
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Secteur 1960		
Système	Plancher		
Substrat	Béton (coulé)		
Couleur	Gris		
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	29 (> 10mg/kg)		
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.		
Action	3, 4, 6		
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable		



Photo	23	N° d'éch.	P-23
Niveau	Rez-de-chaussée		
Localisation	Secteur 1960		
Système	Mur		
Substrat	Bois		
Couleur	Gris		
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)		
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.		
Action	2, 6		
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable		



Photo	24	N° d'éch.	P-24
Niveau	Étage		
Localisation	Secteur 1960		
Système	Mur		
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint		
Couleur	Beige		
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)		
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.		
Action	2, 6		
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable		



Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	25	N° d'éch.	P-25
Niveau	Étage		
Localisation	Secteur 1960		
Système	Autre		
Substrat	Métal		
Couleur	Gris		
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)		
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.		
Action	2, 6		
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable		

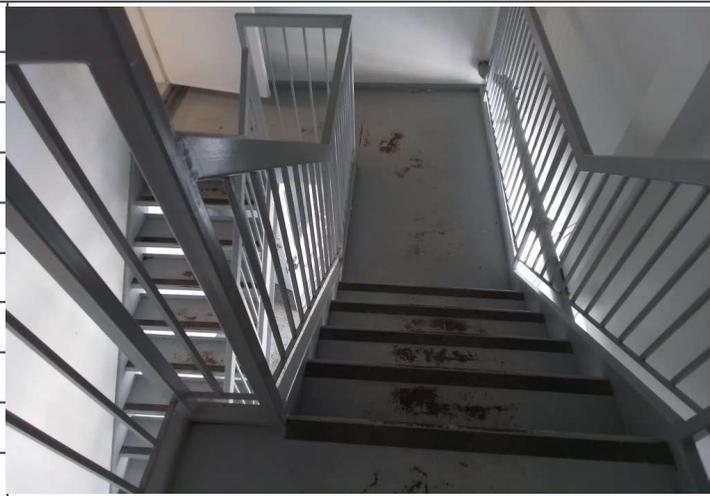


Photo	26	N° d'éch.	P-26
Niveau	Étage		
Localisation	Secteur 1960		
Système	Mur		
Substrat	Placoplâtre et ciment à joint		
Couleur	Blanc		
Teneur en plomb : résultat (mg/kg) et interprétation	<10 (< 10 mg/kg)		
Lixiviation : résultat (mg/L) et interprétation	S. O.		
Action	2, 6		
Commentaire	< 100 mg/kg : non lixiviable		



**ANNEXE V-C**

**Relevé photographique pour les autres matières dangereuses**

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	1	
Niveau	Vide sanitaire	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Béton (coulé)	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	2	
Niveau	Vide sanitaire	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Béton (coulé)	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	3	
Niveau	Vide sanitaire	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Plancher	
Équipement ou matériau	Roche et sable	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	4	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Plancher	
Équipement ou matériau	Béton (coulé)	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	5	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Plomb	
Système	Autre	
Équipement ou matériau	Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du plomb	
Commentaire		

Photo	6	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	SACO	
Système	Équipement mécanique	
Équipement ou matériau	Climatiseur	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	SACO présumées	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	7	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Moisissures	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Placoplâtre et ciment joint	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Moisissures suspectées	
Commentaire		

Photo	8	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Moisissures	
Système	Plafond	
Équipement ou matériau	Carreaux de plafond suspendu	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Moisissures suspectées	
Commentaire		

Photo	9	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Moisissures	
Système	Structure	
Équipement ou matériau	Bois	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Moisissures suspectées	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	10	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Mercure	
Système		
Équipement ou matériau	Lampe fluorescente	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du mercure	
Commentaire		

Photo	11	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Plomb	
Système		
Équipement ou matériau	Soudure sur tuyauterie en cuivre	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Plomb présumé	
Commentaire		

Photo	12	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Mercure	
Système		
Équipement ou matériau	Lampe fluorescente	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du mercure	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	13	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	BPC	
Système		
Équipement ou matériau	Ballast de luminaire	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Ne contient pas de BPC	
Commentaire		

Photo	14	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Plomb	
Système		
Équipement ou matériau	Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du plomb	
Commentaire		

Photo	15	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Moisissures	
Système	Structure	
Équipement ou matériau	Bois	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Moisissures suspectées	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	16	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	SACO	
Système		
Équipement ou matériau	Unité de climatisation	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient des SACO	
Commentaire	R22	

Photo	17	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Maçonnerie	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	18	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Maçonnerie	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	19	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Béton (coulé)	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire	Fondation et balcon	

Photo	20	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1957)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Crépi cimentaire	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	21	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Plomb	
Système		
Équipement ou matériau	Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du plomb	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	22	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Plancher	
Équipement ou matériau	Carreau de céramique	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	23	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Carreau de céramique	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	24	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Plancher	
Équipement ou matériau	Béton (coulé)	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	25	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	SACO	
Système	Équipement mécanique	
Équipement ou matériau	Climatiseur	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Ne contient pas de SACO	
Commentaire	R410A	

Photo	26	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Plancher	
Équipement ou matériau	Terrazzo	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	27	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	BPC	
Système	Équipement mécanique	
Équipement ou matériau	Transformateur	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Ne contient pas de BPC	
Commentaire		

Photo	28	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Plomb	
Système		
Équipement ou matériau	Accumulateur (batterie)	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du plomb	
Commentaire		

Photo	29	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Brique	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	30	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Mercure	
Système		
Équipement ou matériau	Lampe fluorescente	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du mercure	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	31	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Mercure	
Système		
Équipement ou matériau	Lampe fluorescente	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Ne contient pas de mercure	
Commentaire	Led	

Photo	32	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	BPC	
Système		
Équipement ou matériau	Ballast de luminaire	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Ne contient pas de BPC	
Commentaire		

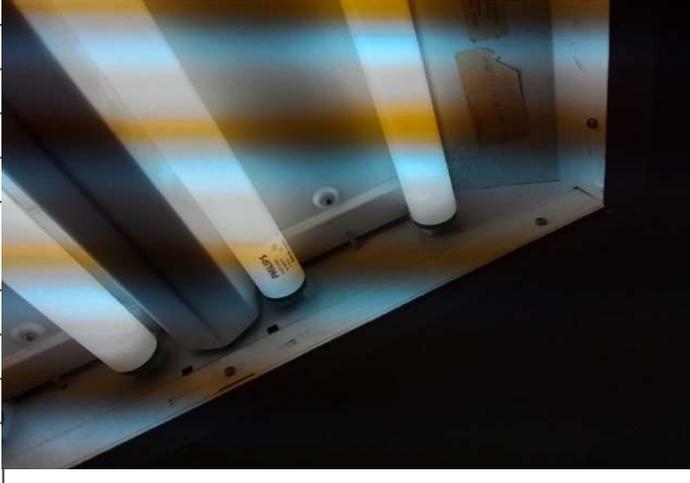
Photo	33	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	BPC	
Système		
Équipement ou matériau	Ballast de luminaire	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	BPC présumés	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	34	
Niveau	Rez-de-chaussée	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Mercure	
Système		
Équipement ou matériau	Lampe fluoescence	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Mercure présumé	
Commentaire	Ampoule torsadée	

Photo	35	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Plomb	
Système		
Équipement ou matériau	Accumulateur (batterie) d'appareil d'éclairage de secours	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du plomb	
Commentaire		

Photo	36	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Mercure	
Système		
Équipement ou matériau	Lampe fluoescence	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Contient du mercure	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	37	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	BPC	
Système	BPC	
Équipement ou matériau	Ballast de luminaire	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Ne contient pas de BPC	
Commentaire		

Photo	38	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Moisissures	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Placoplâtre et ciment à joint	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Moisissures suspectées	
Commentaire		

Photo	39	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Moisissures	
Système	Plafond	
Équipement ou matériau	Carreaux de plafond suspendu	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Moisissures suspectées	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	40	
Niveau	Étage	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Moisissures	
Système	Structure	
Équipement ou matériau	Bois	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Moisissures suspectées	
Commentaire		

Photo	41	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	SACO	
Système	Équipement mécanique	
Équipement ou matériau	Unité de climatisation	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Ne contient pas de SACO	
Commentaire	R410A	

Photo	42	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Maçonnerie	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Numéro de projet Gesfor : 1712863

Bâtiment : Hôtel de ville

Photo	43	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Maçonnerie	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	44	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Mur	
Équipement ou matériau	Crépi cimentaire	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

Photo	45	
Niveau	Extérieur	
Localisation	Ensemble du niveau (secteur 1960)	
Contaminant	Silice	
Système	Plancher	
Équipement ou matériau	Brique	
Couleur		
Réf échantillon		
Résultat	Silice présumée	
Commentaire		

**ANNEXE VI**

**Plans de localisation des échantillons prélevés**







REV.	DESCRIPTION	DATE

**NOTES GÉNÉRALES :**

**CLIENT :**  
DG3A ARCHITECTES

**PROJET :**  
ÉVALUATION DES MATIÈRES DANGEREUSES

**ADRESSE :**  
HÔTEL DE VILLE  
140, RUE GUIMOND,  
SAINT-BONIFACE (QUÉBEC)

**TITRE :**  
LOCALISATION DES ÉCHANTILLONS  
NIVEAU 1 (SECTION 1957)

**DATE :** JANVIER 2024

**NO DE PROJET :** 1712863

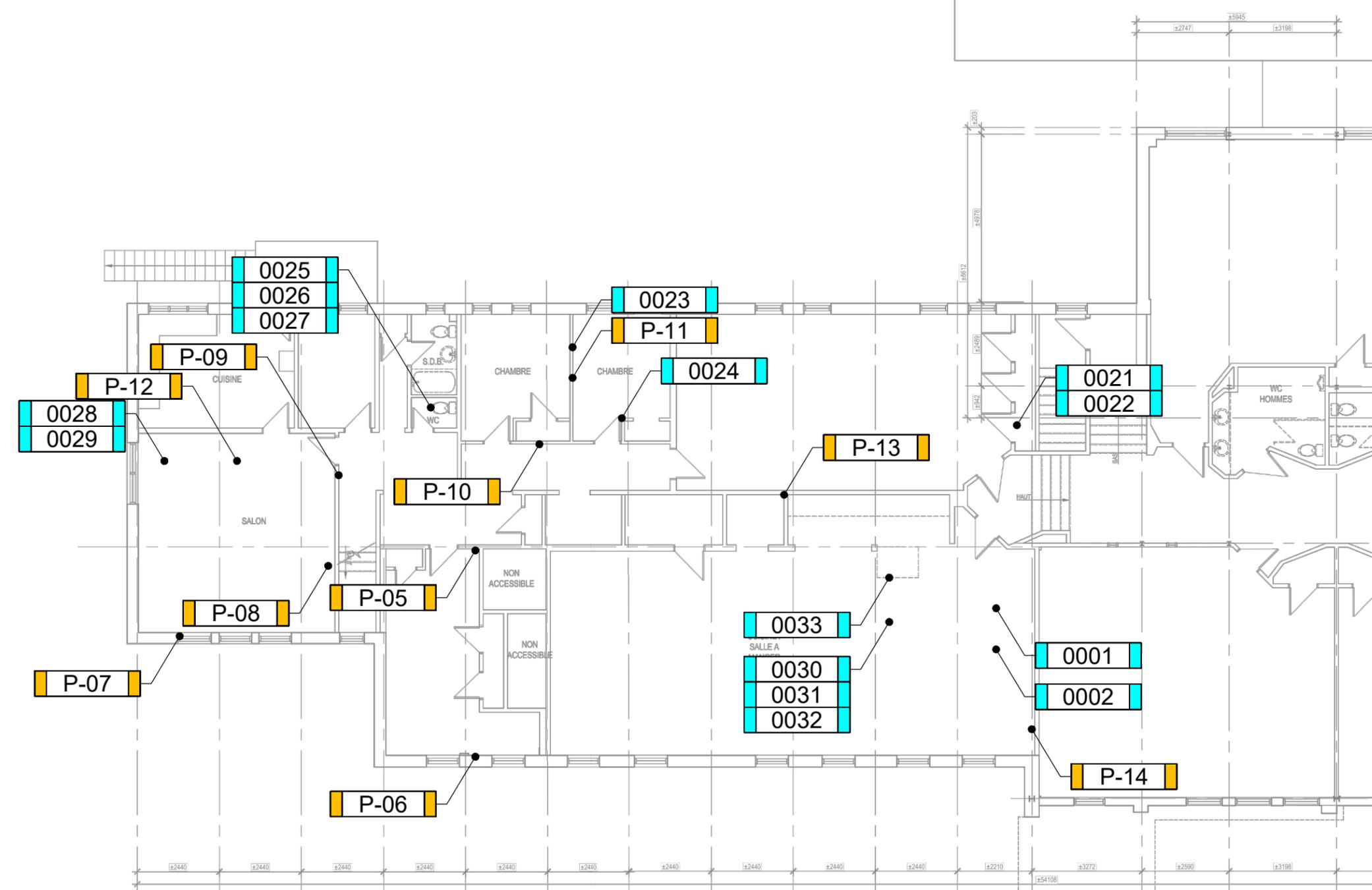
**DESSINÉ PAR :** J. SAUVAGEAU

**FIGURE :**

**VÉRIFIÉ PAR :** K. BRÛLÉ-RINGUETTE

5 DE 6

**ÉCHELLE :** AUCUNE



**LÉGENDE :**

XXXX POINT D'ÉCHANTILLONNAGE (AMIANTE)

P-00 POINT D'ÉCHANTILLONNAGE (PLOMB)



REV.	DESCRIPTION	DATE

NOTES GÉNÉRALES :

CLIENT :  
DG3A ARCHITECTES

PROJET :  
ÉVALUATION DES MATIÈRES DANGEREUSES

ADRESSE :  
HÔTEL DE VILLE  
140, RUE GUIMOND,  
SAINT-BONIFACE (QUÉBEC)

TITRE :  
PLAN CLÉ AVEC ANNÉES DE CONSTRUCTION  
NIVEAU 1

DATE :  
JANVIER 2024

NO DE PROJET :  
1712863

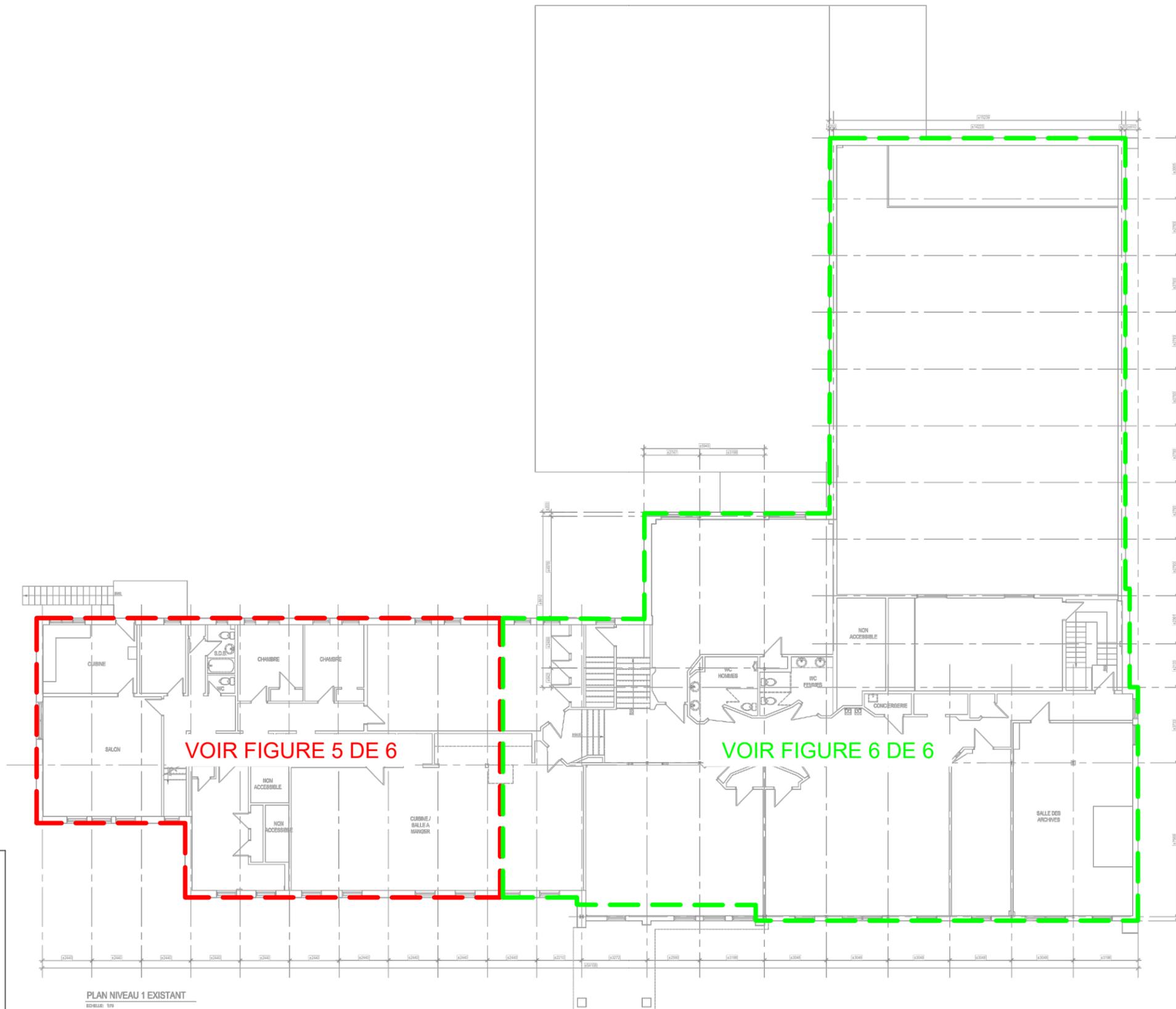
DESSINÉ PAR :  
J. SAUVAGEAU

FIGURE :

VÉRIFIÉ PAR :  
K. BRÛLÉ-RINGUETTE

2 DE 6

ÉCHELLE :  
AUCUNE

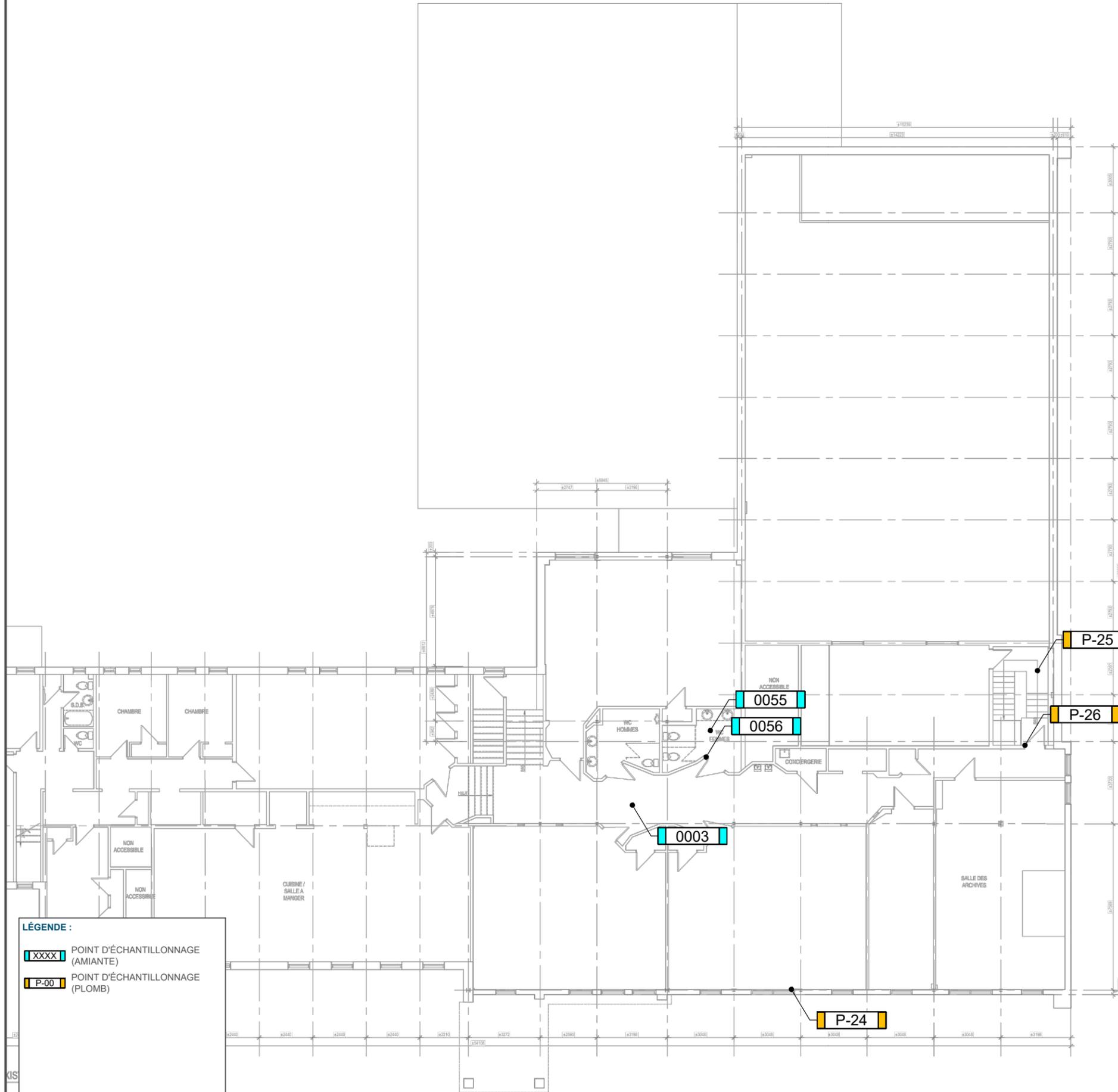


PLAN NIVEAU 1 EXISTANT  
ÉCHELLE: 1/50

LÉGENDE :

- 1957
- 1960
- 1990 (HORS MANDAT)





**LÉGENDE :**

**XXXX** POINT D'ÉCHANTILLONNAGE (AMIANTE)

**P-00** POINT D'ÉCHANTILLONNAGE (PLOMB)

REV.	DESCRIPTION	DATE

**NOTES GÉNÉRALES :**

**CLIENT :**  
DG3A ARCHITECTES

**PROJET :**  
ÉVALUATION DES MATIÈRES DANGEREUSES

**ADRESSE :**  
HÔTEL DE VILLE  
140, RUE GUIMOND,  
SAINT-BONIFACE (QUÉBEC)

**TITRE :**  
LOCALISATION DES ÉCHANTILLONS  
NIVEAU 1 (SECTION 1960)

**DATE :** JANVIER 2024      **NO DE PROJET :** 1712863

**DESSINÉ PAR :** J. SAUVAGEAU      **FIGURE :**

**VÉRIFIÉ PAR :** K. BRÛLÉ-RINGUETTE      6 DE 6

**ÉCHELLE :** AUCUNE

**ANNEXE VII**

**Information documentaire sur des matériaux**



**Municipalité de Saint-Boniface**

140 rue Guimond, Saint-Boniface  
Tel: (514) 535-3811; Fax: (514) 535-1242

LE GROUPE  
**GESFOR**  
POIRIER, PINCHIN

La FORCE en GÉNIE-CONSEIL

**FINAL**  
**Évaluation des particules**  
**fongiques totales**  
**aéroportées**

Hôtel de ville  
140, rue Guimond, Saint Boniface  
(Québec)

Préparé pour :

**Municipalité de Saint-Boniface**  
140, rue Guimond  
Saint-Boniface (Québec) G0X 2L0

Représentée par : Monsieur Francis Baril, Géo. M. Sc. Env.  
Directeur des travaux publics

8 décembre 2021

N° de projet Gesfor : 1706604



Rédigé pour : **Municipalité de Saint-Boniface**  
Représentée par : **Monsieur Francis Baril, Géo. M. Sc.**  
**Env.**  
**Directeur des travaux publics**  
**819 535-3811, poste 3145**  
**servtechniques@ville.saint-boniface.ca**

Rédigé le : **8 décembre 2021**  
N° de projet Gesfor : **1706604**  
Bureau émetteur : **2575, rue de l'Industrie, bur. 201, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4T1**

Représenté par : **Stéphanie Boulanger**  
**Chargée de projets et responsable du bureau de Trois-Rivières**



Municipalité de Saint-Boniface  
140 rue Guimond, Trois-Rivières  
Tél: (819) 535-3811; Fax: (819) 535-1342

Rédigé par : **Karine Brûlé-Ringuette**  
**Technicienne**  
**Amiante et matières dangereuse**  
**[kbrule-ringuette@gesfor.com](mailto:kbrule-ringuette@gesfor.com)**

  
**6 décembre 2021**

Révisé par : **Audrey Gilbert, ass. Écologique LEED**  
**Chargée de projet principale**  
**Santé, sécurité et hygiène du travail**  
**514 251-1313, poste 2255**  
**[agilbert@gesfor.com](mailto:agilbert@gesfor.com)**

## SOMMAIRE

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Le Groupe Gesfor) a été mandaté par la Municipalité de Saint-Boniface afin d'effectuer une évaluation de la contamination fongique à l'Hôtel de ville, sis au 140, rue Guimond, à Saint Boniface (Québec). L'étude, menée le 22 novembre 2021, se limitait à certaines zones ciblées par le client, dont le secrétariat, le bureau du directeur, le gymnase, les locaux 5 et 6 à l'étage ainsi que le logement à l'étage et comprenait un échantillonnage.

Les concentrations de particules fongiques totales mesurée au gymnase, dans le bureau du Directeur et dans la salle 6 à l'étage étaient quantitativement inférieures, mais qualitativement différentes à celles de des échantillons de référence prélevés à l'extérieur. En effet, une quantité significative de concentrations de spores s'apparentant aux genres *Aspergillus* ou *Penicillium* a été identifiée à l'intérieur. Par conséquent, les résultats suggèrent la présence d'une croissance de moisissures non visibles ayant un impact négatif sur la qualité de l'air intérieur. Des dommages causés par l'eau ont été observés par une ouverture qui était déjà présente lors de l'évaluation dans la salle 5 à l'étage.

Les concentrations en fibres respirables relevées dans les échantillons d'air étaient toutes inférieures au critère d'action de 0,01 fibre/cm<sup>3</sup> qu'a établi l'INSPQ. Par conséquent, aucune action n'est requise concernant les fibres respirables.

Le Groupe Gesfor recommande de prendre les mesures ci-dessous afin de respecter les exigences de la réglementation en vigueur et les lignes directrices en matière de moisissures :

1. Effectuer une évaluation plus approfondie de du comble et des murs du gymnase, du secrétariat et des murs dans le bureau du directeur afin d'identifier l'étendue de la contamination;
2. Mettre en place toute mesure de gestion provisoire des risques;
3. Procéder de manière temporaire à l'installation d'appareils à filtration d'air HEPA en mode de recirculation d'air dans le gymnase, le secrétariat et le bureau du directeur ;
4. Effectuer un remplacement régulier des filtres des d'appareils à filtration d'air HEPA. La fréquence de remplacement sera relative à la puissance des appareils et à la quantité de poussière sur les surfaces les zones concernées.

*Ce sommaire est soumis aux mêmes limitations que celles fournies à la fin de ce rapport et doit être lu en parallèle avec tout le rapport.*

## TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION.....	1
2.0	PORTÉE DE L'ÉVALUATION.....	1
3.0	MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION.....	1
3.1	Méthodes de mesure, d'échantillonnage et d'analyse.....	1
3.1.1	Moisissures.....	1
3.1.2	Amiante.....	2
3.2	Laboratoire d'analyses.....	2
4.0	CONTEXTE.....	2
5.0	RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION.....	5
5.1	Description du bâtiment.....	5
5.2	Particules fongiques totales aéroportées.....	5
5.3	Analyses de l'air ambiant (Amiante).....	5
6.0	DISCUSSION.....	6
7.0	RECOMMANDATIONS.....	6
7.1	Moisissures.....	6
7.2	Amiante.....	7
8.0	CONCLUSION.....	7
9.0	LIMITATIONS.....	7



## **LISTE DES ANNEXES**

<b>ANNEXE I</b>	<b>Résultats d'analyse des échantillons d'air pour les particules fongiques totales</b>
<b>ANNEXE II</b>	<b>Résultats d'analyse des échantillons d'air ambiant</b>
<b>ANNEXE III</b>	<b>Plans</b>

## 1.0 INTRODUCTION

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (Le Groupe Gesfor) (ci-après nommé le « Consultant ») a été mandaté par la Municipalité de Saint-Boniface (Client), représentée par monsieur Francis Baril, Géo. M. Sc. Env., afin d'effectuer une évaluation des particules fongiques aréroportées à l' Hôtel de ville, sis au 140, rue Guimond, à Saint Boniface (Québec). Ce mandat se limitait au secrétariat, au bureau du directeur, au gymnase, aux salles 5 et 6 à l'étage ainsi qu'au logement à l'étage. L'intervention a été effectuée le 22 novembre 2021 par madame Karine Brûlé-Ringuette, et le projet a été géré par madame Audrey Gilbert.

Cette évaluation fait suite au à une possible croissance de moisissures causée par un infiltration d'eau par la toiture.

## 2.0 PORTÉE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation comprenait les interventions suivantes :

- Prélèvement et analyse de (9) neufs échantillons d'air, y compris deux l'échantillon de référence et celui d'assurance qualité, servant à déterminer les concentrations de particules fongiques totales aéroportées;
- Préparation du présent rapport, incluant la méthodologie, les résultats, les conclusions et les recommandations.
- Prélèvement de (4) quatre échantillons d'air ambiant et l'analyse par microscopie en contraste de phase (MCP) afin de vérifier la concentration de fibres respirables total (amiante et autres) dans l'air sont conformes à la réglementation.

## 3.0 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

### 3.1 Méthodes de mesure, d'échantillonnage et d'analyse

#### 3.1.1 Moisissures

Le Consultant a procédé à l'échantillonnage pour les spores totales (viables et non viables) dans l'air ambiant à l'aide de cassettes Allergenco-D<sup>MD</sup> et d'une pompe de 15 L, pendant 10 minutes. La cassette Allergenco-D<sup>MD</sup> est un type d'impacteur direct de 37 mm de diamètre qui recueille les particules sur une surface adhésive. En plus des échantillons de référence extérieure et de l'échantillon témoin, le consultant a effectué des prélèvements aux endroits suivants :

- Secrétariat
- Bureau du directeur
- Gymnase

- Salles 5 et 6 à l'étage
- Logement à l'étage

Les échantillons d'air ont été analysés par la méthode de l'examen microscopique direct (DME), qui permet de dénombrer et d'identifier par genre les particules fongiques viables et non viables trouvées dans l'air. L'unité de concentration des particules fongiques totales est exprimée en nombre de spores par mètre cube (spores/m<sup>3</sup>).

### 3.1.2 Amiante

Le prélèvement des échantillons d'air ambiant et l'analyse par microscopie en contraste de phase (MCP) seront réalisés selon la méthode 243-1 (méthode réglementaire au Québec), de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Tous nos compteurs sont soumis au contrôle de qualité de l'IRSST requis pour cette méthode d'analyse. Le consultant a effectué des prélèvements aux endroits suivants :

- Secrétariat
- Au corridor près du bureau directeur
- Salle 5 l'étage
- Salle 6 à l'étage

## 3.2 Laboratoire d'analyses

Les échantillons pour les particules fongiques ont été analysés par le laboratoire de microbiologie de Pinchin Ltd., situé à Mississauga (Ontario). Ce laboratoire a reçu l'agrément de l'American Industrial Hygiene Association (AIHA) par l'intermédiaire de son *Environmental Microbiology Laboratory Accreditation Program* (EMLAP) pour la culture et l'analyse par microscopie directe des micro-organismes. En outre, le laboratoire participe à l'*Environmental Microbiology Proficiency Analytical Testing Program* (EMPATP) de l'AIHA.

## 4.0 CONTEXTE

D'après les connaissances actuelles, l'humidité excessive dans les bâtiments favoriserait la croissance de moisissures et serait associée à une augmentation des symptômes d'irritation, d'allergie et d'infection<sup>1</sup>. Ceux-ci peuvent inclure des maux de tête, de la toux, une irritation des voies respiratoires, des yeux ou de la peau, une congestion des sinus et des réactions allergiques telles que l'asthme et le rhume des foins.

---

<sup>1</sup> Fung, F. et Hughson, W.G. (2003). Health Effects of Indoor Fungal Bioaerosol Exposure. *Applied Occupational and Environmental Hygiene*, 18(7), 535-544.

La réaction provoquée par une exposition à des spores de moisissures dans un environnement intérieur varie d'un individu à un autre. Des effets plus graves sur la santé sont rares et se limitent généralement aux individus immunodépressifs, aux enfants et aux individus ayant contracté une maladie professionnelle (ex. : « poumon du fermier ») ou ayant travaillé dans le domaine de la décontamination fongique.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)<sup>2</sup> et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)<sup>3</sup> considèrent la croissance de moisissures sur des matériaux à l'intérieur d'un bâtiment comme un facteur de risques pour la santé. L'IRSST et l'INSPQ ont chacun publié un guide relatif aux moisissures en environnement intérieur. Ces deux documents proposent des méthodes d'évaluation des moisissures et recommandent la décontamination fongique des matériaux en suivant des méthodes de travail appropriées, comme le protocole de la ville de New York<sup>4</sup> ou les *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction – ACC 82-2004* publiées par l'Association canadienne de la construction (ACC)<sup>5</sup>. Certaines des caractéristiques communes à ces directives sont les suivantes :

- Les matériaux endommagés par l'eau devraient être asséchés dans les 48 heures après l'incident afin de prévenir la croissance de moisissures;
- La croissance de moisissures dans un bâtiment représente un risque de réaction allergique, d'irritation, d'infection et peut être toxique pour certains individus;
- Toute croissance de moisissures devrait être considérée comme un risque pouvant avoir des effets néfastes sur la santé;
- Toute croissance de moisissures doit être éliminée le plus rapidement possible après avoir été découverte;
- L'information concernant la présence d'une croissance de moisissures doit être communiquée aux occupants;
- L'évacuation complète d'un bâtiment n'est pas recommandée, à moins que la croissance de moisissures ne s'étende à tous les locaux et que des maladies lui soient directement associées. Cependant, les occupants se plaignant de problèmes de santé persistants potentiellement liés à la croissance de moisissures devraient être encouragés à consulter

---

<sup>2</sup> Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail. (2001). *Les bioaérosols en milieu de travail : guide d'évaluation, de contrôle et de prévention*. Montréal, Québec: IRSST – Direction des communications.

<sup>3</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2002). *Les risques à la santé associés à la présence de moisissures en milieu intérieur*. Institut national de santé publique du Québec.

<sup>4</sup> New York City Department of Health and Mental Hygiene. (2008). *Guidelines on Assessment and Remediation of Fungi in Indoor Environments*. New York, NY: C. D'Andrea Editor.

<sup>5</sup> Association canadienne de la construction. (2004). *Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction, Guide 82*. Ottawa, Ontario: Association canadienne de la construction.

un médecin, et une copie de tous les rapports d'évaluation environnementale existants devrait leur être remise. Les occupants qui, selon un diagnostic médical, sont atteints d'une maladie liée à la croissance de moisissures ne devraient pas retourner dans ledit bâtiment avant que la décontamination fongique des lieux et que l'échantillonnage de l'air n'aient été effectués;

- Les occupants dont la condition de santé représente un risque de réaction aux moisissures (par exemple, l'asthme déclenché par la moisissure, les allergies sévères, une fonction immunitaire sérieusement compromise) ne devraient pas être présents durant des travaux de décontamination fongique. Ces personnes, si elles sont installées dans les aires adjacentes aux travaux de décontamination, devraient être déplacées durant la période d'intervention;
- Les matériaux poreux affectés par une croissance de moisissures devraient être retirés en suivant des méthodes de travail visant à contenir la poussière et les débris aéroportés, à protéger les travailleurs effectuant les travaux et à livrer les lieux propres à l'achèvement des travaux. La rigueur des procédures dépend de l'étendue de la contamination fongique;
- Les travaux de décontamination fongique de moyenne et de grande envergure devraient être réalisés avec l'assistance d'un professionnel possédant de l'expérience en évaluation et en enlèvement des matériaux affectés par une croissance de moisissures afin de garantir une bonne gestion et la qualité du projet.

En ce qui concerne l'évaluation des particules fongiques aéroportées, Santé Canada<sup>6</sup>, l'IRSST<sup>7</sup> et l'INSPQ<sup>8</sup> recommandent d'effectuer une comparaison relative, qualitative et quantitative, entre les concentrations de particules fongiques relevées à l'intérieur et à l'extérieur.

Une contamination fongique peut être considérée comme probable si :

- Le nombre total de particules fongiques relevé à l'intérieur est plus élevé qu'à l'extérieur ou que la proportion relative de genres ou d'espèces identifiés diffère;
- Plusieurs genres ou espèces de moisissures trouvées à l'intérieur sont absents de l'environnement extérieur immédiat.

---

<sup>6</sup> Santé Canada. (2004). *Contamination fongique dans les immeubles publics : Effets sur la santé et méthode d'évaluation*. Ottawa, Ontario: Santé Canada.

<sup>7</sup> Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail. (2001), *op. cit.*

<sup>8</sup> Institut national de santé publique du Québec. (2002), *op. cit.*

## 5.0 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

### 5.1 Description du bâtiment

Le bâtiment a été construit en 1960 et ne comprend pas de système de ventilation. Les bureaux sont occupés au rez-de-chaussée seulement. Les locaux de l'étage sont vacants.

### 5.2 Particules fongiques totales aéroportées

L'annexe I fournit le certificat d'analyse des échantillons d'air pour les particules fongiques totales et l'annexe II présente l'emplacement des échantillons.

À l'extérieur, les deux concentrations de particules fongiques totales aéroportées étaient respectivement de 11 000 et de 7100 spores/m<sup>3</sup>, dominées par des basidiospores non identifiées, des ascospores non identifiées et des spores s'apparentant aux genres *Aspergillus* ou *Penicillium*.

Dans le gymnase, au rez-de-chaussée, la concentration de particules fongiques totales aéroportées était de 2600 spores/m<sup>3</sup>, dominée par des spores s'apparentant aux genres *Aspergillus* ou *Penicillium*, par des basidiospores non identifiées et des ascospores non identifiées.

Au secrétariat, au rez-de-chaussée, la concentration de particules fongiques totales aéroportées était de 1000 spores/m<sup>3</sup>, dominée par des basidiospores non identifiées et des ascospores non identifiées.

Dans le bureau du Directeur, au rez-de-chaussée, la concentration de particules fongiques totales aéroportées était de 1300 spores/m<sup>3</sup>, dominée par des basidiospores non identifiées, par des spores s'apparentant aux genres *Aspergillus* ou *Penicillium* et par des ascospores non identifiées.

Dans la salle 5, à l'étage, la concentration de particules fongiques totales aéroportées était de 160 spores/m<sup>3</sup>, dominée par des basidiospores non identifiées et des ascospores non identifiées.

Dans la salle 6, à l'étage, la concentration de particules fongiques totales aéroportées était de 820 spores/m<sup>3</sup>, dominée par des basidiospores non identifiées et des ascospores non identifiées, ainsi que des spores s'apparentant aux genres *Aspergillus* ou *Penicillium*.

Au logement, à l'étage, les concentrations de particules fongiques totales aéroportées est de 1600 spores/m<sup>3</sup>, dominée par des basidiospores non identifiées et des ascospores non identifiées, ainsi que des spores s'apparentant aux genres *Aspergillus* ou *Penicillium*.

### 5.3 Analyses de l'air ambiant (amiante)

L'analyse des échantillons d'air ambiant prélevés dans les locaux ciblés a révélé que les concentrations en fibres totales (amiante et autres) des échantillons sont inférieures à la limite préconisée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), qui est de 0,01 f/cc dans les édifices publics (Se référer à l'annexe 1.B pour les certificats d'analyse).

## 6.0 DISCUSSION

Les concentrations de particules fongiques totales mesurée au gymnase, dans le bureau du Directeur et dans la salle 6 à l'étage étaient quantitativement inférieures, mais qualitativement différentes à celles de des échantillons de référence prélevés à l'extérieur. En effet, une quantité significative de concentrations de spores s'apparentant aux genres *Aspergillus* ou *Penicillium* a été identifiée à l'intérieur. Par conséquent, les résultats suggèrent la présence d'une croissance de moisissures non visibles ayant un impact négatif sur la qualité de l'air intérieur. Des dommages causés par l'eau ont été observés par une ouverture qui était déjà présente lors de l'évaluation dans la salle 5 à l'étage.

Les concentrations de particules fongiques totales mesurée au secrétariat, dans la salle 5 à l'étage et dans l'appartement à l'étage, étaient quantitativement inférieures, mais qualitativement semblables à celles des échantillons de référence prélevés à l'extérieur.

## 7.0 RECOMMANDATIONS

### 7.1 Moisissures

La croissance de moisissures dans les bâtiments constitue un facteur de risque pouvant mener à des problèmes de santé. Ce problème devrait par conséquent être pris en charge le plus rapidement possible en suivant les procédures actuellement en vigueur.

L'employeur ou tout autre responsable de l'installation devrait provisoirement se charger de la gestion des risques jusqu'à ce que la décontamination fongique soit effectuée. Ces mesures peuvent inclure, sans s'y limiter, le fait de communiquer les résultats aux occupants et d'inciter les personnes souffrant de symptômes susceptibles d'être liés à une exposition aux moisissures ainsi que les personnes dont la sensibilité aux moisissures est connue à demander conseil à un médecin au sujet d'une occupation prolongée<sup>9</sup>.

Les interventions suivantes sont recommandées dans le but de respecter la réglementation actuelle et les lignes directrices existant en matière de moisissures. Ces recommandations concernent uniquement la décontamination fongique; des travaux additionnels d'enlèvement ou de réparation peuvent se révéler nécessaires pour des raisons d'uniformité ou d'esthétique.

1. Effectuer une évaluation plus approfondie du comble et des murs afin d'identifier les sources d'infiltration d'eau, identifier l'étendue de la contamination;
2. Mettre en place toute mesure de gestion provisoire des risques;

---

<sup>9</sup> New York City Department of Health and Mental Hygiene, *op. cit.*



3. Mettre en place, au besoin, une procédure d'assèchement. S'assurer que les matériaux de construction restants sont suffisamment secs avant de refaire les finitions.

## 7.2 Amiante

À la suite de l'analyse des échantillons, Le Groupe Gesfor est en mesure de vous confirmer que tous les résultats sont conformes aux normes de l'Institut national de santé publique du Québec. Par conséquent, il n'y a pas de danger pour la santé des occupants en ce qui concerne les fibres respirables d'amiante dans l'air ambiant des secteurs échantillonnés au moment des prélèvements.

De plus, il faut noter que les résultats et les conclusions, découlant de notre échantillonnage de l'air ambiant, se rapportent aux conditions environnementales observées au moment des prélèvements. Ces conditions peuvent varier selon les activités, le niveau d'occupation, le système de ventilation ou d'autres facteurs.

Nous sommes également d'avis qu'à court terme vous devez sceller l'ouverture qui donne accès au comble dans la salle 5 et que vous devriez mettre en place des procédures particulières à l'égard de l'amiante pour accéder aux combles de l'ensemble du bâtiment pour vos employés et vos sous-traitants afin de limiter l'exposition des travailleurs et des occupants à l'amiante.

## 8.0 CONCLUSION

La présente évaluation effectuée au 140, rue Guimond, à Saint Boniface (Québec) a permis d'établir que les infiltrations d'eau survenues dans le bâtiment ont eu un impact négatif sur la qualité de l'air intérieur dans le gymnase, dans le bureau du directeur et dans la salle 6 à l'étage. Une évaluation plus approfondie sur l'étendue de la contamination est recommandée.

## 9.0 LIMITATIONS

Le travail accompli par Le Groupe Gesfor a été effectué en vertu des normes de l'industrie. Le Client reconnaît que la subsurface et les conditions non visibles peuvent être différentes de celles trouvées ou inspectées. Le Groupe Gesfor ne peut que commenter les conditions environnementales étudiées à la date (aux dates) à laquelle (auxquelles) l'évaluation a eu lieu. Le Groupe Gesfor ne fera aucun commentaire quant à la présence ou à l'absence de produits contaminants autres que ceux faisant l'objet de l'étude aux emplacements observés. L'évaluation a ciblé les zones d'intérêt que le Client a signalées. Il est possible que d'autres zones d'intérêt existent, mais elles n'ont pas été examinées dans le cadre de cette étude.

Le Groupe Gesfor ne fait aucune autre représentation, de quelque nature que ce soit, notamment quant à la portée juridique des résultats de cette évaluation ou à d'autres questions de droit mentionnées dans ce rapport, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, la propriété de tout immeuble ou l'application de toute



loi aux éléments exposés dans les présentes. En ce qui concerne les questions de conformité légale, il est à souligner que les lois et règlements sont sujets à interprétation, et que ces interprétations peuvent évoluer dans le temps. Le Groupe Gesfor décline toute responsabilité quant à des conséquences financières indirectes sur les transactions ou la valeur des propriétés, ou encore sur les exigences relatives aux mesures de relance et aux coûts.

La responsabilité du Groupe Gesfor ou de son personnel se limitera aux frais assumés ou aux dommages réels subis par le Client, le moins élevé des deux montants devant être retenu. Le Groupe Gesfor ne sera pas responsable des dommages consécutifs ou indirects, mais uniquement des dommages résultant de sa propre négligence. Le Groupe Gesfor ne pourra être tenu responsable des pertes et dommages subis si le Client n'a pas, dans un délai de trois ans suivant la date de découverte de la réclamation au sens du Code civil du Québec, engagé de poursuites judiciaires contre le Consultant dans le but d'être indemnisé pour lesdites pertes ou lesdits dommages.

L'information fournie par Le Groupe Gesfor est destinée à l'usage du Client. Le Groupe Gesfor ne communiquera les résultats de ses travaux ou d'autres renseignements à ce sujet à personne d'autre qu'au Client, à moins que Le Groupe Gesfor ne soit tenu par la loi de fournir une telle information. Les tiers qui feront une utilisation quelconque des rapports ou des documents établis par Le Groupe Gesfor ou qui se fonderont sur les constatations qui y sont présentées, notamment pour prendre des décisions, assumeront l'entière responsabilité à cet égard. Le Groupe Gesfor n'accepte aucune responsabilité s'agissant des dommages subis par un tiers à la suite de décisions prises ou d'actions accomplies par lui-même.

Le Groupe Gesfor n'a pas tenté d'identifier les endroits de déposition de spores ou de particules, ou encore de croissance de moisissures mineures qui ne présentaient pas de caractéristiques visibles telles que des taches ou une coloration. Le Groupe Gesfor ne serait pas en mesure d'identifier la croissance de moisissures non visible potentiellement présente dans les cavités murales ou d'autres emplacements non accessibles sans procéder à des inspections intrusives. L'ampleur de la contamination fongique indiquée dans le présent rapport pourrait évoluer si des problèmes liés à l'eau ou à l'humidité persistent ou apparaissent à une date postérieure à celle(s) de l'évaluation. Toutes les sources d'infiltration d'eau ou d'humidité élevée doivent faire l'objet de mesures correctives afin de prévenir la persistance ou l'apparition d'une croissance de moisissures. Les résultats d'analyse concernant les échantillons d'air (le cas échéant) ne sont valables que pour le temps et les conditions de l'échantillonnage, et ne pourront servir à prévoir de façon fiable les conditions des autres jours.

**ANNEXE I**  
**Résultats d'analyse des échantillons d'air pour les particules fongiques**  
**totales**



2555 Meadowlark Blvd, Unit 2  
Mississauga, ON L5N 6C3  
T: (905) 363-0678  
E: microbiolab@pinchin.com

## Certificat d'analyse

Pinchin Environmental Microbiology Laboratory



Laboratoire d'analyse  
accrédité par le  
gouvernement du Québec

LAB-DM 455

**CLIENT:** Karine Bôlé Ringuette  
**ENTREPRISE:** Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin Inc.  
**ADRESSE:** 2575, rue de l'Industrie, bur. 201  
Trois Rivières, QC G8Z 4T1

**NOM DE PROJET:** Hôtel de Ville de St-Boniface, 140, rue Guimond, St-Boniface (Québec)  
**TYPE D'ÉCHANTILLON:** Allierenco  
**No D'ÉCHANTILLON:** 9  
**DATE DE COLLECTE:** 22 novembre 2021  
**DATE DE RÉCEPTION:** 23 novembre 2021  
**DATE D'ANALYSE:** 25 novembre 2021  
**DATE DU RAPPORT:** 26 novembre 2021

**No DE PROJET:** 1706604  
**No RÉFÉRENCE LABO:** m262728  
**ANALYSTE:** Lubov Beliakov, CMS (PhD)  
Environmental Microbiologist  
**RÉVISEUR(E):** Rawah Naeem, M.Sc.  
Environmental Microbiologist

**ETAT DES ÉCHANTILLONS À LA RÉCEPTION:** Acceptable

### Méthode d'analyse: Analyse des échantillons d'air pour les spores des moisissures (SOP: DME-SPT, Rev. 13, 18 décembre, 2019)

Cette procédure opérationnelle normalisée est fondée sur le document intitulé Field Guide for Determination of Biological Contaminants in Environmental Samples de l'AIHA et en partie sur la méthode Standard Test Method for Categorization and Quantification of Airborne Fungal Structures in an Inertial Impaction Sample by Optical Microscopy – Method D7391-09 de l'ASTM.

La surface de la lame de la cassette présentant la trace (correspondant à la zone d'impaction de l'air) est tournée vers le haut et est fixée sur une lame de microscope propre. Le montage est coloré au bleu coton au lactophénol ou à la lactofuchaine, puis observé sous un grossissement de faible puissance. Le but est de localiser la trace et d'évaluer la diversité des spores. L'analyse finale est réalisée avec un grossissement de 600X par dénombrement des différentes spores en quadrillant la surface ou en changeant de champ de vision de manière à couvrir au moins 25 % de l'échantillon. Si l'échantillon est surchargé, le comptage concerne un plus petit pourcentage de la surface. Les résultats bruts sont convertis en nombre de spores par mètre cube d'air (spores/m<sup>3</sup>). Les fragments fongiques et le pollen ne sont pas compris dans le dénombrement total. Les spores qui ne possèdent pas de caractéristiques particulières permettant leur identification sont indiquées comme « Spores non identifiées ». Les spores partageant les spécificités d'un groupe sont indiquées comme faisant partie de ce groupe, par exemple « Basidiospores non identifiées » ou « Ascospores non identifiées ». Les spores organisées en chaîne sont comptées individuellement. Les spores des genres *Aspergillus* et *Penicillium* (et d'autres, comme les genres *Acremonium* et *Paeciliomyces*) ne peuvent pas être distingués les uns des autres.

Une échelle de 0 à 5 est utilisée pour évaluer l'abondance des éléments non fongiques, 5 représentant la quantité la plus élevée. Or, une forte présence d'éléments non fongiques peut empêcher le repérage des petites spores. Par conséquent, les résultats obtenus pour des échantillons classés 4 ou 5 sont considérés comme sous-estimés. Excepté dans le cas des témoins, les échantillons sur lesquels aucune spore n'a été décelée portent la mention « Inférieur à la sensibilité analytique » (SD). Les résultats des échantillons témoins ne sont pas corrigés. L'estimation de la marge d'incertitude des résultats est fournie sur demande.

### COMMENTAIRES/OBSERVATIONS (LE CAS ÉCHÉANT):

#### Notes:

1. Le laboratoire n'est pas responsable du prélèvement des échantillons.
2. Le certificat d'analyse concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus, et les résultats indiqués ne s'appliquent qu'aux échantillons analysés.
3. Ce rapport d'analyse ne peut être reproduit, si ce n'est dans son entier, sans l'accord écrit du laboratoire.
4. Les services sont soumis aux modalités et aux conditions standards de Pinchin Ltd, concernant les services de laboratoire.



2555 Meadowcove Blvd. Unit 2  
Mississauga, ON L5N 6C3  
T: (905) 363-0678  
E: microbiolab@pinchin.com

# Certificat d'analyse

Pinchin Environmental Microbiology Laboratory



Laboratoire d'analyse  
accrédité par le  
gouvernement du Québec

Lab 104/456

DATE D'ANALYSE: 25 novembre 2021		ANALYSTE: Lubov Beliakov, CMS (PhD)		NUMÉRO DE PROJET: 1706604		No DE REFERENCE LABO: m262728			
No d'échantillon du client	4347023	4347017	4347011	4347012	4347015	4347016	4347022		
No du laboratoire d'analyse	m262728-1	m262728-2	m262728-3	m262728-4	m262728-5	m262728-6	m262728-7		
Description	Témoins	Référence extérieure début	Référence extérieur fin	Gymnase, rez-de-chaussée	Secrétariat, rez-de-chaussée	Couloir section bureau direction-rez-de-chaussée	Salle 5, 1er étage		
Volume total d'air (L)	N/A	150	150	150	150	150	150		
% de l'échantillon dénombré	25.4	25.4	25.4	25.4	25.4	25.4	25.4		
Moisissures identifiées	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>
<i>Alternaria</i>									
Ascospores non identifiées pareil à <i>Aspergillus-Penicillium</i>	193	46	5100	16	16	420	5	10	130
Basidiospores non identifiées	5	1	130	45	46	1200	9	18	240
<i>Botrytis</i>	215	51	5600	25	26	660	33	67	870
<i>Chaetomium</i>									
<i>Cladosporium</i>	4	1	110	6	6	160	1	2	26
<i>Coprinus</i>									
Drechslera/Bipolaris Group									
<i>Epicoccum</i>				1	1	26			
<i>Fusarium</i>									
<i>Ganoderma</i>									
Spores non identifiées									
<i>Oidium</i>									
<i>Periconia/Myxomycetes</i>	1	0	26	1	0	26			
<i>Pithomyces</i>									
<i>Polythrincium</i>									
Rusts				1	1	26			
<i>Stachybotrys</i>									
<i>Ulocladium</i>	1	0	26						
Pollens									
Fragments fongiques	1		26	1		26	1		26
Éléments non fongiques	1		26	3		78	2		52
Spores/échantillon	419		271	97	40	1000	6		1300
<b>SPORES TOTALES/m<sup>3</sup></b>	Pas de spores de moisissures		11000	7100	2600	1000	1300	160	
<b>SA(SPORES/m<sup>3</sup>)</b>			26	26	26	26	26	26	26

Note: 1. Échantillons analysés avec un grossissement de 600X ou de 630X. 2. SA = sensibilité analytique  
3. Spores totales/m<sup>3</sup> et nbre/m<sup>3</sup> à deux chiffres significatifs le cas échéant



2555 Meadowpine Blvd, Unit 2  
Mississauga, ON L5N 6C3  
T: (905) 363-0678  
E: microbiolab@pinchin.com

# Certificat d'analyse

Pinchin Environmental Microbiology Laboratory



Laboratoire d'analyse  
accrédité par le  
gouvernement du Québec

Lab ID# 405

DATE D'ANALYSE: 25 novembre 2021

ANALYSTE: Lubov Beliakov, CMS (PhD)

NUMÉRO DE PROJET: 1706604

No DE REFERENCE LABO: m262728

No d'échantillon du client	4347013		4347018		Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>											
	No du laboratoire d'analyse	Description	Nbre	%													Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre
No du laboratoire d'analyse	m262728-8	Salle 6, 1er étage	m262728-9	Logement, 1er, étage														
Description																		
Volume total d'air (L)	150	150	150	150														
% de l'échantillon dénombré	25.4	25.4	25.4	25.4														
Moisissures identifiées	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>	Nbre	%	Nbre/m <sup>3</sup>
<i>Alternaria</i>																		
Aspores non identifiées	11	35	290	15	25	390												
pareil à Aspergillus-Penicillium	6	19	160	4	7	110												
Basidiospores non identifiées	13	42	340	38	64	1000												
<i>Botrytis</i>																		
<i>Chaetomium</i>																		
<i>Cladosporium</i>																		
<i>Coprinus</i>																		
Drechslera/Bipolaris Group																		
<i>Epicoccum</i>																		
<i>Fusarium</i>																		
<i>Ganoderma</i>																		
Spores non identifiées																		
<i>Oidium</i>																		
<i>Peniconia</i> / Myxomycetes																		
<i>Pithomyces</i>																		
<i>Polythrincium</i>	1	3	26															
Rusts																		
<i>Stachybotrys</i>																		
<i>Ulocladium</i>																		
Pollens																		
Fragments fongiques																		
Éléments non fongiques	2			3		79												
Spores/échantillon	31			59														
<b>SPORES TOTALES/M<sup>3</sup></b>	820			1600														
<b>SA (SPORES/M<sup>3</sup>)</b>	26			26														

Note: 1. Échantillons analysés avec un grossissement de 600X au 630X 2. SA = sensibilité analytique

3. Spores totales/m<sup>3</sup> et nbre/m<sup>3</sup> à deux chiffres significatifs le cas échéant



2470 Milltower Court  
 Mississauga, ON L5N 7W5  
 tel: 905.363.0678 fax: 905.363.0681  
 1.855.PINCHIN www.pinchin.com

**Environmental Microbiology Laboratory**  
 Chain of Custody Form

M262728

**REPORT RESULTS TO**

Contact: Karine Brûlé Ringuette  
 Company: Le Groupe Gestor, Poitier, Pinchin, inc.  
 Tel: 819 841-3444 Fax: 514 251-1818  
 Mailing Address: 2575, rue de l'Industrie, bur. 201  
 Email: kbrule-ringuelle@gestor.com  
 City: Trois-Rivières Prov: Québec  
 G8Z 4T1  
 Customer Job #: 1706604 P.O. #:  
 Special Instructions: c.c. to info@gestor.com, sboulangier@gestor.com for results  
 Project: Hôtel de Ville de St-Basile, 140, rue Guilford, St-Basile (Québec)  
 Report Language: English  French   
 No. Samples Submitted: 1 Invoice To: Same

**ANALYSIS TYPES (check)**

Total Fungal Particulate (Spore count and Identification)  
 Bacteria (Quantification/Gram staining)  
 Direct Microscope Examination (Fungal)  
 Direct Microscope Examination (NON-Fungal Particulate):  
 Quantitative  Qualitative   
 Fungal Quantification & Identification (Anderson/RCS)  
 Legionella:  Culturing  qPCR   
 Other: \_\_\_\_\_

Sample#	Description	Date Sampled	Vol (L) or Area (cm <sup>2</sup> )	REG.	RUSH	TAT	FOR LAB USE ONLY
4347023	Témoins	2021-11-22	10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4347017	Référence extérieur début	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		M262728
4347011	Référence extérieur fin	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4347012	Gymnase, Rez-de-chaussée	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4347015	Secrétariat, Rez-de-chaussée	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4347016	Couloir section bureau direction-Re-de-chaussée	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4347022	Salle 5, 1er Etage	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4347013	Salle 6, 1er Etage	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4347018	Logement, 1er, Etage	2021-11-22	150	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Collected by: \_\_\_\_\_  
 Relinquished by: \_\_\_\_\_ Date/Time: \_\_\_\_\_  
 Method of Shipment: \_\_\_\_\_  
 Sample Condition Upon Receipt:  Acceptable  Other (explain)   
 Received by: \_\_\_\_\_ Date/Time: NOV 23 2021 3:23  
 FOR LAB USE ONLY: \_\_\_\_\_

Stephanie Boulanger  
 Authorized by: Boulanger  
 Date: 2021-11-22

Customer Signature MUST Accompany Request. Customer accepts Pinchin Ltd. Standard Terms and Conditions for Laboratory Services (see over)

Distribution: White = Laboratory, Yellow = Customer Copy

Page \_\_\_ of \_\_\_

Reviewed  
 11/22/21

# Pinchin Ambient Mould Index (PAMI) ©

<b>Region:</b>	Québec
<b>Month:</b>	November
<b># Samples:</b>	119
<b>Period:</b>	2006 – 2018

Mould/Groups Recorded	Frequency of defects (%)	Min (spores/m <sup>3</sup> )	5 <sup>th</sup> percentile (spores/m <sup>3</sup> )	50 <sup>th</sup> percentile (spores/m <sup>3</sup> )	95 <sup>th</sup> percentile (spores/m <sup>3</sup> )	Max (spores/m <sup>3</sup> )
Basidiospores non-specified	69.75	26	26	211	26817	32000
<i>Cladosporium</i>	57.98	26	26	78	918	2242
<i>Aspergillus/Penicillium-like</i>	41.18	26	26	79	664	1622
Ascospores non-specified	38.66	26	26	105	1043	2400
Non-specified spores	29.41	26	26	26	132	240
<i>Periconia/Myxomycetes/Smuts</i>	15.13	26	26	26	84	110
<i>Oidium</i>	5.88	26	26	26	97	105
<i>Alternaria</i>	5.04	26	26	26	99	120
<i>Coprinus</i>	5.04	26	26	26	60	71
<i>Epicoccum</i>	5.04	26	26	26	46	52
<i>Drechslera/Bipolaris</i> group	2.52	26	26	26	26	26
<i>Pithomyces</i>	1.68	26	26	26	26	26
<i>Botrytis</i>	0.84	34	34	34	34	34
<i>Ganoderma</i>	0.84	67	67	67	67	67
<i>Scopulariopsis</i>	0.84	79	79	79	79	79
<i>Chaetomium</i>	0.84	34	34	34	34	34
<i>Nigrospora</i>	0.84	26	26	26	26	26
<i>Arthrinium</i>	0.84	160	160	160	160	160

Based on detection limit of 26 spores per cubic metre of air.

The Pinchin Ambient Mould Index (PAMI) ©, is a measure of "typical" outdoor mould air quality, and can assist in the interpretation of indoor mould air samples. PAMI is derived from over 30,000 outdoor mould spore trap air samples analysed in the Pinchin Environmental Microbiology Laboratory over the period shown above. This data is analysed on a monthly basis for 18 regions across Canada, based on a minimum of 30 samples per region per month.

© PINCHIN LTD.

**ANNEXE II**  
**Résultats d'analyse des échantillons d'air ambiant**

Rédigé par : Mme Karine Brûlé Ringuette  
 N° de projet : 1706604  
 N° de rapport : 01

À l'attention de : Municipalité de Saint-Boniface  
 Représenté par : M. Francis Baril  
 Date : 22 novembre 2021

## Information concernant le chantier

Nom de l'entrepreneur :		Adresse du bâtiment :	140, rue Guimond, Saint-Boniface
Numéro de projet du client :		Nom du projet du client :	Test d'air amiante
Heure d'arrivée :	8 h 30	Localisation des travaux :	Rez-de-chaussée, logement et 1 <sup>e</sup> étage

## Type de contaminant et niveau de risque traités

<input checked="" type="checkbox"/> Amiante	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Plomb	<input type="checkbox"/> Précautions minimales
<input checked="" type="checkbox"/> Chrysotile	<input type="checkbox"/> Modéré		<input type="checkbox"/> Précautions moyennes
<input type="checkbox"/> Amosite ou crocidolite	<input type="checkbox"/> Élevé Allégé		<input type="checkbox"/> Précautions maximales
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Élevé		
<input type="checkbox"/> Moisissures	<input type="checkbox"/> Niveau I	<input type="checkbox"/> Autre : BPC, béryllium, etc.	
	<input type="checkbox"/> Niveau II	<input type="checkbox"/> Aucun	
	<input type="checkbox"/> Niveau III		

Échantillon <sup>1</sup>		Paramètre d'échantillonnage				Interprétation <sup>2</sup>		
Numéro	Désignation	Début	Fin	Débit moyen	Volume (L)	Concentration (f/cm <sup>3</sup> )	Concentration limite (f/cm <sup>3</sup> )	Conformité
CX655089	Témoïn	—	—	—	—	—	—	Conforme
CX654893	Ambiant-Logement	9 h 25	13 h 25	15,90	3816,00	<0,01	<0,01	Conforme
CX655781	Ambiant-Recep	8 h 45	13 h 00	15,08	3845,40	<0,01	<0,01	Conforme
CX654891	Ambiant-corridor-direction	8 h 55	13 h 03	15,08	3739,84	<0,01	<0,01	Conforme
CX654883	Ambiant-Étage 5-6	9 h 00	13 h 06	15,90	3911,40	<0,01	<0,01	Conforme

## Tableau des références<sup>3</sup>

Désignation		Aire occupée <sup>4</sup>	Vestiaire propre	Aire de travail			Contrôle final
Protection respiratoire		Aucune	Aucune	Demi-masque	Masque complet à ventilation assistée	Masque complet à adduction d'air	Sans objet
Concentration limite	Amosite - crocidolite	0,2 f/cm <sup>3</sup>	0,05 f/cm <sup>3</sup> <sup>6</sup>	2 f/cm <sup>3</sup>	10 f/cm <sup>3</sup>	200 f/cm <sup>3</sup>	< 0,01 f/cm <sup>3</sup>
	Chrysotile - actinolite - trémolite	1 f/cm <sup>3</sup>		10 f/cm <sup>3</sup>	50 f/cm <sup>3</sup> <sup>6</sup>	1 000 f/cm <sup>3</sup>	
	Bâtiment occupé (tous les types d'amiante)		< 0,01 f/cm <sup>3</sup> <sup>7</sup>	—	—	—	—

Commentaire : Aucun.

Échantillonneur : Karine Brûlé-Ringuette

Signature :



1. Échantillonné selon le Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail, de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

2. Le résultat d'analyse est celui du certificat de l'analyse par numération des fibres selon la méthode 243-1 de l'IRSST. La concentration limite est établie selon le tableau des références. La conformité du test d'air est établie si le résultat d'analyse est inférieur à la concentration limite.

3. Le tableau est basé sur le Code de sécurité pour les travaux de construction, S-2.1, r. 4, sur le Guide des appareils de protection respiratoires utilisés au Québec de l'IRSST et sur le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, S-2.1, r. 13 (RSST).

4. La concentration limite est donnée pour une valeur d'exposition moyenne pondérée (VEMP) en milieu de travail recueillie dans la zone respiratoire du travailleur, spécifiée dans le RSST.

5. Aucune norme ne s'applique au vestiaire propre. Le Groupe Gesfor a cependant établi une concentration limite de 0,05 f/cm<sup>3</sup>.

6. Un appareil de protection respiratoire de type masque complet à épuration d'air à ventilation assistée muni d'un filtre HEPA possède un facteur de protection de 1 000 si l'ensemble des recommandations d'utilisation sont appliquées. Toutefois, Le Groupe Gesfor s'est fixé une valeur de référence maximale de 50 f/cm<sup>3</sup> afin de protéger adéquatement les travailleurs.

7. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) mentionne que la concentration en fibres respirables à l'intérieur de bâtiments publics ne devrait pas dépasser 0,01 f/cm<sup>3</sup>.



# Certificat d'analyse

Rédigé par : Mme Karine Brûlé Ringuette  
N° de projet : 1706604  
N° de rapport : 01

À l'attention de : Municipalité de Saint-Boniface  
Représenté par : M. Francis Baril  
Date : 22 novembre 2021

Méthode d'analyse : 243-1 de l'IRSST  
Désignation de la méthode : Numération de fibres par microscopie en contraste de phase  
Cassette d'échantillonnage : Cassette conductrice avec extension et filtre ECM 25 mm  
Échantillonnage effectué par : Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

Échantillon			Résultat d'analyse	
Numéro	Volume d'air filtré (L)	Limite quantifiable (f/cm <sup>3</sup> )	Densité* (f/mm <sup>2</sup> )	Concentration (f/cm <sup>3</sup> )
CX655089	—	—	1,273	—
CX654893	3816,00	0,010	<100	<0,01
CX655781	3845,40	0,010	<100	<0,01
CX654891	3739,84	0,010	<100	<0,01
CX654883	3911,40	0,010	<100	<0,01

\* Si la densité est inférieure à 100 f/mm<sup>2</sup>, elle est indiquée < 100, et la concentration est calculée avec une densité de 100. Si la densité est supérieure à 1 300 f/mm<sup>2</sup>, elle est indiquée > 1 300 et la concentration est calculée avec une densité de 1 300.

NOTE : Le domaine d'application de la méthode correspond à des densités optimales variant de 100 à 1 300 f/mm<sup>2</sup>. Les densités ont été corrigées à l'aide du ou des témoin(s). Tous les techniciens effectuant la numération de fibres respirables participent au contrôle de qualité interlaboratoire de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), comme le requiert la réglementation provinciale en vigueur pour l'application de la méthode IRSST 243-1.

Commentaire : Aucun.

Analyste : Karine Brûlé-Ringuette  
N° de compteur de l'IRSST : 881

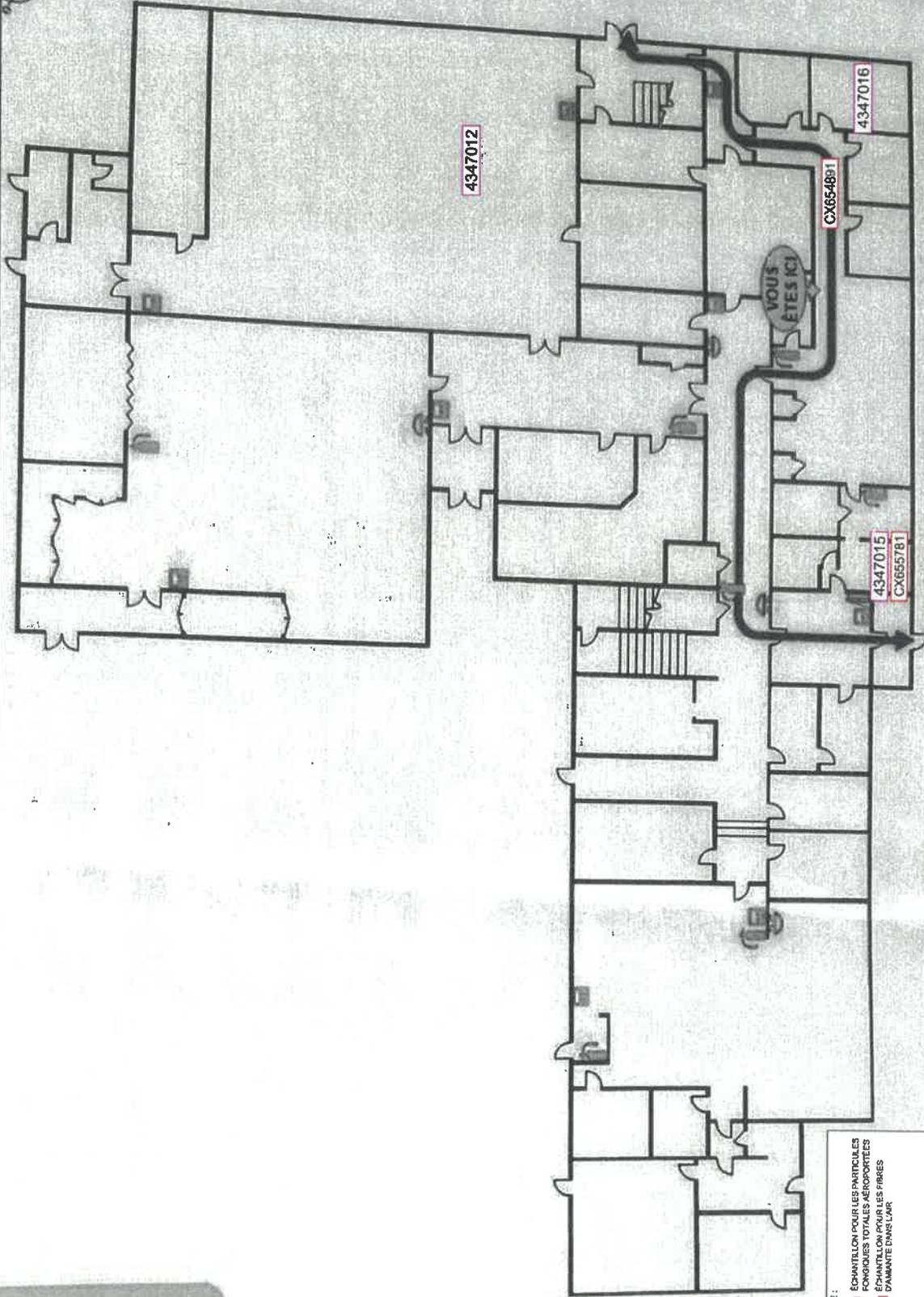
Signature :

**ANNEXE III**  
**Plans**

REV.	DESCRIPTION	DATE

NOTES GÉNÉRALES :

CLIENT :	MUNICIPALITÉ DE SAINT BONIFACE
PROJET :	ÉVALUATION DE LA CONTAMINATION FONCIQUE
ADRESSE :	HÔTEL DE VILLE DE SAINT BONIFACE 140, RUE GUIMONT SAINT-BONIFACE (QUÉBEC)
TITRE :	LOCALISATION DES ÉCHANTILLONS REZ-DE-CHAUSSÉE
DATE :	DÉCEMBRE 2021
NO DE PROJET :	170804
DESIGNÉ PAR :	J. SAUVAGEAU
VÉRIFIÉ PAR :	K. BRÛLE-ROQUETTE
ÉCHELLE :	AUCUNE
FIGURE : 1 DE 2	



DESSINÉ PAR M. DUCHARME, TPI - MARS 2021

RUE GUIMONT

LEBENDE :  
4347012 ÉCHANTILLON POUR LES PARTICULES FONCIQUES TOTALES AÉROPORTÉES  
4347015 ÉCHANTILLON POUR LES FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR  
4347016 ÉCHANTILLON POUR LES PARTICULES FONCIQUES TOTALES AÉROPORTÉES  
CX654891 ÉCHANTILLON POUR LES FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR





Trois-Rivières, le 23 septembre 2021

Ville de Saint-Boniface  
140, rue Guimont  
Saint-Boniface (Québec) G0X 2L0

C. É. : [servtechniques@ville.saint-boniface.ca](mailto:servtechniques@ville.saint-boniface.ca)

À l'attention de : Monsieur Francis Baril, Géo.M.Sc.Env.  
Directeur des travaux publics

Objet : **Résultats d'analyse de l'échantillonnage en vrac**  
N° de projet Gesfor : 1706604

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, comme nous en étions convenus, le rapport officiel de laboratoire relatif aux échantillons analysés de vermiculite et de carreaux insonorisants de plafond pour en déterminer la teneur en amiante ainsi qu'à l'échantillon en vrac de bois noirci pour en déterminer la présence de croissance de moisissures.

Ces échantillons ont été prélevés par Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin inc. Par conséquent, nous en garantissons les résultats d'analyse ainsi que la localisation et les méthodes de prélèvement et de manipulation.

**La présence d'amiante de type actinolite-trémolite a été confirmée dans l'échantillon de vermiculite prélevé dans l'entretoit du local 5 situé au 2e étage.** Les échantillons de carreaux insonorisants de plafond blanc et blanc avec stries prélevés au 2e étage se sont quant à eux avérés être exempts d'amiante à l'analyse.

Le résultat de l'analyse réalisée par le laboratoire Pinchin selon la méthode par examen microscopique direct (DME) a révélé la présence d'une croissance de moisissures sur l'échantillon de bois noirci du plafond du local 5 situé au 2e étage.

Veillez vous référer aux documents en pièce jointe pour des informations complémentaires.

Nous demeurons à votre disposition pour toute précision. Si vous désirez de plus amples informations ou si vous avez d'autres questions au sujet de nos services (devis, surveillance, échantillonnage de l'air, etc.), n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous nous ferons un plaisir de vous apporter notre collaboration.



Espérant que le tout vous donnera satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.**

Préparé par :

---

Stéphanie Boulanger  
Chargée de projets - Responsable de bureau  
Mauricie et Centre-du-Québec  
C. É. : [sboulanger@gesfor.com](mailto:sboulanger@gesfor.com)

**ANNEXE I**

**Interprétation des résultats et recommandations**

### 1.0 RÉSULTAT : « NON DÉTECTÉ »

- La note « Non détecté » signifie que la présence d'amiante dans l'échantillon de vermiculite soumis n'a pas été confirmée.
- De plus, si la note stipule que l'échantillon de vermiculite soumis ressemble à de la vermiculite produite en Afrique du Sud, où la vermiculite est exempte d'amiante, cela permet de penser que cet échantillon n'en contient pas non plus. Dans ce cas, vous pouvez utiliser le présent rapport comme preuve que votre vermiculite est exempte d'amiante.
- Par contre, si la note stipule que l'échantillon de vermiculite soumis ressemble à de la vermiculite produite dans la mine de Libby au Montana (É.-U.), une mine connue pour produire de la vermiculite contenant de l'amiante, tout laisse croire que l'échantillon soumis en contient également. Vous pouvez soumettre un autre échantillon afin qu'il soit analysé selon la méthode de microscopie électronique en transmission (MET) dans le but d'obtenir un résultat probant. Cependant, vous ne pouvez pas utiliser le présent rapport comme preuve que votre vermiculite est exempte d'amiante.

### 2.0 RÉSULTAT : « ACTINOLITE-TRÉMOLITE > 0,1 % »

- La note « Actinolite-trémolite > 0,1 % » signifie que la présence et le type d'amiante dans l'échantillon de vermiculite soumis ont été confirmés.
- Le seuil à partir duquel un matériau est considéré comme contenant de l'amiante est de 0,1 %. Au regard de la réglementation québécoise en vigueur, votre vermiculite est donc un matériau contenant de l'amiante. Habituellement, le pourcentage d'amiante présent dans la vermiculite varie de 0,3 % à 7 %.

### 3.0 RECOMMANDATIONS

- L'amiante constitue un risque pour la santé uniquement si des fibres d'amiante se trouvent dans l'air ambiant que l'on respire.
- Selon la réglementation québécoise en vigueur, il n'est pas obligatoire d'enlever les matériaux contenant de l'amiante présents dans les bâtiments. Toutefois, si les matériaux contenant de l'amiante sont endommagés ou s'ils sont susceptibles de libérer des fibres d'amiante respirables, des actions correctives devraient être menées afin de réduire l'exposition des personnes. En milieu de travail, il est de la responsabilité de l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour éliminer tout risque d'exposition des travailleurs à l'amiante.

- Dans la majorité des cas, la vermiculite peut donc demeurer en place. Cependant, il faut éviter tout risque de dispersion de fibres d'amiante dans l'air ambiant en scellant l'ensemble des ouvertures situées entre les aires occupées et la vermiculite.
- En revanche, l'enlèvement peut être recommandé, par exemple, pour les raisons suivantes :
  - Des rénovations majeures qui toucheront la vermiculite sont planifiées;
  - Des dommages (infiltrations d'eau et autres) ont été occasionnés près ou sur la vermiculite ou les surfaces adjacentes à celle-ci;
  - Un système de ventilation ou d'échangeur d'air se trouve près de la vermiculite (il est recommandé de fermer ce système);
  - La vermiculite présente, dans des conditions particulières, un danger pour la santé et la sécurité des occupants, des travailleurs ou du public en général.
- Si des travaux susceptibles de déranger la vermiculite sont effectués, des procédures de travail réglementées doivent être suivies.
- Seul un entrepreneur spécialisé devrait exécuter ce type de travaux. Les procédures en condition Amiante impliquent la construction d'une enceinte de décontamination pour les travailleurs, l'établissement d'une pression négative dans l'aire de travail, le nettoyage du secteur des travaux et la prise quotidienne d'un échantillon d'air dans l'aire de travail et dans l'aire occupée. Ces procédures visent à protéger la santé des travailleurs et des occupants.
- **Il est à noter qu'il est nécessaire d'informer toute personne pouvant être en contact avec de la vermiculite des risques auxquels elle s'expose.** Durant des travaux, les entrepreneurs et les travailleurs appelés à intervenir près ou sur de la vermiculite doivent suivre des procédures réglementées pour éviter la libération de fibres d'amiante dans les aires occupées et pour se protéger adéquatement.

*On ferme le deuxième et on peut garder le silence!*

- Nous vous recommandons de ne pas accéder aux endroits où se trouve de la vermiculite. Si vous devez tout de même y accéder, veuillez adopter les mesures suivantes :

- Portez une protection respiratoire (demi-masque à filtres P-100, disponible dans les grandes surfaces de rénovation, chez les fournisseurs d'équipements de sécurité, etc.). Voici un exemple :



- Portez des vêtements étanches et jetables, puis lavez les parties du corps qui ont été exposées à la vermiculite;
  - Évitez de brasser la vermiculite;
  - Enlevez les poussières à l'aide d'un linge humide uniquement.
- Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous :  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.  
2575, rue de l'Industrie, bur. 201, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4T1

Pour de plus amples informations, consulter le site de Santé Canada. Utiliser tout appareil de protection respiratoire selon les instructions du fabricant. Toute contamination se produisant à la suite d'un accès à de la vermiculite selon les informations incluses dans le présent document n'est pas de la responsabilité du Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**ANNEXE II**  
**Rapports d'analyse**



2470 Milltower Court  
Mississauga, ON L5N 7W5  
Tél.: 905-363-0878  
Télec.: 905-363-0681



Laboratoire d'analyse  
accrédité par le  
gouvernement du Québec



## Pinchin Environmental Microbiology Laboratory Certificat d'analyse

**CLIENT:** Stéphanie Boulanger  
**ENTREPRISE:** Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin Inc.  
**ADRESSE:** 2575, rue de l'Industrie, bur. 201  
Trois Rivières, QC, G8Z 4T1

---

**NOM DE PROJET:** Hôtel de Ville de St-Boniface, 140, rue Guilmond, St-Boniface (Québec)  
**NUMÉRO DE PROJET:** 1706604  
**TYPE D'ÉCHANTILLON:** VRAC  
**DATE DE COLLECTE:** 20 septembre 2021  
**DATE D'ANALYSE:** 21 septembre 2021  
**ANALYSTE:** Lubov Beliakov, CMS (PhD)  
**TITRE:** Environmental Microbiologist  
**RÉVISEUR(E):** Rawah Naeem, M.Sc.  
**TITRE:** Environmental Microbiologist

**No DE RÉFÉRENCE LABO:** m259151  
**ÉTAT D'ÉCHANTILLON:** Acceptable  
**DATE DE RÉCEPTION:** 21 septembre 2021  
**DATE DU RAPPORT:** 21 septembre 2021



### **Méthode d'analyse : Analyse par examen microscopique direct (DME) d'échantillons prélevés en vrac et par soulèvement (SOP: DME-BLK, Rev. 10, 18 décembre, 2019)**

Cette procédure opérationnelle normalisée est fondée sur les méthodes décrites dans les documents suivants : Field Guide for Determination of Biological Contaminants in Environmental Samples de l'AIHA, Food and Indoor Fungi de Robert A. Samson et al., et Évaluation de structures mycologiques par examen microscopique. Méthode analytique 360 de l'IRSST.

Les échantillons en vrac sont observés au stéréomicroscope pour déterminer la croissance ou non de moisissures. Une partie des échantillons est transférée sur du ruban adhésif apposé sur une lame, puis examinée au microscope avec un grossissement de 400X, de 600X ou de 1000X en fonction des besoins. Les moisissures sont identifiées par genre selon les clefs de détermination définies dans les ouvrages spécialisés. La croissance de moisissures est définie comme « Forte », « Modérée » ou « Faible » à l'examen du réseau mycélien sur l'échantillon ou sur la lame. Certaines moisissures peuvent être difficiles à identifier à partir d'échantillons en vrac et sont indiquées comme « Moisissures non identifiées ». Les spores observées en l'absence d'un réseau mycélien sont quant à elles identifiées, lorsque cela est possible, et quantifiées selon deux catégories : « Quelques » lorsqu'il y a 5 à 50 spores et « Masses » lorsque le nombre de spores est supérieur à 50. Les résultats des échantillons témoins ne sont pas corrigés. L'estimation de la marge d'incertitude des résultats est fournie sur demande.

### **COMMENTAIRES/OBSERVATIONS (LE CAS ÉCHÉANT):**

#### Notes:

1. Le laboratoire n'est pas responsable du prélèvement des échantillons.
2. Le certificat d'analyse concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus, et les résultats indiqués ne s'appliquent qu'aux échantillons analysés.
3. Ce rapport d'analyse ne peut être reproduit, si ce n'est dans son entier, sans l'accord écrit du laboratoire.
4. Les services sont soumis aux modalités et aux conditions standards de Pinchin Ltd. concernant les services de laboratoire.



2470 Milltower Court  
Mississauga, ON L5N 7W5  
Tél.: 905-363-0678  
Télééc.: 905-363-0681



Laboratoire d'analyse  
accrédité par le  
gouvernement du Québec



## Pinchin Environmental Microbiology Laboratory Certificat d'analyse

**CLIENT:** Stéphanie Boulanger

**NOM DE PROJET:** Hôtel de Ville de St-Boniface, 140, rue Guimond, St-Boniface (Québec)

**No DE RÉFÉRENCE LABO:** m259151

**NUMÉRO DE PROJET:** 1706604

**DATE D'ANALYSE:** 21 septembre 2021

**ANALYSTE:** Lubov Beliakov, CMS (PhD)

### RÉSULTATS DE L'ANALYSE PAR DME DES ÉCHANTILLONS EN VRAC

No d'échant. du client	No du laboratoire d'analyse	Description	Moisissures identifiées par ordre de grandeur	Commentaires (le cas échéant)
VR-01	m259151-1	Bois noirci du plafond dans le local 5 au 2ème étage	Moisissure non-identifiée <i>Cladosporium</i> sp	Forte croissance

Signature de l'analyste:



## Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée

### *Certificat d'analyse*

#### ANALYSE DES ÉCHANTILLONS EN VRAC AFIN DE DÉTERMINER LA PRÉSENCE D'AMIANTE PAR LA MICROSCOPIE À LUMIÈRE POLARISÉE ET LA DISPERSION COLORANTE

**Nom de Projet:** Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**N° de Projet:** 1706604  
**Préparé pour:** S. Boulanger  
**N° de Référence  
du Laboratoire:** b259121

**Date:** 21 septembre 2021  
**Analyste(s):** A. Williams

**Nbre d'échantillons soumis:** 2  
**Nbre de phases analysées:** 2

Les échantillons en vrac sont préparés et analysés selon la méthode EPA/600/R 93/116 établie par la US EPA dans les cas où, comme la méthode MA-244 de l'IRSST, elle permet de détecter des concentrations en amiante à partir de 0,1 %. Dans tous les autres cas, c'est la méthode MA-244 qui est utilisée. Les fibres d'amiante sont identifiées à l'aide de la combinaison de leur morphologie, couleur, indice de réfraction, extinction, signe d'élongation, biréfringence, et la dispersion des couleurs. Une estimation visuelle de la quantité d'amiante qui se trouve dans l'échantillon est faite. La limite de détection du laboratoire est 0,1%. Chaque phase d'un échantillon multi-phases est sujet à une analyse séparée.

Pinchin Ltée est accrédité par le "National Institute of Standards and Technology, National Voluntary Laboratory Accreditation Program (NVLAP Code 101270-0)" en ce qui concerne les méthodes d'essais sélectives d'identification de l'amiante dans les échantillons en vrac et rencontre aussi les exigences de ISO/IEC 17025:2017.

Ce rapport d'essais se rapporte seulement aux échantillons analysés.

Les résultats sont présentés dans le table ci-joint.

NOTE: Les tuiles de plancher en vinyle peuvent contenir des fibres très fines d'amiante qui peuvent être manquées par certains laboratoires qui utilisent la méthode MLP. Des études internes de vérification réalisées par Pinchin indiquent que la chance de manquer la présence d'amiante dans une tuile de plancher en vinyle n'est pas supérieure à environ 2%. De la documentation supplémentaire est disponible sur demande. Les résultats d'analyse (MLP) des échantillons de poussière ne peuvent pas être utilisés comme référence du niveau présent ou passé des fibres d'amiante aéroportées.



**Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée**  
**Certificat d'analyse**

**Nom de Projet:** Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**N° de Projet:** 1706604  
**Préparé pour:** S. Boulanger  
**N° de Référence  
du Laboratoire:** b259121  
**Date de l'analyse:** 21 septembre 2021

**ANALYSE D'ÉCHANTILLONS EN VRAC**

IDENTIFICATION D'ÉCHANTILLONS	DESCRIPTION D'ÉCHANTILLONS	COMPOSITION (%) (ESTIMATION VISUELLE)	
		AMIANTE	AUTRES
0002 Carreau insonorisant de plafond blanc, Plafond, 2ème étage, Local 5	Homogène, beige, comprimé, multicouche, matériau fibreux, carreau de plafond insonorisant.	Non détecté	Cellulose > 75% Matériau non fibreux 1-5%
0003 Carreau insonorisant de plafond blanc avec des stries, Plafond, 2ème étage, Couloir	Homogène, beige, comprimé, multicouche, matériau fibreux, carreau de plafond insonorisant.	Non détecté	Cellulose > 75% Matériau non fibreux 1-5%

**RÉVISÉ PAR:**

**ANALYSTE:**



## Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée *Certificat d'analyse*

### ANALYSE DES ÉCHANTILLONS EN VRAC AFIN DE DÉTERMINER LA PRÉSENCE D'AMIANTE PAR LA MICROSCOPIE À LUMIÈRE POLARISÉE ET LA DISPERSION COLORANTE

**Nom de Projet:** Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville,  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**N° de Projet:** 1706604  
**Préparé pour:** S. Boulanger  
**N° de Référence  
du Laboratoire:** b259120

**Date:** 21 septembre 2021  
**Analyste(s):** A. Wells

**Nbre d'échantillons soumis:** 1  
**Nbre de phases analysées:** 1

Les échantillons en vrac sont préparés et analysés selon la méthode EPA/600/R 93/116 établie par la US EPA dans les cas où, comme la méthode MA-244 de l'IRSST, elle permet de détecter des concentrations en amiante à partir de 0,1 %. Dans tous les autres cas, c'est la méthode MA-244 qui est utilisée. Les fibres d'amiante sont identifiées à l'aide de la combinaison de leur morphologie, couleur, indice de réfraction, extinction, signe d'élongation, biréfringence, et la dispersion des couleurs. Une estimation visuelle de la quantité d'amiante qui se trouve dans l'échantillon est faite. La limite de détection du laboratoire est 0,1%. Chaque phase d'un échantillon multi-phases est sujet à une analyse séparée.

Pinchin Ltée est accrédité par le "National Institute of Standards and Technology, National Voluntary Laboratory Accreditation Program (NVLAP Code 101270-0)" en ce qui concerne les méthodes d'essais sélectives d'identification de l'amiante dans les échantillons en vrac et rencontre aussi les exigences de ISO/IEC 17025:2017.

Ce rapport d'essais se rapporte seulement aux échantillons analysés.

Les résultats sont présentés dans le table ci-joint.

NOTE: Les tuiles de plancher en vinyle peuvent contenir des fibres très fines d'amiante qui peuvent être manquées par certains laboratoires qui utilisent la méthode MLP. Des études internes de vérification réalisées par Pinchin indiquent que la chance de manquer la présence d'amiante dans une tuile de plancher en vinyle n'est pas supérieure à environ 2%. De la documentation supplémentaire est disponible sur demande. Les résultats d'analyse (MLP) des échantillons de poussière ne peuvent pas être utilisés comme référence du niveau présent ou passé des fibres d'amiante aéroportées.



## Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée

### Certificat d'analyse

**Nom de Project:** Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville,  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**N° de Projet:** 1706604  
**Préparé pour:** S. Boulanger  
**N° de Référence  
du Laboratoire:** b259120  
**Date de l'analyse:** 21 septembre 2021

#### ANALYSE D'ÉCHANTILLONS EN VRAC

IDENTIFICATION D'ÉCHANTILLONS	DESCRIPTION D'ÉCHANTILLONS	COMPOSITION (%) (ESTIMATION VISUELLE)	
		AMIANTE	AUTRES
0001 Vermiculite, Plafond, 2ème étage, Local 5	Homogène, gris, beige et brun, fragments en vrac, matériau ayant l'apparence du mica.	Actinolite/Trémolite > 0,1%	Vermiculite > 75%
Commentaires:	L'aspect de l'échantillon correspond à celui de la vermiculite provenant des mines de Libby (Montana, É.-U.) (une source connue pour être contaminée par de l'amiante du groupe des amphiboles). L'analyse de cet échantillon par microscopie en lumière polarisée (MLP) a permis de confirmer qu'il contenait des fibres d'amiante. À titre d'information, la vermiculite de Libby contient jusqu'à 6 % d'amiante (Atkinson et coll., 1982; Amand et coll., 1987).		

RÉVISÉ PAR:

ANALYSTE:



2470 Milltower Court  
 Mississauga, ON L5N 7W5  
 tel: 905.363.0678 fax: 905.363.0681  
 1.855.PINCHIN www.pinchin.com

M259151

**Environmental Microbiology Laboratory**  
 Chain of Custody Form

<b>REPORT RESULTS TO</b>	Contact: <u>Stéphanie Boulanger</u>		Dept: <u>Santé, sécurité et hygiène du travail</u>		
	Company: <u>Le Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin, inc.</u>		Tel: <u>819 841-3444</u>	Fax: <u>514 251-1818</u>	
	Mailing Address: <u>2575, rue de l'Industrie, bur. 201</u>		Email: <u>sboulanger@gesfor.com</u>		
	City: <u>Trois-Rivières</u>	Prov: <u>Québec</u>	<u>G8Z 4T1</u>	Customer Job #: <u>1706604</u>	P.O. #: <u>          </u>
Special Instructions: <u>c.c. to info@gesfor.com for results</u>				Project: <u>Hôtel de Ville de St-Boniface, 140, rue Gu'mond, St-Boniface (Québec)</u>	
Report Language: English <input type="checkbox"/> French <input checked="" type="checkbox"/>		No. Samples Submitted: <u>1</u>		Invoice To: <u>Same</u>	

ANALYSIS TYPES (check)	
<input type="checkbox"/> Total Fungal Particulate (Spore count and Identification)	<input type="checkbox"/> Bacteria (Quantification/Gram staining)
<input checked="" type="checkbox"/> Direct Microscope Examination (Fungal)	<input type="checkbox"/> Heterotrophic Plate Counts (HPC)
<input type="checkbox"/> Direct Microscope Examination (NON-Fungal Particulate): Quantitative <input type="checkbox"/> Qualitative <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> E.coli/Total Coliforms
<input type="checkbox"/> Fungal Quantification & Identification (Anderson/RCS)	<input type="checkbox"/> Legionella: Culturing <input type="checkbox"/> qPCR <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Other: _____	

Sample#	Description	Date Sampled	Vol (L) or Area (cm <sup>2</sup> )	TAT		FOR LAB USE ONLY LAB #
				REG.	RUSH	
VR-01	Bois noirci du plafond dans le local 5 au 2ème étage	2021-09-20	-	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M259151-1
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>CHAIN OF CUSTODY</b>	Collected by:		FOR LAB USE ONLY:		
	Relinquished by:	Date/Time:	Received by: <u>SA</u>	Date/Time: <u>SEP 21 2021 11:09</u>	
	Method of Shipment:		Sample Condition Upon Receipt:	Acceptable <input type="checkbox"/>	Other (explain) <input type="checkbox"/>

Authorized by: Stéphanie Boulanger Date: 2021-09-20  
Signature de Stéphanie Boulanger  
 DU QUÉBEC INCORPORATION  
 No. Stéphanie Boulanger  
 email: sboulanger@pinchin.com  
 Date: 2021-09-20 14:21:11, 04/21  
 Customer Signature MUST Accompany Request. Customer accepts Pinchin Ltd. Standard Terms and Conditions for Laboratory Services (see over)

*Reviewed*  
*9/21/21*



## Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée

### *Certificat d'analyse*

#### ANALYSE DES ÉCHANTILLONS EN VRAC AFIN DE DÉTERMINER LA PRÉSENCE D'AMIANTE PAR LA MICROSCOPIE À LUMIÈRE POLARISÉE ET LA DISPERSION COLORANTE

**Nom de Projet:** Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**N° de Projet:** 1706604  
**Préparé pour:** S. Boulanger  
**N° de Référence  
du Laboratoire:** b259121

**Date:** 21 septembre 2021  
**Analyste(s):** A. Williams

**Nbre d'échantillons soumis:** 2  
**Nbre de phases analysées:** 2

Les échantillons en vrac sont préparés et analysés selon la méthode EPA/600/R 93/116 établie par la US EPA dans les cas où, comme la méthode MA-244 de l'IRSST, elle permet de détecter des concentrations en amiante à partir de 0,1 %. Dans tous les autres cas, c'est la méthode MA-244 qui est utilisée. Les fibres d'amiante sont identifiées à l'aide de la combinaison de leur morphologie, couleur, indice de réfraction, extinction, signe d'élongation, biréfringence, et la dispersion des couleurs. Un estimation visuelle de la quantité d'amiante qui se trouve dans l'échantillon est fait. La limite de détection du laboratoire est 0,1%. Chaque phase d'un échantillon multi-phases est sujet à une analyse séparée.

Pinchin Ltée est accrédité par le "National Institute of Standards and Technology, National Voluntary Laboratory Accreditation Program (NVLAP Code 101270-0)" en ce qui concerne les méthodes d'essais sélectives d'identification de l'amiante dans les échantillons en vrac et rencontre aussi les exigences de ISO/IEC 17025:2017.

Ce rapport d'essais se rapporte seulement aux échantillons analysés.

Les résultats sont présentés dans le table ci-joint.

NOTE: Les tuiles de plancher en vinyle peuvent contenir des fibres très fines d'amiante qui peuvent être manquées par certains laboratoires qui utilisent la méthode MLP. Des études internes de vérification réalisées par Pinchin indiquent que la chance de manquer la présence d'amiante dans une tuile de plancher en vinyle n'est pas supérieure à environ 2%. De la documentation supplémentaire est disponible sur demande. Les résultats d'analyse (MLP) des échantillons de poussière ne peuvent pas être utilisés comme référence du niveau présent ou passé des fibres d'amiante aéroportées.



## Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée Certificat d'analyse

**Nom de Project:** Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**N° de Projet:** 1706604  
**Préparé pour:** S. Boulanger

**N° de Référence  
du Laboratoire:** b259121  
**Date de l'analyse:** 21 septembre 2021

### ANALYSE D'ÉCHANTILLONS EN VRAC

IDENTIFICATION D'ÉCHANTILLONS	DESCRIPTION D'ÉCHANTILLONS	COMPOSITION (%) (ESTIMATION VISUELLE)	
		AMIANTE	AUTRES
0002 Carreau insonorisant de plafond blanc, Plafond, 2ème étage, Local 5	Homogène, beige, comprimé, multicouche, matériau fibreux, carreau de plafond insonorisant.	Non détecté	Cellulose > 75% Matériau non fibreux 1-5%
0003 Carreau insonorisant de plafond blanc avec des stries, Plafond, 2ème étage, Couloir	Homogène, beige, comprimé, multicouche, matériau fibreux, carreau de plafond insonorisant.	Non détecté	Cellulose > 75% Matériau non fibreux 1-5%

**RÉVISÉ PAR:**

Digitally signed by  
Karina Cockburn  
Date: 2021.09.21  
12:21:21 -04'00'

**ANALYSTE:**

Digitally signed by  
Karina Cockburn  
Date: 2021.09.21  
12:21:47 -04'00'



2470 Milltower Court  
Mississauga, ON L5N 7W5  
Tél.: 905-363-0678  
Télééc.: 905-363-0681



Laboratoire d'analyse  
accrédité par le  
gouvernement du Québec



## Pinchin Environmental Microbiology Laboratory Certificat d'analyse

**CLIENT:** Stéphanie Boulanger  
**ENTREPRISE:** Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin Inc.  
**ADRESSE:** 2575, rue de l'Industrie, bur. 201  
Trois Rivières, QC, G8Z 4T1

---

**NOM DE PROJET:** Hôtel de Ville de St-Boniface, 140, rue Guilmond, St-Boniface (Québec)  
**NUMÉRO DE PROJET:** 1706604  
**TYPE D'ÉCHANTILLON:** VRAC  
**DATE DE COLLECTE:** 20 septembre 2021  
**DATE D'ANALYSE:** 21 septembre 2021  
**ANALYSTE:** Lubov Beliakov, CMS (PhD)  
**TITRE:** Environmental Microbiologist  
**RÉVISEUR(E):** Rawah Naeem, M.Sc.  
**TITRE:** Environmental Microbiologist

**No DE RÉFÉRENCE LABO:** m259151  
**ÉTAT D'ÉCHANTILLON:** Acceptable  
**DATE DE RÉCEPTION:** 21 septembre 2021  
**DATE DU RAPPORT:** 21 septembre 2021



### Méthode d'analyse : Analyse par examen microscopique direct (DME) d'échantillons prélevés en vrac et par soulèvement (SOP: DME-BLK, Rev. 10, 18 décembre, 2019)

Cette procédure opérationnelle normalisée est fondée sur les méthodes décrites dans les documents suivants : Field Guide for Determination of Biological Contaminants in Environmental Samples de l'AIHA, Food and Indoor Fungi de Robert A. Samson et al., et Évaluation de structures mycologiques par examen microscopique. Méthode analytique 360 de l'IRSST.

Les échantillons en vrac sont observés au stéréomicroscope pour déterminer la croissance ou non de moisissures. Une partie des échantillons est transférée sur du ruban adhésif apposé sur une lame, puis examinée au microscope avec un grossissement de 400X, de 600X ou de 1000X en fonction des besoins. Les moisissures sont identifiées par genre selon les clefs de détermination définies dans les ouvrages spécialisés. La croissance de moisissures est définie comme « Forte », « Modérée » ou « Faible » à l'examen du réseau mycélien sur l'échantillon ou sur la lame. Certaines moisissures peuvent être difficiles à identifier à partir d'échantillons en vrac et sont indiquées comme « Moisissures non identifiées ». Les spores observées en l'absence d'un réseau mycélien sont quant à elles identifiées, lorsque cela est possible, et quantifiées selon deux catégories : « Quelques » lorsqu'il y a 5 à 50 spores et « Masses » lorsque le nombre de spores est supérieur à 50. Les résultats des échantillons témoins ne sont pas corrigés. L'estimation de la marge d'incertitude des résultats est fournie sur demande.

### COMMENTAIRES/OBSERVATIONS (LE CAS ÉCHÉANT):

#### Notes:

1. Le laboratoire n'est pas responsable du prélèvement des échantillons.
2. Le certificat d'analyse concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus, et les résultats indiqués ne s'appliquent qu'aux échantillons analysés.
3. Ce rapport d'analyse ne peut être reproduit, si ce n'est dans son entier, sans l'accord écrit du laboratoire.
4. Les services sont soumis aux modalités et aux conditions standards de Pinchin Ltd. concernant les services de laboratoire.

## Directeur Général

---

**De:** Stéphanie Boulanger <sboulanger@gesfor.com>  
**Envoyé:** 21 septembre 2021 16:39  
**À:** servtechniques  
**Cc:** Philippe Nantais; Robert Labrecque; Directeur Général  
**Objet:** RE: [EXTERNE] TR: Remise du rapport d'expertise  
**Pièces jointes:** b259121 (carreaux).pdf; m259151- results (moisi).pdf; b259120 (Vermiculite).pdf

Bonjour M. Baril,

Voici les résultats pour l'analyse des échantillons prélevés hier 20 septembre au 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

Les échantillons de carreaux de plafond insonorisant sont tous les deux exempts d'amiante (échantillon 0002-0003). La présence d'amiante de type **actinolite/Trémolite** a été confirmée dans l'échantillon de vermiculite dans l'entretout au 2<sup>e</sup> étage

La présence de moisissures a été identifiée dans l'échantillon du bois noirci prélevé dans le plafond du local 5 au 2<sup>e</sup> étage.

Je vous rédige une lettre des résultats obtenue dans les prochains jours. Nous serons en mesure, avec les résultats obtenus, de planifier une évaluation de l'étendue de la contamination dans les jours à venir.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Merci et bonne journée

**STÉPHANIE BOULANGER**  
Chargée de projets – Responsable de bureau  
Mauricie – Centre-du-Québec

**LE GROUPE GESFOR POIRIER, PINCHIN**

La force en génie-conseil

2575, rue de l'Industrie, bur. 201  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4T1  
Tél. (local) : 819 841-3444  
Cell. : 819 701-4081  
[sboulanger@gesfor.com](mailto:sboulanger@gesfor.com)

---

**De :** servtechniques <servtechniques@ville.saint-boniface.ca>  
**Envoyé :** 16 septembre 2021 15:47  
**À :** Stéphanie Boulanger <sboulanger@gesfor.com>  
**Cc :** Directeur Général <dg@ville.saint-boniface.ca>  
**Objet :** [EXTERNE] TR: Remise du rapport d'expertise

Bonjour Madame Boulanger,

À la suite de notre entretien, je vous fais parvenir notre rapport concernant la toiture.

Je vous attends lundi tel que convenu pour effectuer le prélèvement de la vermiculite. Faites seulement me dire vers quelle heure vous prévoyez passer.



2470 Milltower Court  
Mississauga, ON L5N 7W5  
Tél.: 905-363-0678  
Télec.: 905-363-0681



Laboratoire d'analyse  
accrédité par le  
gouvernement du Québec



## Pinchin Environmental Microbiology Laboratory Certificat d'analyse

**CLIENT:** Stéphanie Boulanger

**NOM DE PROJET:** Hôtel de Ville de St-Boniface, 140, rue Guimond, St-Boniface (Québec)

**No DE RÉFÉRENCE LABO:** m259151

**NUMÉRO DE PROJET:** 1706604

**DATE D'ANALYSE:** 21 septembre 2021

**ANALYSTE:** Lubov Beliakov, CMS (PhD)

### RÉSULTATS DE L'ANALYSE PAR DME DES ÉCHANTILLONS EN VRAC

No d'échant. du client	No du laboratoire d'analyse	Description	Moisissures identifiées par ordre de grandeur	Commentaires (le cas échéant)
VR-01	m259151-1	Bois noirci du plafond dans le local 5 au 2ème étage	Moisissure non-identifiée <i>Cladosporium</i> sp	Forté croissance

Signature de l'analyste:



## Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée *Certificat d'analyse*

### ANALYSE DES ÉCHANTILLONS EN VRAC AFIN DE DÉTERMINER LA PRÉSENCE D'AMIANTE PAR LA MICROSCOPIE À LUMIÈRE POLARISÉE ET LA DISPERSION COLORANTE

**Nom de Projet:** Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville,  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.

**N° de Projet:** 1706604  
**Préparé pour:** S. Boulanger  
**N° de Référence  
du Laboratoire:** b259120

**Date:** 21 septembre 2021  
**Analyste(s):** A. Wells

**Nbre d'échantillons soumis:** 1  
**Nbre de phases analysées:** 1

Les échantillons en vrac sont préparés et analysés selon la méthode EPA/600/R 93/116 établie par la US EPA dans les cas où, comme la méthode MA-244 de l'IRSST, elle permet de détecter des concentrations en amiante à partir de 0,1 %. Dans tous les autres cas, c'est la méthode MA-244 qui est utilisée. Les fibres d'amiante sont identifiées à l'aide de la combinaison de leur morphologie, couleur, indice de réfraction, extinction, signe d'élongation, biréfringence, et la dispersion des couleurs. Une estimation visuelle de la quantité d'amiante qui se trouve dans l'échantillon est faite. La limite de détection du laboratoire est 0,1%. Chaque phase d'un échantillon multi-phases est sujet à une analyse séparée.

Pinchin Ltée est accrédité par le "National Institute of Standards and Technology, National Voluntary Laboratory Accreditation Program (NVLAP Code 101270-0)" en ce qui concerne les méthodes d'essais sélectives d'identification de l'amiante dans les échantillons en vrac et rencontre aussi les exigences de ISO/IEC 17025:2017.

Ce rapport d'essais se rapporte seulement aux échantillons analysés.

Les résultats sont présentés dans le table ci-joint.

NOTE: Les tuiles de plancher en vinyle peuvent contenir des fibres très fines d'amiante qui peuvent être manquées par certains laboratoires qui utilisent la méthode MLP. Des études internes de vérification réalisées par Pinchin indiquent que la chance de manquer la présence d'amiante dans une tuile de plancher en vinyle n'est pas supérieure à environ 2%. De la documentation supplémentaire est disponible sur demande. Les résultats d'analyse (MLP) des échantillons de poussière ne peuvent pas être utilisés comme référence du niveau présent ou passé des fibres d'amiante aéroportées.



## Laboratoire d'amiante de Pinchin Ltée Certificat d'analyse

Nom de Project: **Municipalité de St-Boniface, Hôtel de Ville,  
140, rue Guimont, St-Boniface (Québec)  
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.**

N° de Projet: **1706604**  
Préparé pour: **S. Boulanger**

N° de Référence  
du Laboratoire: **b259120**  
Date de l'analyse: **21 septembre 2021**

### ANALYSE D'ÉCHANTILLONS EN VRAC

IDENTIFICATION D'ÉCHANTILLONS	DESCRIPTION D'ÉCHANTILLONS	COMPOSITION (%) (ESTIMATION VISUELLE)	
		AMIANTE	AUTRES
0001 Vermiculite, Plafond, 2ème étage, Local 5	Homogène, gris, beige et brun, fragments en vrac, matériau ayant l'apparence du mica.	Actinolite/Trémolite > 0,1%	Vermiculite > 75%
Commentaires:	L'aspect de l'échantillon correspond à celui de la vermiculite provenant des mines de Libby (Montana, É.-U.) (une source connue pour être contaminée par de l'amiante du groupe des amphiboles). L'analyse de cet échantillon par microscopie en lumière polarisée (MLP) a permis de confirmer qu'il contenait des fibres d'amiante. À titre d'information, la vermiculite de Libby contient jusqu'à 6 % d'amiante (Atkinson et coll., 1982; Amand et coll., 1987).		

RÉVISÉ PAR:

Digitally signed by  
Karina Cockburn  
Date: 2021.09.21  
12:13:04 -04'00'

ANALYSTE:

Digitally signed by  
Karina Cockburn  
Date: 2021.09.21  
12:13:27 -04'00'

## EXPERTISE DU BÂTIMENT EXISTANT

### **2.1 Description des problématiques et des actions à entreprendre**

Le bâtiment existant, construit en 1960, du 140 rue Guimont a été évacué en janvier 2022 à la suite d'un rapport de la firme Gesfor Poirier Pinchin du 8 décembre 2021 faisant état de la présence de particules fongiques aéroportées. Le rapport ne recommandait pas l'évacuation du bâtiment mais recommandait :



1. D'effectuer une évaluation plus approfondie du comble et des murs afin d'identifier les sources d'infiltration d'eau, et identifier l'étendue de la contamination
2. Mettre en place toute mesure de gestion provisoire des risques
3. Mettre en place au besoin, une procédure d'assèchement. S'assurer que les matériaux de construction restants sont suffisamment secs avant de refaire les finitions.

La présence d'amiante a été détectée notamment dans l'isolant de vermiculite de l'entretoit.

Des moisissures de type cladosporium sp ont été détectées (forte croissance) sur le bois noirci de la charpente du toit (dans le local 5 du 2<sup>e</sup> étage).

Les mesures d'évacuation ont donc été mises en place, mais à notre connaissance aucun correctif n'a été effectué depuis janvier 2022 en ce qui concerne l'infiltration ou la présence d'humidité excessive dans certains secteurs du bâtiment.

Nous disposons des documents et informations suivantes concernant les problématiques ou correctifs des infiltrations d'eau effectués depuis 2011:

Date	Document	Descriptif
18 avril 2011	Rapport d'expertise Firme Renée Tremblay architecte No dossier : 1451-11	Expertise de la problématique d'infiltration d'eau Due à une condensation importante au niveau du toit, absence de pare-vapeur, isolation insuffisante Présence de givre importante dans l'entretoit
Juillet 2013	Rapport version préliminaire Pour consultation seulement Firme Jacques et Gervais No dossier 13-53	Étude de faisabilité, mise à niveau des aménagements Sécurité/vétusté Le rapport fait état d'une problématique majeure d'infiltration d'eau et de condensation et manque d'isolation Humidité importante dans le vide sanitaire observée

<b>Date</b>	<b>Document</b>	<b>Descriptif</b>
30 septembre 2013	Soumission réfection toiture Et rapport suivi de chantier	Toiture St-Bo a obtenu un contrat de réfection de la toiture en membrane TPO et de l'isolant d'urêthane a été installé à certains endroits, CP remplacé à certains endroits également Pas de photos disponibles
8 décembre 2021	Rapport Gesfor Poirier Pinchin Détection contaminants amiante moisissures No dossier : 1706604	Tel que décrit précédemment, le rapport fait état de présences de contaminants : amiante dans l'entretout et présences de moisissures à l'étage et rdc

Nous ne disposons pas d'information sur des défauts, infiltrations d'eau ou autre antérieurement à 2010.

Nous disposons d'une liste des différents travaux effectués à l'hôtel de ville depuis 2010 :

		<u>Date</u>	<u>Valeur</u>
<u>Numéro</u>	<u>Description</u>	<u>d'acquisition</u>	<u>comptable</u>
HV	HÔTEL DE VILLE		
HV-009	RÉNOVATION BUREAUX	2010-01-01	41 358.00
HV-010	CENTRE INTERNET		2 303.83
HV-011	PORTES ÂGE D'OR	2011-06-09	4 325.51
HV-012	CLAPET ANTI-RETOUR	2011-07-06	2 084.68
HV-013	AMÉNAGEMENT NOUV. BUREAUX	2011-02-01	3 642.81
HV-014	EXPERTISE TOIT	2011-03-31	3 376.68
HV-015	AIR CLIMATISÉ	2011-06-22	3 412.44
HV-016	TOITURE GYMNASÉ	2013-04-30	38 739.90
HV-017	TOITURE HOTEL DE VILLE	2013-11-04	101 756.45
HV-018	FÉNÊTRES HÔTEL DE VILLE	2013-08-15	23 667.43
HV-019	BRIQUES HÔTEL DE VILLE	2013-05-31	2 914.34
HV-020	ÉCHANGEUR D'AIR HÔTEL DE VILLE	2013-12-20	9 347.88
HV-021	HV LOCAUX ARCHIVES/SÉC. CIVILE	2014	8 710.16
HV-022	ÉTUDE FAISABILITÉ	2013-07-11	4 014.09
HV-023	RÉNOVATIONS HÔTEL DE VILLE	2015	32 067.23

HV-024	LOCAL PATINOIRE	2015	2 417.59
HV-025	RÉNO. BUREAUX ADM.	2016	50 739.98
HV-026	RÉNOVATION BUREAUX ADM HV	2017	11 104.28
HV-026	RÉNOVATION BUREAUX ADM HV	2021	24 945.56
HV-027	BUREAUX URBANISME	2020-12-31	24 232.29
HV-028	BUREAU DIR LOISIR SALLE YÉS CO	2020-12-31	33 951.59
	<b>TOTAL :</b>		769 214.28

Nous pouvons constater qu'aucuns travaux majeurs n'ont été effectués pour corriger la mauvaise conception du complexe d'isolation-pare-vapeur-étanchéité du toit, à l'exception de la réfection de la membrane d'étanchéité de la toiture refaite en 2013.

La source du problème d'infiltration d'eau détectée en 2011 provient de la condensation causée par le manque d'isolation et l'absence de pare-vapeur au plafond du 2<sup>e</sup> étage provoquant la condensation de l'humidité à la sous-face du contreplaqué du toit, en conditions hivernales. Cette condensation ou le givre important qui se forme sous le platelage du toit retombe ensuite en eau dans les plafonds et les murs du bâtiment de façon récurrente. L'humidité et l'eau emprisonnées dans les entre-plafonds et les murs provoquent la croissance de champignons et de moisissures, et ce, depuis des années.

Les éléments de la charpente en sont maintenant affectés et ont pourris par endroits et affaiblissent l'intégrité structurale du bâtiment, en particulier du toit.

Le vide sanitaire est également affecté par la présence d'eau de ruissellement tel que décrit dans le rapport des architectes Jacques et Gervais de 2013. À notre connaissance, et à la suite de notre visite des lieux, nous avons constaté que le vide sanitaire est mal drainé, n'est pas ventilé ni chauffé. Cet espace provoque également la présence d'une forte concentration d'humidité susceptible de favoriser la croissance des moisissures et champignons.

Lors d'infiltrations d'eau de toute nature dans les composantes d'un bâtiment, il est primordial d'éliminer la source des infiltrations d'eau sans délai et d'assécher ou de démolir et évacuer tout matériaux comme le bois, l'isolant de vermiculite ou de laine minérale, les plâtres, gypses, carreaux de plafonds affectés par l'humidité s'ils ne peuvent être asséchés adéquatement.

Dans le cas de l'hôtel de ville, la conception de la toiture est déficiente :

- Il n'y a pas de pare-vapeur empêchant l'humidité ambiante de se propager à l'entretoit
- L'isolation est insuffisante pour empêcher la propagation de chaleur à l'entretoit,
- La ventilation et l'espace vide requis entre l'isolation et le pontage de toit est insuffisant pour permettre une ventilation adéquate, l'humidité au contact du pontage de toit condense et s'infiltré en retombant par gravité dans les murs et plafonds du bâtiment depuis des années.

Les percements ponctuels effectués lors des différentes infiltrations d'eau permettent d'avoir un aperçu limité de l'étendue des infiltrations d'eau et de l'étendue de la présence des moisissures détectées au rapport de Gesfor Poirier Pinchin.

Les mesures à prendre dès que possibles sont les suivantes afin de déterminer l'étendue des défauts et des correctifs à apporter à la structure et aux matériaux d'isolation et de revêtements :

- Démolir les plafonds du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif et du gymnase
- Retirer tous les matériaux affectés par l'humidité et les moisissures
- Retirer les finis et isolants afin de vérifier l'état des éléments structuraux de la toiture et des murs du bâtiment.
- Assécher le vide sanitaire, chauffer et ventiler l'espace au besoin, drainer l'eau qui s'y accumule et qui y ruisselle.

Ces actions permettront de vérifier l'état réel de la structure du bâtiment et l'étendue exacte de la présence des moisissures.

Les travaux dans l'entretoit doivent se faire selon les exigences de la CNESST en présence d'amiante.

Après ces travaux d'enlèvement des matériaux humides et contaminés, nous serons en mesure de constater l'état exact du bâtiment et plus précisément de sa structure.

Pour le moment, après les examens ponctuels des lieux effectués, nous supposons que la structure du bâtiment est dans un relatif bon état, que certaines sections de pontage, de solives et de colombages seront à remplacer, mais nous pensons que le bâtiment peut être sauvé.

Des travaux de démolition importants doivent toutefois être entrepris afin de s'en assurer avec certitude. Les percements ponctuels réalisés actuellement ne permettent pas de l'affirmer.

Nous évaluons cette première étape de travaux de démolition à un montant d'environ **250 000.00\$**